81M0013GPF
1992
c.3

ENQUÊTES SPÉCIALES

L'enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes

Guide de l'utilisateur des micro-données Janvier 1992

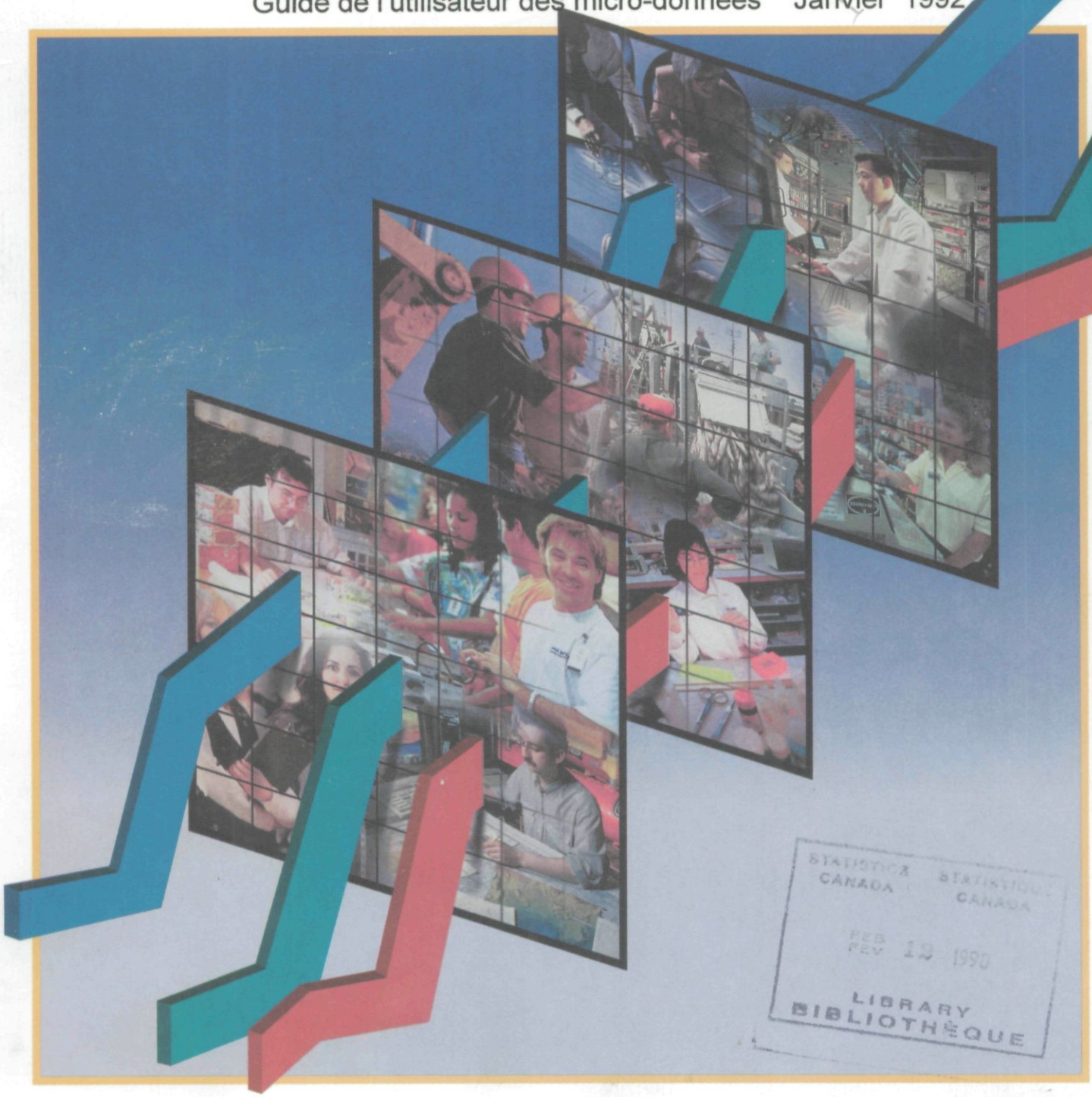

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
FEB FÉV 19 1990
LIBRARY BIBLIOTHÈQUE

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Groupe des enquêtes spéciales
Special Surveys Group

Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6

Guide de l'utilisateur des micro-données

L'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes

Janvier 1992

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Guide de l'utilisateur des micro-données de

l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes

Table des matières

Page

1. **INTRODUCTION** 1

2. **CONTEXTE** 2

3. **OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE** 3

4. **CONCEPTS ET DÉFINITIONS** 4

5. **PLAN DE L'ENQUÊTE** 12

   5.1 Champ de l'enquête 12
   5.2 Plan de l'échantillonnage 12
   5.2.1 Stratification primaire 12
   5.2.2 Types de secteurs 13
   5.2.3 Stratification secondaire 13
   5.2.4 Délimitation et sélection des grappes . . . 14
   5.2.5 Sélection des logements 15
   5.2.6 Sélection des personnes 15
   5.3 Taille de l'échantillon 17
   5.4 Renouvellement de l'échantillon 17
   5.5 Modifications apportées au plan de l'EPA pour l'enquête supplémentaire 18
   5.6 Effectif de l'échantillon de l'enquête supplémentaire, selon la province 18

6. **COLLECTE DES DONNÉES** 19

   6.1 L'interview de l'EPA. 19
   6.2 Surveillance et contrôle 20
   6.3 Non-réponse à l'EPA. 20
   6.4 Non-réponse à l'EEFA. 20
   6.5 Modifications à la collecte des données de l'enquête supplémentaire 21

7. TRAITEMENTS DES DONNÉES 22

7.1 Saisie des données 22
7.2 Vérification 22
7.3 Codage des questions ouvertes 23
7.4 Création de variables dérivées 23
7.5 Pondération 28
7.6 Suppression de renseignements confidentiels 29

8. QUALITÉ DES DONNÉES 31

8.1 Taux de réponse 31
8.2 Erreurs relatives à l'enquête 32

9. LIGNES DIRECTRICES POUR LA PUBLICATION ET LA DIFFUSION . 34

9.1 Lignes directrices pour l'arrondissement 34
9.2 Lignes directrices pour le pondération de l'échantillon en vue de la totalisation 35
9.2.1 Définitions des genres d'estimations : de type nominal par opposition à quantitatives . 36
9.2.2 Totalisation d'estimations de type nominal . 37
9.2.3 Totalisation d'estimations quantitatives . . 38
9.3 Lignes directrices pour l'analyse statistique . . . 38
9.4 Lignes directrices pour la diffusion en fonction de la variabilité d'échantillonnage . . . 39

10. QUESTIONNAIRES 41

11. PROCÉDURES DE PONDÉRATION 63

11.1 Pondération de l'EPA 63
11.2 Pondération pour l'EEFA 65

12. CLICHÉ D'ARTICLE ET VARIABLES UNIQUES 68

13. TABLES DE VARIABILITÉ D'ÉCHANTILLONNAGE APPROXIMATIVE (TABLES DE C.V.) 155

13.1 Comment utiliser les tables de c.v. pour les estimation de type nominal 157
13.2 Exemples d'utilisation des tables de c.v. pour des estimations de type nominal 160
13.3 Comment utiliser les tables de c.v. pour calculer des limites de confiance 164
13.4 Exemple d'utilisation de tables c.v. pour obtenir limites de confiance 165
13.5 Comment utiliser les tables de c.v. pour effectuer un test t 165
13.6 Exemple d'utilisation des tables de c.v. pour effectuer un test t 166
13.7 Coefficients de variation d'estimations quantitatives 166
13.8 Seuils pour la diffusion des estimations relatives à l'enquête supplémentaire 168
13.9 Tables de c.v. 169

ANNEXE

A. Liste des codes d'éducation

1. INTRODUCTION

L'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes de 1992 a été menée par Statistique Canada avec l'appui et la collaboration d'Emploi et Immigration Canada. Ce manuel a été rédigé en vue de faciliter la manipulation du fichier de microdonnées créé à partir des résultats de l'enquête.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur cet ensemble de données ou leur utilisation, veuillez vous adresser à :

Statistique Canada

Français

Monsieur Gilles Montigny
Groupe des enquêtes spéciales, Statistique Canada
Section D-3
5e étage, Immeuble Jean Talon
Ottawa, Ontario, K1A 0T6
1-613-951-9731

Anglais

Monsieur Stephen Arrowsmith
Groupe des enquêtes spéciales, Statistique Canada
Section D-6
5e étage, Immeuble Jean Talon
Ottawa, Ontario, K1A 0T6
1-613-951-0566

Emploi et Immigration Canada

Madame Patricia Mosher
Section des études sur les professions et des relations avec les programmes
Division des perspectives du marché du travail et de l'analyse structurelle
Emploi et Immigration Canada
Place du Portage, Phase IV
140, Promenade du Portage
Hull, Québec, K1A 0J9
1-819-997-2425

2. CONTEXTE

L'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes de 1992 est la quatrième d'une série d'enquêtes conçues pour mesurer la participation des adultes[1] aux programmes d'éducation et de formation. Durant les années 80, Statistique Canada a mené l'Enquête sur l'éducation des adultes (1984) pour le compte du Secrétariat d'État du Canada ainsi que l'Enquête sur la formation des adultes (1986) pour Emploi et Immigration Canada. À la fin des années 80, Emploi et Immigration Canada et le Secrétariat d'État du Canada, après avoir consulté divers groupes d'intérêt, ont établi que le nombre d'adultes canadiens inscrits à des programmes d'éducation ou de formation augmentait. Il s'ensuit qu'on était de plus en plus intéressé par l'éducation et le recyclage professionnel comme enjeux de développement économique. Ces préoccupations ont fait qu'Emploi et Immigration Canada ont chargé Statistique Canada de réaliser l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes en novembre 1990.

Le principal objectif de toutes ces enquêtes était de mesurer le taux de participation des adultes canadiens. Le questionnaire de chacune des enquêtes était toutefois modifié pour traduire l'évolution des exigences en matière de données. De façon générale, chacun des questionnaires est plus détaillé et plus complet que le questionnaire de l'enquête précédente. Cette transformation a eu pour résultat une collecte élargie des données, et une plus grande insistance sur la définition du rôle de l'employeur et la compréhension des obstacles à la formation.

L'attention soutenue accordée aux enjeux du développement économique, l'importance accrue de l'éducation et de la formation des adultes et le rôle des employeurs dans le processus de formation ont fait qu'il a été décidé de mener une autre enquête en janvier 1992. L'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes de 1992 a été remaniée pour accroître la qualité des données et pour explorer des secteurs non étudiés par l'enquête de 1990.

---

[1] Par adulte, on entend les personnes âgées de 17 ans ou plus.

3. OBJECTIFS

L'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes de 1992 avait pour objectifs :

- de mesurer de façon exhaustive la participation des canadiens à l'éducation et à la formation des adultes;
- de constituer un profil socio-économique et démographique des personnes qui ont suivi ou non la formation dispensée;
- d'établir le type, la durée et l'endroit où sont offerts des programmes d'éducation et de formation destinés aux adultes;
- de donner une vue d'ensemble de la participation des employeurs au processus de formation et de l'éducation;
- de définir les obstacles à la formation et à l'éducation.

4. CONCEPTS ET DÉFINITIONS

Les sections suivantes décrivent dans leurs grandes lignes les concepts et définitions pouvant intéresser les utilisateurs. La section 4.1 comprend une description des concepts et définitions de l'Enquête sur la population active alors que la section 4.2 renferme les concepts et définitions propres à l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes. Les utilisateurs trouveront au chapitre 10 du présent guide une copie des formulaires d'enquête utilisés pour l'enquête de 1992.

4.1 Concepts et définitions de l'Enquête sur la population active

Situation vis-à-vis de l'activité

Situation du répondant sur le marché du travail; un membre de la population active âgé de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'établissement) est soit **occupé**, soit **en chômage**, soit **inactif**.

Personnes occupées

Les personnes occupées sont celles qui, au cours de la semaine de référence :
a) ont fait un travail[2] quelconque
b) avaient un emploi mais n'étaient pas au travail pour l'une des raisons suivantes :

- maladie ou invalidité (de l'enquêté)
- obligations personnelles ou familiales
- mauvais temps
- conflit de travail
- vacances
- autre raison non précisée ci-dessus (à l'exception des personnes mises à pied et de celles qui devaient commencer à travailler à une date ultérieure déterminée).

---

[2] On entend par «travail» tout travail fait contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, c'est-à-dire le travail fait contre rémunération pour un employeur ou son propre compte. Il peut également s'agir d'un travail familial non rémunéré, c'est-à-dire d'un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un bureau professionnel, qui est possédé ou exploité par un membre apparenté du ménage. Parmi les tâches en question, on retrouve la comptabilité, la vente de produits et le service aux tables. Les tâches ménagères ou l'entretien de la maison ne sont pas considérés comme faisant partie du travail familial non rémunéré.

Chômeurs

Les chômeurs sont les personnes qui, au cours de la semaine de référence :

a) étaient sans emploi, avaient activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines (y compris la semaine de référence) et étaient prêtes à travailler[3];

b) n'avaient pas activement cherché de travail au cours des quatre dernières semaines, mais avaient été mises à pied[4] et étaient prêtes à travailler;

c) n'avaient pas activement cherché de travail au cours des quatre dernières semaines, mais devaient commencer un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins à compter de la semaine de référence, et étaient prêtes à travailler.

Inactifs

Il s'agit de la partie de la population civile hors institution âgée de 15 ans et plus qui était ni occupée ni en chômage pendant la semaine de référence.

Branche d'activité et profession

L'enquête sur la population active fournit des renseignements sur la profession et la branche d'activité des personnes occupées, des chômeurs et inactifs qui ont occupé un emploi au cours des cinq dernières années. Depuis 1984 ces statistiques sont fondées sur la Classification types des professions de 1980 et sur la Classification types des industries de 1980.

---

[3] On considère comme prêtes à travailler les personnes de ce groupe qui:
(i) étudiaient à plein temps tout en cherchant du travail à temps partiel et qui répondaient au critère (ii) ci-dessous. (Les étudiants à plein temps qui cherchaient du travail à plein temps ne sont pas considérés comme ayant été prêts à travailler pendant la semaine de référence.)
(ii) ont déclaré qu'il n'y avait aucune raison pour laquelle elles ne pouvaient prendre un emploi pendant la semaine de référence ou ne pouvaient en prendre un en raison "de maladie ou invalidité", "d'obligations personnelles ou familiales", ou "parce qu'elles avaient déjà un emploi".

[4] On considère comme mises à pied les personnes qui s'attendent à réintégrer l'emploi qu'elles occupaient avant d'être mises à pied.

Avant 1984, les données étaient groupées selon la Classification des professions du recensement de 1971 et la Classification des activités économiques de 1970.

Semaine de référence

La semaine civile complète sur laquelle porte l'Enquête sur la population active chaque mois. C'est habituellement la semaine où tombe le 15e jour du mois. Les interviews sont réalisées durant la semaine suivante, appelée semaine d'enquête, et la situation vis-à-vis de l'activité est celle de la semaine de référence.

Emploi à plein temps

L'emploi à plein temps tient compte des personnes qui travaillent habituellement 30 heures ou plus par semaine, plus celles qui travaillent moins de 30 heures mais qui se considèrent comme étant employées à plein temps (par exemple, les pilotes de ligne).

Emploi à temps partiel

L'emploi à temps partiel tient compte de toutes les autres personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine.

4.2 Concepts et définitions de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes

Au cours des 12 derniers mois

S'entend de la période allant du 1er janvier 1991 au 31 décembre 1991.

Centre de formation

Les grandes entreprises, l'administration fédérale et certains franchiseurs possèdent ou louent des installations spéciales pour la formation de leurs employés. Dans le cas des répondants travaillant dans un bureau régional ou une succursale, considérez le bureau central comme un centre de formation ou des installations spéciales.

Collèges communautaires

Ces établissements comprennent les collèges d'arts appliqués et de technologie (en Ontario), les collèges classiques et les cégeps (au Québec) ainsi que les programmes qu'une personne ne peut normalement suivre que si elle possède un diplôme d'études secondaires.

Congé

On considère que le répondant est en congé quand celui-ci suit un programme de formation pendant ses heures normales de travail et qu'il reçoit, en tout ou en partie, son salaire. Selon la perception du répondant, le congé pourra également comprendre les horaires variables et les vacances.

Congé d'étude

On accorde un «congé d'étude» à un employé afin que celui-ci suive un programme d'éducation ou de formation (perfectionnement général, acquisition de nouvelles compétences, études postsecondaires, etc.). Le congé d'étude est habituellement considéré pour les cours ou les programmes suivis à temps plein et dont la durée est d'un mois ou plus. Ces congés peuvent être rémunérés ou non.

Cours ou formation à court terme

Il s'agit d'un cours ou d'une formation suivi à plein temps d'une durée de moins d'un mois.

Cours ou formation à temps partiel

Par temps partiel, on entend que le cours ou la formation n'a pas été suivi d'une seule traite, ni sur une base occasionnelle, mais bien sur une période prolongée.

Cours portant sur un passe-temps, une activité de loisirs ou de développement personnel

Les cours suivis en vue d'apprendre un passe-temps ou de mieux se développer sur le plan psychologique, social ou physique, ou encore par intérêt personnel pour un sujet particulier.

École de formation commerciale

Il s'agit d'écoles privées à but lucratif autorisées par la province, qui dispensent de la formation professionnelle.

École de formation professionnelle ou de métiers

La formation professionnelle et technique varie d'une province à l'autre et à l'intérieur d'une même province. Elle est offerte dans des établissements publics et privés comme les collèges communautaires, les instituts de technologie, les écoles de métiers et les collèges commerciaux. Elle peut également être dispensée en cours d'emploi, dans des programmes d'apprentissage et en effectuant un stage dans une entreprise.

Employeur

Dans le questionnaire, l'employeur dont il est question est l'employeur au moment où le programme d'éducation ou de formation est suivi. Si aucun programme n'est suivi, l'employeur est alors l'employeur du dernier emploi principal.

Formation à plein temps

Se définit comme le temps passé à suivre un cours ou un programme de formation qui occupait la plus grande partie de chaque semaine de travail.

Formation à temps plein de moins d'un mois

S'entend d'une formation intensive et continue de moins d'un mois. Cette formation est généralement offerte durant les heures normales de travail.

Formation en milieu de travail ou formation sur le tas

Une formation formelle ou informelle, structurée ou non structurée donnée sur le lieu de travail. Comprend la formation qu'une personne acquière en accomplissant son travail normalement en compagnie de collègues expérimentés et sous la direction de ses supérieurs.

Formation en vue de la carrière ou de l'emploi

Le but de la formation ou de l'éducation est d'acquérir de nouvelles compétences pour l'emploi occupé actuellement ou pour un emploi futur, pour obtenir un meilleur salaire, accroître ses perspectives d'emploi dans le domaine du travail actuel ou dans un autre domaine, d'augmenter ses possibilités d'avancement, etc.

Formation sous forme d'auto-apprentissage

Il s'agit de l'enseignement individuel donnée par un instructeur professionnel à un élève. Il peut aussi s'agir du «volet pratique» d'un cours (par exemple, un laboratoire d'informatique) ou d'une série d'exercices ou de problèmes conçus pour mettre en pratique la matière enseignée.

Frais de scolarité

Les frais de scolarité sont des montants d'argent versés aux écoles/institutions pour les programmes de formation.

Instructeur de votre entreprise

Un instructeur qui est essentiellement un formateur et en général ce travail fait partie de sa tâche.

Intérêt personnel

Le répondant s'est inscrit à un programme pour une raison qui ne concernait ni son emploi ni sa carrière. Il s'agit de cours ou de programmes conçus pour accroître ses compétences sociales ou de cours suivis pour des raisons de développement personnel.

Internat

La période de formation que doit suivre le diplômé d'une école de médecine, période pendant laquelle celui-ci accomplit les tâches d'un médecin ou d'un chirurgien adjoint.

Ordinateur comme outil pédagogique

On considère qu'un ordinateur est utilisé comme outil pédagogique lorsque l'élève s'en est servi pour apprendre une matière, par exemple des travaux pratiques sur ordinateur. L'ordinateur doit enseigner quelque chose pour que l'on considère qu'il s'agit d'un outil pédagogique. L'ordinateur n'est pas un outil pédagogique lorsqu'il sert à des tâches comme la dactylographie des travaux ou la recherche bibliographique.

Programme

Habituellement un choix d'un ou plusieurs cours ou encore une combinaison de cours choisis à partir d'un plan d'études, d'un annuaire ou d'une liste. Les cours faisant partie d'un programme donnent habituellement droit à des unités permettant d'obtenir un grade, un diplôme ou un certificat.

Programme à temps plein/Programme à temps partiel

La définition de «temps partiel» et de «temps plein» est établie par l'établissement d'enseignement. Tous les établissements divisent les élèves comme étant à temps plein ou à temps partiel en fonction du nombre de cours auxquels les élèves se sont inscrits. La définition de «temps plein» et de «temps partiel» fait en fonction des programmes, du genre d'établissement (collège ou université) et de la province. Donc, le fait qu'une personne soit classée comme un étudiant à temps plein ou non dépend de la façon dont l'école, le collège ou l'université qu'elle fréquentait l'a classée.

Programme collégial

Par programme collégial, on entend les programmes offerts par les collèges d'arts appliqués et de technologie (en Ontario), les collèges classiques et les cégeps (au Québec) ainsi que les programmes qu'une personne ne peut normalement suivre que si elle possède un diplôme d'études secondaires.

Programme d'apprentissage

Un programme d'apprentissage alternant formation en cours d'emploi (observation et pratique) et courtes périodes de formation connexe en classe (cours techniques où sont enseignés les aspects théoriques) vise à former un compagnon ou homme de métier qualifié. L'employeur consent, par contrat, à employer et à former un apprenti qui travaillera sous la surveillance d'un compagnon qualifié. Au Québec, il est possible de recevoir une formation en apprentissage sans enseignement en classe.

Programme de formation professionnelle et technique

Un école de métier ou un école professionnelle est un établissement public offrant des diplômes et des certificats de métiers. Cette expression désigne les cours d'habiletés qui préparent le stagiaire à occuper un emploi qui n'est pas de niveau «professionnel» ou «semi-professionnel». Ces cours portent essentiellement sur l'acquisition d'aptitudes manuelles comportant divers degrés de complexité et sur l'application de procédures et de techniques établies. Bien que les préalables varient, bien souvent on n'exige pas que l'élève ait un diplôme d'études secondaires pour être admis.

Programme universitaire

Une université est un établissement qui offre au moins un programme en arts ou en sciences et qui décerne des grades, diplômes ou certificats universitaires. En règle générale, il faut avoir terminé ses études secondaires pour y être admis.

Séminaires ou ateliers

Les séminaires et les ateliers sont des cours ou des conférences de courte durée où les participants étudient un sujet particulier et en discutent.

Stage d'avocat

Par stage d'avocat, on entend la période de formation (habituellement d'une durée de douze mois) pendant laquelle le titulaire d'un baccalauréat en droit doit pratiquer le droit sous la surveillance d'un avocat; ce stage s'inscrit dans les exigences préalables à l'obtention du permis de pratiquer le droit dans toutes les provinces.

Télé-Enseignement

Une forme d'enseignement où les enseignants et les élèves ne sont pas au même endroit. Voici des exemples : les cours par correspondance et l'enseignement télévisé ou radiodiffusé. Les étudiants étudient d'ordinaire à leur domicile, à temps partiel. Les directives sont reçues par la poste (sous forme de lectures à faire) et (ou) sur support électronique (télévision, magnétocassettes ou les audiocassettes). En Colombie-Britannique, les programmes suivis avec l'«Open Learning Institute» entrent dans la catégorie de l'enseignement à distance.

NOTA : L'élève doit être inscrit au programme pour être compté.

5. PLAN DE L'ENQUÊTE

Comme l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes a été menée en janvier 1992 auprès d'un sous-échantillon des logements de l'échantillon de l'EPA, le plan de son échantillon est étroitement lié à celui de l'EPA. Le plan de l'EPA est décrit brièvement aux sections 5.1 à 5.4[5] Les sections 5.5 et 5.6 décrivent de quelle manière l'EEFA différait du plan de base de l'EPA.

5.1 Champ de l'enquête

L'EPA est la plus importante enquête périodique sur les ménages puisque son échantillon est constitué d'environ 73,000 logements dans tout le Canada. L'EPA est réalisée tous les mois et son échantillon est représentatif de la population civile, âgée de 15 ans ou plus, ne vivant pas dans un établissement et résidant dans les dix provinces du Canada. Sont spécifiquement exclus du champ de l'enquête les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les personnes vivant sur les réserves indiennes, les membres à plein temps des Forces armées canadiennes et les pensionnaires d'institutions. Ces groupes représentent en tout environ 2 % de la population âgée de 15 ans et plus. On désigne les membres de la population visés par l'EPA par l'expression *personnes admissibles*.

5.2 Plan de l'échantillon

L'échantillon de l'EPA est basé sur un plan aréolaire stratifié à plusieurs degrés faisant appel à un échantillonnage probabiliste à toutes les étapes du plan. Les principes du plan sont les mêmes pour toutes les provinces. On trouvera, dans le présent document, un schéma récapitulant les degrés du plan.

5.2.1 Stratification primaire

Les provinces sont d'abord stratifiées en régions économiques, qui sont des régions géographiques de structure économique plus ou moins homogène constituées en vertu des ententes fédérale-provinciales et qui sont relativement stables dans le temps.

Ces régions économiques sont considérées comme des strates primaires et on procède à une stratification plus poussée à l'intérieur de chacune d'entre elles (voir la section 5.2.3).

---

[5] On trouvera une description détaillée du plan de l'EPA dans la publication de Statistique Canada intitulée **Méthodologie de l'enquête sur la population active du Canada**, 1984-1990 (N° 71-526 au catalogue).

5.2.2 Types d'unités

Les régions économiques sont subdivisées en 3 catégories : les unités autoreprésentatives (UAR), les unités non autoreprésentatives (UNAR) et les secteurs spéciaux. Les UAR sont généralement des régions urbaines dont la population (selon le recensement de 1981) excède 15,000 personnes ou dont les caractéristiques uniques relatives à la population active exigent qu'elles soient constituées en UAR. Dans la plupart des cas, les limites des UAR correspondent aux délimitations établies pour le recensement.

Toutes les UAR de chaque région économique font partie de l'enquête et, comme leur nom l'indique, chacune est représentée par son propre échantillon.

Les UNAR sont les régions à l'extérieur aux UAR. Elles sont principalement constituées de petits centres urbains et de régions rurales. Chaque région économique renferme une UNAR qui est représentée par son propre échantillon.

Une petite proportion (environ 1 %) de la population de l'EPA demeure dans des institutions (par exemple, le personnel résident des hôpitaux ou des écoles ou les résidents permanents des hôtels ou des motels), dans des bases militaires (le personnel civil seulement), ou dans des régions éloignées des provinces, que les intervieweurs de l'EPA ne peuvent atteindre facilement. À des fins administratives, ce segment de la population est échantillonné séparément à l'aide de la base de sondage des secteurs spéciaux. Ce segment de l'échantillon est sélectionné à l'échelle provinciale indépendamment de la stratification utilisée pour les UAR et les UNAR.

5.2.3 Stratification secondaire

Les UAR sont ensuite délimitées individuellement en strates du plan, qui reflètent des régions de statut socio-économique semblable selon le recensement de 1981. Le degré de stratification (c'est-à-dire le nombre de strates) dépend de la taille de l'UAR.

Dans les régions économiques où la population des UNAR constitue une proportion importante de la population de la région économique, l'UNAR est ensuite délimitée en strates urbaines et rurales distinctes. À l'intérieur de chacune de ces strates, on procède à une nouvelle stratification pour refléter les différences en ce qui a trait à un certain nombre de caractéristiques de la population active.

Dans les secteurs spéciaux, les strates sont constituées à l'échelle provinciale. Les strates reflètent les principaux types de groupes spéciaux de la population pour lesquels il faut utiliser des procédures administratives spéciales d'échantillonnage. Il s'agit des établissements militaires, des institutions et des régions éloignées.

5.2.4 Délimitation et sélection des grappes

Dans chaque strate secondaire se trouvant dans les UAR, un certain nombre de groupes de logements géographiquement contigus, ou grappes, sont constitués à partir d'une combinaison de comptes du recensement de 1981 et d'un dénombrement sur le terrain. Ces grappes coïncident généralement avec des îlots urbains ou des côtés d'îlot. La sélection d'un échantillon de grappes (en général, 6 ou 12 grappes) à partir de chacune de ces strates secondaires représente le premier degré de l'échantillonnage dans les UAR.

Dans chacune des strates secondaires des UNAR, un certain nombre de grandes régions géographiques sont délimitées de façon à ce que chacune reflète en fonction d'un certain nombre de caractéristiques socio-économiques, la composition de la strate où elle est située. Deux ou quatre de ces régions, appelées unités primaires d'échantillonnage (UPÉ), sont sélectionnés dans l'échantillon à partir de chaque strate secondaire. Dans chaque UPÉ sélectionnée, un certain nombre de plus petits groupes de logements géographiquement contigus, ou grappes, sont ensuite constitués d'après des caractéristiques physiques bien définies identifiables tant sur les cartes que sur le terrain.

Dans les secteurs spéciaux, les secteurs de dénombrement du recensement (régions géographiques parcourues par les recenseurs) représentent le premier degré de sélection. Dans les secteurs de dénombrement sélectionnés, des groupes de logements géographiquement contigus, ou grappes, sont constitués au besoin et la sélection d'un échantillon parmi ces grappes représente le deuxième degré de l'échantillonnage.

5.2.5 Sélection des logements

Dans les trois types d'unités (UAR, UNAR et secteurs spéciaux), les intervieweurs commencent par visiter les grappes sélectionnées, puis on dresse une liste de tous les logements privés de chaque grappe. Un échantillon de 6 logements (en moyenne) est ensuite sélectionné à partir de cette liste, ce qui représente le dernier degré de l'échantillonnage.

Dans les 17 UAR les plus importantes, on sélectionne un échantillon d'appartements dans les grands immeubles d'appartements à partir d'un registre distinct fondé sur les renseignements fournis par la SCHL. Cette opération a pour but d'assurer une meilleure représentation des locataires d'appartements dans l'échantillon et de minimiser l'effet de croissance dans les grappes en raison de la construction de nouveaux immeubles à appartements.

5.2.6 Sélection des personnes

On obtient des données démographiques pour toutes les personnes ayant pour domicile habituel le logement sélectionné. Les données de l'EPA sont recueillies pour tous les membres civils du ménage âgés de 15 ans et plus.

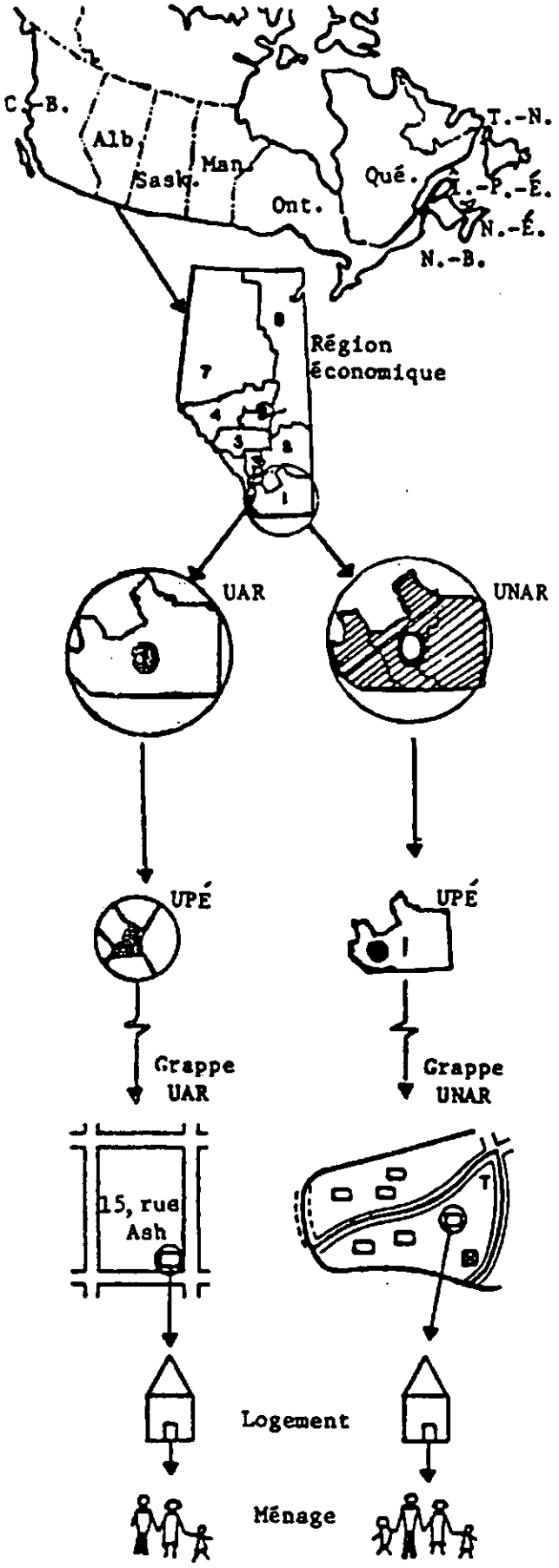

EPA - PLAN DE L'ÉCHANTILLON

À chaque étape du plan de l'échantillon, on fait appel à des méthodes d'échantillonnage aléatoires afin de s'assurer que l'échantillon est aléatoire tout en étant représentatif de la population visée.

Le plan de l'échantillon est le même pour chaque province.

Chaque province est constituée d'un certain nombre de régions économiques, soit de secteurs de structure économique semblable constitués sur la base des ententes fédérale-provinciales.

Chaque région économique est divisée en unités autoreprésentatives (UAR), en unités non autoreprésentatives (UNAR) et en secteurs spéciaux. Les UAR sont des villes de plus de 15,000 habitants ou des villes dont les caractéristiques justifient qu'elles soient considérées comme des unités autoreprésentatives. Les UNAR sont les régions qui se situent à l'extérieur des UAR. Les secteurs spéciaux sont constitués par les établissements militaires, les hôpitaux et autres institutions, et les régions éloignées.

Les UAR et les UNAR sont délimitées en unités primaires d'échantillonnage (UPÉ), qui sont des secteurs qu'un interviewer peut visiter facilement. Un échantillon d'UPÉ est ensuite sélectionné.

Les UPÉ sélectionnées sont alors délimitées en grappes de logements qui correspondent à des îlots ou à des côtés d'îlots (dans les secteurs urbains) et qui correspondent à des frontières physiques identifiables (dans les secteurs ruraux). On sélectionne ensuite un échantillon des grappes et les agents recenseurs sur le terrain dressent la liste de tous les logements privés se trouvant dans les grappes sélectionnées.

À l'intérieur de chaque grappe sélectionnée, un échantillon des logements est sélectionné à partir de la liste des logements.

À l'intérieur de chaque logement sélectionné, l'EPA permet de recueillir les renseignements correspondant à chaque membre du ménage de 15 ans ou plus.

5.3 Taille de l'échantillon

La taille de l'échantillon de personnes admissibles de l'EPA est calculée selon la précision statistique que l'on désire atteindre en ce qui a trait à diverses caractéristiques de la population active aux niveaux provincial et infraprovincial, afin de répondre aux besoins des gouvernements fédéral et provinciaux et des municipalités ainsi que d'une foule d'autres utilisateurs de données.

L'échantillon mensuel de l'EPA comporte approximativement 73,000 logements. Après avoir exclu les logements vacants, démolis ou convertis à des usages non résidentiels et ceux où ne vivent que des personnes non admissibles ainsi que les logements en construction et les logements saisonniers, il reste environ 63,000 logements occupés par une ou plusieurs personnes admissibles. Dans ces logements, l'EPA permet de recueillir des renseignements sur environ 122,000 civils âgés de 15 ans et plus.

5.4 Renouvellement de l'échantillon

L'EPA emploie un plan par panels où l'ensemble de l'échantillon mensuel des logements est constitué de 6 panels, ou groupes de renouvellement, à peu près de la même taille, que l'on considère représentatifs de toute la population de l'EPA. Tous les logements d'un groupe de renouvellement demeurent dans l'échantillon de l'EPA pendant 6 mois consécutifs. Ils sont ensuite remplacés (retirés de l'échantillon par renouvellement) par un nouveau panel de logements sélectionné à partir des mêmes grappes ou d'autres grappes semblables.

Ce procédé de renouvellement a été adopté afin de s'assurer que l'échantillon des logements reflète constamment les changements au parc immobilier actuel et de minimiser les problèmes de non-réponse ou de fardeau de répondant qui se produiraient si les ménages devaient demeurer plus de 6 mois dans l'échantillon. Il a également pour avantage, sur le plan statistique, de fournir une base de sondage commune en vue de réaliser des comparaisons à court terme, d'un mois à l'autre, des caractéristiques de l'EPA.

Grâce à la méthode des groupes de renouvellement, on peut facilement réaliser des enquêtes supplémentaires au moyen du plan d'échantillonnage de l'EPA mais n'utilisant pas l'échantillon complet de l'enquête.

5.5 Modifications apportées au plan de l'EPA pour l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes

L'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EEFA) a fait appel à cinq des six groupes de renouvellement de l'échantillon de l'EPA de janvier 1992. Le champ de l'EPA a été modifié pour l'EEFA de manière à y inclure tous les membres du ménage âgés de 17 ans ou plus, dont les membres âgés de 70 ans ou plus. Alors qu'on réunit des renseignements sur tous les membres admissibles du ménage pour l'EPA, dans le cas de l'EEFA, on recueille des données auprès d'un seul membre présélectionné et les réponses par personne interposée ne sont pas permises.

5.6 Effectif de l'échantillon de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes

Le tableau ci-dessous illustre l'effectif de l'échantillon de l'EPA-EEFA. Les questions de l'EEFA n'étaient posées qu'à un seul membre du ménage; l'effectif de l'échantillon représente donc le nombre réel de ménages échantillonnés pour les cinq panels de renouvellement de l'EPA.

PROVINCE	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON
Terre-Neuve	2,550
Île-du-Prince-Édouard	1,187
Nouvelle-Écosse	3,607
Nouveau-Brunswick	3,189
Québec	10,012
Ontario	14,256
Manitoba	3,533
Saskatchewan	3,932
Alberta	4,769
Colombie-Britannique	4,538
CANADA	51,573

6. COLLECTE DES DONNÉES

La collecte de données de l'EPA s'effectue chaque mois durant la semaine qui suit la semaine de référence de l'EPA, habituellement la troisième semaine du mois.

6.1 L'interview de l'EPA

Les intervieweurs de Statistique Canada, qui sont des employés à temps partiel engagés et formés pour mener l'EPA, se mettent en rapport avec chacun des logements de l'échantillon pour obtenir les renseignements souhaités sur la population active. Chaque intervieweur rejoint environ 70 logements par mois.

On effectue une visite dans les nouveaux logements de l'échantillon. L'intervieweur commence par recueillir des données socio-démographiques pour chaque membre du ménage, puis les renseignements sur la population active pour tous les membres admissibles. Si le logement est doté d'un téléphone, les interviews suivantes se feront par téléphone moyennant autorisation. Par conséquent, environ 85 % de tous les logements sont interrogés par téléphone. Lors des interviews mensuelles subséquentes, l'intervieweur confirme les données socio-démographiques recueillies le premier mois et recueille les données sur la population active pour le mois en cours.

Dans tous les logements, on obtient des données sur tous les membres du ménage auprès d'un membre du ménage bien informé (habituellement la personne qui se trouve à la maison au moment de l'appel de l'intervieweur). Les renseignements recueillis par personne interposée, qui constituent environ 55 % de ces données, permettent d'éviter les coûts élevés et le gaspillage de temps que représenteraient les visites ou appels à effectuer par la suite pour obtenir des renseignements auprès de chaque répondant.

À la fin des interviews mensuelles de l'EPA, les intervieweurs présentent l'enquête supplémentaire à mener, le cas échéant, auprès d'une partie ou de la totalité des membres du ménage ce mois-là.

Si au cours de la période de six mois où un logement fait normalement partie de l'échantillon, un ménage entier déménage et qu'un autre le remplace, on recueille des données sur le nouveau ménage pour le reste de la période de six mois.

6.2 Surveillance et contrôle

Tous les intervieweurs de l'EPA travaillent sous la surveillance d'un personnel d'intervieweurs principaux chargés de veiller à ce que les intervieweurs connaissent bien les concepts et les procédures de l'EPA et de ses nombreuses enquêtes supplémentaires, d'exercer un contrôle périodique de leurs intervieweurs et d'examiner les documents qu'ils ont remplis. À leur tour, les intervieweurs principaux travaillent sous la supervision des gestionnaires du programme de l'EPA, qui se trouvent dans chacun des 8 bureaux régionaux de Statistique Canada.

6.3 Non-réponse à l'EPA

On recommande aux intervieweurs de faire tout leur possible pour mener une interview de l'EPA auprès des membres des ménages admissibles. Pour obtenir la collaboration des personnes qui avaient tout d'abord refusé à participer à l'EPA, le Bureau régional envoie une lettre à l'adresse du logement mettant l'accent sur l'importance de l'enquête et de la collaboration du ménage. Cette lettre est suivie d'un second appel (ou d'une visite) de l'intervieweur. Si le moment de l'appel (ou de la visite) de ce dernier ne convient pas, celui-ci prend rendez-vous pour rappeler à un moment plus opportun. Les logements échantillonnés ne doivent en aucun cas être remplacés par d'autres pour cause de non-réponse.

Chaque mois, même après avoir tout mis en oeuvre pour obtenir des interviews, il reste un petit nombre de ménages non répondants. Si on avait obtenu des renseignements de la part de ces ménages pour l'EPA du mois précédent, ces renseignements sont reportés et servent de données de l'EPA pour le mois en cours. On n'a pas recueilli de renseignements pour l'EEFA auprès de ces ménages.

6.4 Non-réponse à l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes

Pour tous les ménages qui avaient répondu à l'EPA, l'étape suivante de la collecte des données a consisté à poser les questions de l'EEFA au membre du ménage sélectionné. On a relevé 51,573 personnes en tout et le questionnaire de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes a été administré à 45,328 personnes, ce qui représente un taux de réponse de 87.9 % pour l'EEFA. Le lecteur trouvera des renseignements plus détaillés sur le taux de réponse au chapitre 8, «Qualité des données».

6.5 Modifications à la collecte de données pour l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes

Les questions de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes de 1992 ont été posées à un membre du ménage présélectionné au hasard. Le choix aléatoire a été réalisé au bureau central avant la semaine d'enquête. Des étiquettes établissant l'identité des personnes sélectionnées ont été apposées sur les questionnaires.

Après avoir terminé les questions de l'Enquête sur la population active, l'intervieweur demandait à parler à la personne présélectionnée pour remplir le questionnaire de l'EEFA. Si cette personne n'était pas disponible, l'intervieweur prenait rendez-vous pour un moment qui convenait mieux. Les réponses par personne interposée n'étaient pas autorisées; la période de collecte a donc été prolongée d'une semaine pour permettre aux intervieweurs de rejoindre les personnes présélectionnées.

Dans certains cas, les intervieweurs devaient choisir eux-mêmes le répondant à l'aide de la grille figurant sur l'étiquette du questionnaire. Ce choix par l'intervieweur («choix manuel») était fait uniquement dans trois situations :

i) il s'agissait entièrement d'un nouveau ménage depuis la dernière interview de l'EPA;

ii) la composition du ménage pour les personnes âgées de 17 ans et plus avait changée;

iii) l'étiquette avait été imprimée avec la directive CHOIX MANUEL : cette directive indiquait qu'on ne disposait pas de renseignements sur le ménage, recueillis au cours des mois précédents, qui auraient permis de faire la présélection.

7. TRAITEMENT DES DONNÉES

Le principal résultat de l'EEFA est un fichier de microdonnées «épuré». Ce chapitre présente un bref aperçu des étapes du traitement en vue de la réalisation de ce fichier.

7.1 Saisie des données

La saisie des données de l'EEFA s'est effectuée à l'aide de mini-ordinateurs situés dans chacun des bureaux régionaux de Statistique Canada. Au cours de ce processus, tous les documents contenant au moins un poste rempli par un intervieweur ont été saisis et une version non vérifiée de l'enregistrement informatique a été transmise électroniquement à Ottawa pour un traitement ultérieur.

7.2 Vérification

La première étape du dépouillement de l'enquête entrepris au Bureau central a consisté à remplacer toutes les valeurs «hors limites» du fichier de données par des blancs en vue de faciliter la vérification.

Les erreurs dans le déroulement du questionnaire, où l'on a relevé des questions qui ne s'appliquaient pas au répondant et auxquelles on n'aurait donc pas dû répondre mais pour lesquelles on avait des réponses, constituent le premier type d'erreur traité. Dans ce cas, une vérification par ordinateur a éliminé automatiquement les données superflues en suivant l'ordre du questionnaire dicté par les réponses à des questions précédentes et parfois subséquentes.

Le second type d'erreur traité regroupait également des erreurs dans le déroulement du questionnaire. Il s'agissait toutefois, dans ce cas, de données manquantes dans les questions pour lesquelles il y aurait dû y avoir des réponses. (Ces erreurs étaient indiquées lors de la vérification informatique. Les réponses étaient alors imputées à partir d'un enregistrement semblable : le couplage était fondé sur une série de caractéristiques considérées comme étant reliées aux postes manquants. Lorsque le couplage s'avérait impossible et que l'enregistrement comportait toujours des données manquantes, un code «non-réponse» ou «non déclaré» était attribué au poste.)

7.3 Codage des questions ouvertes

Quelques postes du questionnaire ont été remplis par l'intervieweur sous forme de question ouverte. Il s'agissait de postes portant sur le domaine d'études ou la spécialité du programme ainsi que le titre et le nom des cours suivis en 1991. Au total, le questionnaire comprenait 25 questions entièrement ou partiellement ouvertes. Celles-ci portaient sur le nom de cours ou de programmes auxquels étaient inscrits les répondants.

À l'aide d'un système automatisé de codage généralisé, le Système de codage automatisé par reconnaissance de texte (ACTR), 10,220 réponses sur le programme de formation ont été codées automatiquement. Les 10,191 réponses restantes ont été codées manuellement (les codes «non déclaré» ne sont pas compris dans ce chiffre). Les codes attribués manuellement a été contre-vérifiés pour des raisons d'homogénéité et les divergences ont été résolues par des discussions. On trouvera une liste complète des codes utilisés pour le codage des réponses portant sur l'éducation à l'annexe A.

7.4 Création de variables dérivées

On a calculé un certain nombre de données élémentaires du fichier de microdonnées en combinant des postes du questionnaire pour faciliter l'analyse des données. Les variables dérivées suivantes ont été crées :

. État de la formation

1 Formation organisée ou offerte par l'employeur
2 Formation non organisée par l'employeur
3 Formation organisée et non organisée par l'employeur
4 Formation en milieu de travail seulement
5 Non participant

. Nombre total de programmes suivis

. Nombre total de cours suivis

. Répondant a suivi de la formation organisée ou offerte par l'employeur

. Répondant a suivi de la formation non organisée ni offerte par l'employeur

- Nombre total de cours non organisés ni offerts par l'employeur que le répondant a suivi

- Répondant a suivi un programme

- Nombre total de programmes suivis en partie B

- Nombre total de cours suivis en partie C

- Nombre total de programmes suivis en partie E

- Nombre total de cours suivis en partie F

- Nombre total de cours suivis en partie G

- Profession

  1 Col blanc
  2 Col bleu
  3 Personnes inactives

- Groupes d'âge

  1 17 à 24 ans
  2 25 à 34 ans
  3 35 à 44 ans
  4 45 à 54 ans
  5 55 à 64 ans
  6 65 ans et plus
  9 Non déclaré

- Agglomération géographique

  1 Urbaine
  2 Rurale
  3 Autre

- Revenu total

- Q27_1agg Codes des principaux domaines d'études, regroupés

  00 Ne s'applique pas
  01 Enseignement, loisirs et orientation
  02 Beaux-arts et arts appliqués
  03 Lettres, sciences humaines et disciplines connexes
  04 Sciences sociales et disciplines connexes
  05 Commerce, gestion et administration des affaires
  06 Sciences et techniques agricoles et biologiques
  07 Génie et sciences appliquées
  08 Techniques et métiers du génie et des sciences appliquées
  09 Professions, sciences et technologies de la santé
  10 Mathématiques et sciences physiques
  11 Autre
  12 Recyclage
  13 Enrichissement personnel
  14 Activités de loisirs
  98 Ne sait pas
  99 Non déclaré

- Q27_2agg Codes des principaux domaines d'études, regroupés

  (voir Q27_1agg pour les codes regroupés)

- Q27_3agg Codes des principaux domaines d'études, regroupés

  (voir Q27_1agg pour les codes regroupés)

- Q27_4agg Codes des principaux domaines d'études, regroupés

  (voir Q27_1agg pour les codes regroupés)

- Q27_5agg Codes des principaux domaines d'études, regroupés

  (voir Q27_1agg pour les codes regroupés)

. Q44_1agg Codes des principaux domaines d'études, regroupés

(voir Q27_1agg pour les codes regroupés)

. Q44_2agg Codes des principaux domaines d'études, regroupés

(voir Q27_1agg pour les codes regroupés)

. Q44_3agg Codes des principaux domaines d'études, regroupés

(voir Q27_1agg pour les codes regroupés)

. Q44_4agg Codes des principaux domaines d'études, regroupés

(voir Q27_1agg pour les codes regroupés)

. Q44_5agg Codes des principaux domaines d'études, regroupés

(voir Q27_1agg pour les codes regroupés)

. Q68_1agg Codes des principaux domaines d'études, regroupés

(voir Q27_1agg pour les codes regroupés)

. Q68_2agg Codes des principaux domaines d'études, regroupés

(voir Q27_1agg pour les codes regroupés)

. Q68_3agg Codes des principaux domaines d'études, regroupés

(voir Q27_1agg pour les codes regroupés)

. Q68_4agg Codes des principaux domaines d'études, regroupés

(voir Q27_1agg pour les codes regroupés)

- Q68_5agg Codes des principaux domaines d'études, regroupés

  (voir Q27_1agg pour les codes regroupés)

- Q83_1agg Codes des principaux domaines d'études, regroupés

  (voir Q27_1agg pour les codes regroupés)

- Q83_2agg Codes des principaux domaines d'études, regroupés

  (voir Q27_1agg pour les codes regroupés)

- Q83_3agg Codes des principaux domaines d'études, regroupés

  (voir Q27_1agg pour les codes regroupés)

- Q83_4agg Codes des principaux domaines d'études, regroupés

  (voir Q27_1agg pour les codes regroupés)

- Q83_5agg Codes des principaux domaines d'études, regroupés

  (voir Q27_1agg pour les codes regroupés)

- Q98_1agg Codes des principaux domaines d'études, regroupés

  (voir Q27_1agg pour les codes regroupés)

- Q98_2agg Codes des principaux domaines d'études, regroupés

  (voir Q27_1agg pour les codes regroupés)

- Q98_3agg Codes des principaux domaines d'études, regroupés

  (voir Q27_1agg pour les codes regroupés)

. Q98_4agg Codes des principaux domaines d'études, regroupés

(voir Q27_1agg pour les codes regroupés)

. Q98_5agg Codes des principaux domaines d'études, regroupés

(voir Q27_1agg pour les codes regroupés)

7.5 Pondération

Le principe sur lequel repose l'estimation pour un échantillon probabiliste comme celui de l'EPA veut que chacune des personnes faisant partie de l'échantillon «représente», à part elle-même, plusieurs autres personnes qui n'en font pas partie. Par exemple, dans un échantillon aléatoire simple de 2 % de la population, chaque personne représente 50 membres de la population.

La phase de pondération est l'étape où l'on calcule ce nombre (poids) pour chaque enregistrement, et où on l'enregistre dans le fichier des microdonnées pour chacun d'entre eux. Il faut utiliser ce poids pour calculer des estimations à partir du fichier de microdonnées. (Si, par exemple, le nombre de personnes inscrites à un programme à plein temps, au cours des 12 derniers mois, dans une université doit être estimé, cette opération s'effectue en sélectionnant les enregistrements des personnes qui présentent cette caractéristique et en additionnant les poids de ces enregistrements.)

On trouvera au chapitre 11 des précisions sur la méthode utilisée pour calculer ces poids d'échantillonnage.

7.6 Suppression de renseignements confidentiels

Il convient de mentionner que le fichier de microdonnées «à grande diffusion» décrit ci-dessus diffère à bien des égards du fichier «principal» de l'enquête conservé par Statistique Canada. Ces écarts sont dus à des mesures prises pour protéger l'anonymat des répondants à l'enquête. Les utilisateurs qui désirent accéder à des renseignements exclus du fichier de microdonnées peuvent acheter des totalisations personnalisées. Les estimations produites seront communiquées à l'utilisateur, à la condition qu'elles soient conformes aux lignes directrices pour l'analyse et la diffusion décrites au chapitre 9 du présent document.

1) **PROVINCE** - Suppression d'identificateurs géographiques

Le fichier maître de l'EEFA comprend des identificateurs géographiques pour les provinces, les régions économiques et les régions métropolitaines de recensement. Il est aussi possible d'obtenir, lorsque l'effectif de l'échantillon le permet, des estimations pour les régions urbaines, par tranche de taille. Le fichier de microdonnées à grande diffusion ne contient aucun identificateurs au niveau sous-provincial.

2) **F05Q73Q74** (type d'industrie)/**F05Q75, OCCHEAD, OCCSPOUSE** (type de profession)

Un code à trois chiffres de la classification types des industries (1980) ainsi qu'un code à trois chiffres de la classification type des professions ont été assignés à chaque enregistrement sur le fichier maître de l'EEFA. Ces codes ont été réduit à deux chiffres sur le fichier de microdonnées. Il y a 15 codes d'industrie-types et 51 de professions-types. Ce nombre est réduit à 24 dans le cas du chef du ménage et de son conjoint.

3) **F03Q33/HDAGE/SPAGE** - Groupes d'âge

Les âges rapportées sur le fichier maître de l'EEFA ont été regroupés en neuf classes. Les variables concernant l'âge du chef du ménage et l'âge du conjoint ont été regroupés de la même façon.

(Au besoin, certains des codes utilisés pour les réponses aux questions ouvertes ont été agrégés sur les fichiers de microdonnées. Ils sont regroupées pour correspondre aux grands schémas de codage.)

4) **F03Q38/EDHEAD/EDSPOUSE** - Niveau d'éducation

Les niveaux d'éducation ont été groupés en six catégories. Les variables concernant le niveau d'éducation du chef du ménage et de son conjoint ont été regroupés de la même façon.

Les variables suivantes sont tirées du formulaire F06, le questionnaire sur l'Éducation et la formation des adultes.

5) **Q27; Q44; Q68; Q83; Q98.** Ces questions réunissent des renseignements écrits sur les principaux domaines d'études.

Un code à trois chiffres décrivant le principal domaine d'études a été assigné à chaque enregistrement valide du fichier maître de l'EEFA. Il existe quelque 500 codes. Dans le fichier de microdonnées à grande diffusion, le nombre de codes a été réduit à 100 (100 codes à trois chiffres). Les renseignements concernant les programmes d'apprentissage sont disponibles uniquement au niveau à deux chiffres.

8. QUALITÉ DES DONNÉES

8.1 Taux de réponse

Le tableau ci-dessous résume les taux de réponse à l'Enquête sur la population active (EPA) et à l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EEFA).

	Taux de réponse des ménages pour toute l'EPA (jan. 92) (*1)	Taux de réponse des ménages pour les groupes de renouvellement 2 à 6 de l'EPA (*1)	Nombre de répondants admissibles à l'EEFA	Taux de réponse des personnes admissibles à l'EEFA (*2)
Terre-Neuve	96.9%	97.8%	2,305	90.4%
Île-du-Prince-Édouard	99.0%	99.3%	1,051	88.5%
Nouvelle-Écosse	96.8%	97.3%	3,255	90.2%
Nouveau-Brunswick	97.8%	98.3%	2,831	88.8%
Québec	96.9%	97.6%	8,917	89.1%
Ontario	95.9%	96.6%	12,326	86.5%
Manitoba	96.0%	96.9%	3,050	86.3%
Saskatchewan	96.5%	97.3%	4,160	87.8%
Alberta	96.9%	97.3%	4,160	87.2%
Colombie-Britannique	91.6%	92.1%	3,981	87.7%
CANADA	96.1%	96.8%	45,328	87.9%

NOTA : (*1) Le taux de réponse est le nombre de ménages déclarants exprimé en pourcentage du nombre de ménages admissibles.

(*2) Le taux de réponse est le nombre de personnes ayant répondu aux questions de l'EEFA en pourcentage du nombre de personnes «admissibles» qui ont répondu à l'EPA dans les panels de renouvellement sélectionnés. Dans le cas de l'EEFA, on entend par «admissible» une personne âgée de 17 ans ou plus choisie au hasard parmi les membres du ménage répondant.

8.2 Erreurs relatives à l'enquête

L'enquête permet de produire des estimations fondées sur les données portant sur un échantillon et recueillies auprès de ses membres. On aurait pu obtenir des estimations légèrement différentes si l'on avait procédé à un recensement complet en faisant appel au même questionnaire et aux mêmes intervieweurs, superviseurs, méthodes de traitement, etc., que pour cette enquête. L'écart entre les estimations découlant de l'échantillon et celles tirées d'un dénombrement complet effectué dans des conditions semblables est appelé erreur d'échantillonnage des estimations.

Des erreurs qui ne se rapportent pas à l'échantillonnage peuvent se produire à presque toutes les phases d'une enquête. Il se peut que les intervieweurs comprennent mal les instructions, que les répondants fassent des erreurs en répondant aux questions, que des réponses soient mal inscrites sur le questionnaire et des erreurs peuvent être introduites lors du traitement et de la totalisation des données. Ces erreurs sont toutes des exemples d'erreurs non dues à l'échantillonnage.

Sur un grand nombre d'observations, les erreurs aléatoires auront peu d'effet sur les estimations tirées des données recueillies dans le cadre de l'enquête. Toutefois, les erreurs qui se produisent systématiquement contribueront à des biais dans les estimations de l'enquête. On a consacré beaucoup de temps et d'efforts à réduire les erreurs non dues à l'échantillonnage dans l'enquête. Des mesures d'assurance de la qualité ont été appliquées à chaque étape du cycle de collecte et de traitement des données afin de surveiller la qualité des données. Ces mesures comprenaient l'emploi d'intervieweurs très expérimentés, une formation poussée des intervieweurs pour ce qui est des procédures d'enquête et du questionnaire, l'observation des intervieweurs afin de trouver les problèmes liés à la conception du questionnaire ou à la mauvaise interprétation des instructions, des procédures afin de s'assurer que les erreurs de saisie des données étaient minimisées et des vérifications de la qualité du codage et du contrôle afin de vérifier la logique du traitement.

L'effet de la non-réponse sur les résultats de l'enquête constitue une source importante d'erreurs non dues à l'échantillonnage dans les enquêtes. L'importance de la non-réponse varie d'une non-réponse partielle (le fait de ne pas répondre à une ou à plusieurs questions) à une non-réponse totale. Il y a non-réponse totale quand l'intervieweur n'a pu communiquer avec le répondant, lorsque aucun membre du ménage ne pouvait fournir les renseignements ou quand le répondant a refusé de participer à l'enquête. On a traité les cas de non-

réponse totale en ajustant le poids des ménages qui ont répondu à l'enquête afin de compenser pour ceux qui n'ont pas répondu.

Dans la majorité des cas, il y a non-réponse partielle à l'enquête quand le répondant n'a pas compris ou a mal interprété une question, quand il a refusé de répondre à une question, quand il ne pouvait se rappeler le renseignement requis ou qu'il n'a pu fournir de renseignements de remplacement.

Comme les estimations d'une enquête par sondage comportent inévitablement une erreur d'échantillonnage, de bonnes méthodes statistiques exigent que les chercheurs fournissent aux utilisateurs une certaine indication de la grandeur de cette erreur d'échantillonnage. Ce chapitre de la documentation décrit les mesures de l'erreur d'échantillonnage utilisées habituellement par Statistique Canada et dont le Bureau conseille vivement l'emploi aux utilisateurs qui font des estimations à partir de ce fichier de microdonnées.

La mesure de l'importance éventuelle des erreurs d'échantillonnage est fondée sur l'erreur-type des estimations découlant des résultats de l'enquête.

Cependant, en raison de la diversité des estimations que l'on peut tirer d'une enquête, l'erreur-type d'une estimation est habituellement exprimée en fonction de l'estimation à laquelle elle se rapporte. La mesure résultante, appelée coefficient de variation (c.v.) d'une estimation, s'obtient en divisant l'erreur-type de l'estimation par l'estimation elle-même et s'exprime en pourcentage de l'estimation.

Par exemple, supposons qu'à partir des résultats de l'enquête, on estime que 14.6 % des adultes ont suivi une formation subventionnée par l'employeur et qu'on établit à .0028 l'erreur-type de cette estimation. Le coefficient de variation de l'estimation serait calculé ainsi :

$$\left(\frac{.0028}{.146}\right) x\ 100\% = 1.92$$

9. LIGNES DIRECTRICES POUR LA PUBLICATION ET LA DIFFUSION

Lignes directrices pour l'analyse et la diffusion

Ce chapitre décrit les lignes directrices que doivent suivre les utilisateurs qui totalisent, analysent, publient ou autrement diffusent des données tirées des bandes de microdonnées de l'enquête. Ces lignes directrices devraient permettre aux utilisateurs d'arriver aux mêmes chiffres que Statistique Canada, tout en étant en mesure d'obtenir, conformément à ces lignes directrices, des chiffres qui n'ont pas été publiés.

9.1 Lignes directrices pour l'arrondissement

Afin que les estimations destinées à la publication ou à toute autre forme de diffusion qui sont tirées de ces bandes de microdonnées correspondent à celles de Statistique Canada, nous conseillons vivement aux utilisateurs de se conformer aux lignes directrices ci-après en ce qui concerne l'arrondissement de ces estimations :

a) Les estimations dans le corps d'un tableau statistique doivent être arrondies à la centaine près au moyen de la technique d'arrondissement classique. Dans cette technique, si le premier ou le seul chiffre à supprimer se situe entre 0 à 4, le dernier chiffre à conserver ne change pas. Si le premier ou le seul chiffre à supprimer se situe entre 5 et 9, on augmente de 1 la valeur du dernier chiffre à conserver. Par exemple, lorsqu'on cherche à arrondir à la centaine près de la façon classique, si les deux derniers chiffres se situent entre 00 et 49, il faut les remplacer par 00 et laisser le chiffre précédent (le chiffre des centaines) tel quel. Si les deux derniers chiffres se situent entre 50 et 99, on les remplace par 00 et on augmente de 1 le chiffre précédent.

b) Les totaux partiels marginaux et les totaux marginaux des tableaux statistiques doivent être calculés à partir de leurs composantes correspondantes non arrondies, puis arrondis à leur tour à la centaine près à l'aide de la technique d'arrondissement classique.

c) Les moyennes, les proportions, les taux et les pourcentages doivent être calculés à partir d'éléments non arrondis (c'est-à-dire les numérateurs et (ou) les dénominateurs), puis arrondis à une décimale au moyen de la technique d'arrondissement classique. Lorsqu'on cherche à arrondir à un seul chiffre par cette technique, si le dernier ou le seul chiffre à supprimer se situe entre 0 et 4, le dernier chiffre à conserver ne change pas. Si le

premier ou le seul chiffre à supprimer se situe entre 5 et 9, on augmente de 1 le dernier chiffre à conserver.

d) Les sommes et les différences d'agrégats (ou de rapports) doivent être calculées à partir de leurs éléments correspondants non arrondis, puis arrondis à leur tour à la centaine près (ou à la décimale près) en employant la technique d'arrondissement classique.

e) Si, en raison de limitations d'ordre technique ou de toute autre nature, on utilise une autre technique d'arrondissement que l'arrondissement classique, de sorte que les estimations à publier ou à diffuser sous une forme quelconque diffèrent des estimations correspondantes publiées par Statistique Canada, nous conseillons vivement aux utilisateurs d'indiquer la raison de ces divergences dans le ou les documents à publier ou à diffuser.

f) Des estimations non arrondies ne doivent en aucun cas être publiées ou diffusées par les utilisateurs. Des estimations qui ne sont pas arrondies laissent supposer qu'elles sont beaucoup plus précises qu'elles ne le sont en réalité.

9.2 Lignes directrices pour la pondération de l'échantillon en vue de la totalisation

Le plan d'échantillonnage utilisé pour l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes n'était pas autopondéré. Pour produire des estimations simples, y compris des tableaux statistiques ordinaires, les utilisateurs doivent employer le poids approprié.

Sinon, les estimations calculées à partir des bandes de microdonnées ne peuvent être considérées comme représentatives de la population observée et ne correspondront pas à celles de Statistique Canada.

Les utilisateurs doivent également noter qu'en raison de la manière dont ils traitent le champ du poids, certains progiciels ne permettent peut être pas d'obtenir des estimations correspondant exactement à celles de Statistique Canada.

9.2.1 Définitions des genres d'estimations : de type nominal par opposition à quantitatives

Avant de discuter de la façon dont on peut totaliser et analyser les données de l'EEFA, il est utile de décrire les deux principaux genres d'estimations ponctuelles des caractéristiques de la population qui peuvent être produites à partir des fichiers de microdonnées pour l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes.

(1) Estimations de type nominal

Les estimations de type nominal sont des estimations du nombre ou du pourcentage de personnes dans la population visée par l'enquête qui possèdent certaines caractéristiques ou qui font partie d'une catégorie définie. Voici des exemples d'estimations de type nominal : le nombre d'adultes ayant suivi une formation subventionnée par l'employeur ou la proportion, parmi les adultes ayant suivi une formation, d'adultes qui ont suivi une formation à plein temps.

Exemples de questions de type nominal

Outre l'employeur, qui a payé pour ce programme de formation ou d'éducation?

Lui ou elle-même/la famille....0
Le gouvernement.....0
Autre.....0
Personne d'autre.....0
Pas de frais.....0
Ne sait pas.....0

Depuis janvier 1991, avez-vous suivi une partie ou la totalité de ce programme de formation ou d'éducation à plein temps?

Oui.....0
Non.....0

On peut aussi utiliser l'expression «estimation d'un agrégat» pour parler d'une estimation du nombre de personnes qui possèdent une caractéristique donnée.

(2) Estimations quantitatives

Les estimations quantitatives sont des estimations de totaux ou de moyennes, de médianes ou d'autres mesures de tendance centrale de quantités basées sur certains ou sur tous les membres de la population visée par l'enquête. Elles comprennent aussi explicitement des estimations de la forme $\hat{X}/\hat{Y}$ où $\hat{X}$ est une estimation de la quantité totale pour la population visée par l'enquête et $\hat{Y}$ est une estimation du nombre de personnes dans la population visée par l'enquête qui contribuent à cette quantité totale.

Un exemple d'estimation quantitative est le nombre moyen de cours suivis par les adultes ayant reçu une formation organisée ou offerte par l'employeur. Si l'on écrit cette moyenne sous la forme X/Y, le numérateur (X) est une estimation du nombre total de cours suivis par des adultes ayant reçu une formation offerte par l'employeur alors que le dénominateur (Y) est une estimation du nombre d'adultes ayant reçu une formation offerte par l'employeur.

Exemples de questions quantitatives

Pendant combien de jours avez-vous suivi ce programme de formation ou d'éducation?

|_|_|_| jours

En 1991, quel était votre revenu total provenant des salaires ou des traitements avant impôt et retenues?

|_|_|_|_|_|_| . 00

9.2.2 Totalisation d'estimations de type nominal

On peut obtenir des estimations du nombre de personnes possédant une caractéristique particulière à partir du fichier de microdonnées en additionnant les poids finals de tous les enregistrements possédant la ou les caractéristiques qui nous intéressent. On obtient les proportions et les rapports en (a) additionnant les poids finals des enregistrements possédant la caractéristique qui nous intéresse, pour le numérateur, (b) en additionnant les poids finals des enregistrements possédant la caractéristique qui nous intéresse, pour le dénominateur, puis (c) en divisant l'estimation du numérateur par celle du dénominateur.

9.2.3 Totalisation d'estimations quantitatives

On peut obtenir des estimations de quantités à partir du fichier de microdonnées en multipliant la valeur de la variable qui nous intéresse par le poids final de chaque enregistrement, puis en additionnant cette quantité pour tous les enregistrements qui nous intéressent. Par exemple, pour obtenir une estimation du nombre total de cours suivis par des adultes ayant reçu seulement une formation subventionnée par l'employeur, il faut multiplier la valeur déclarée à Q42ALL (nombre total de cours suivis à la section C) par le poids final de l'enregistrement, puis additionner cette valeur pour tous les enregistrements portant la mention EMPREL=1 (le répondant a suivi seulement une formation subventionnée par l'employeur).

Afin d'obtenir une moyenne pondérée exprimée sous la forme X/Y, le numérateur (X) est calculé comme une estimation quantitative et le dénominateur (Y), comme une estimation de type nominal. Par exemple, pour estimer le nombre moyen de cours suivis par des adultes ayant reçu une formation subventionnée par l'employeur, il faut :

a) estimer le nombre total de cours suivis par les adultes ayant reçu une formation subventionnée par l'employeur, comme on l'a vu ci-dessus;
b) estimer le nombre d'adultes ayant reçu seulement une formation subventionnée par l'employeur par l'addition des poids finals de tous les enregistrements ayant la mention EMPREL=1; puis
c) diviser l'estimation obtenue en «a» par celle calculée en «b».

9.3 Lignes directrices pour l'analyse statistique

L'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes est fondée sur un plan complexe, comportant une stratification et de multiples degrés de sélection, ainsi que des probabilités inégales de sélection des répondants. L'utilisation des données provenant d'enquêtes aussi complexes présente des difficultés aux analystes parce que le plan d'enquête et les probabilités de sélection influent sur les méthodes d'estimation et de calcul de la variance qui doivent être utilisées.

Bien que de nombreuses méthodes d'analyse qui font partie des progiciels statistiques permettent d'utiliser des poids, le poids diffère sous l'angle de la définition ou du sens de celui qui convient à une enquête par sondage, de sorte que si les estimations faites au moyen de ces progiciels sont exactes

dans bien des cas, les variances calculées n'ont pratiquement aucune signification.

Dans le cas de nombreuses techniques d'analyse (par exemple, la régression linéaire, la régression logistique, l'analyse de variance), il existe un moyen de rendre l'application des progiciels standard plus significative. Si l'on transforme les poids des enregistrements de manière à ce que le poids moyen soit un (1), les résultats produits par les progiciels standard seront plus raisonnables et tiendront compte des probabilités inégales de sélection bien qu'ils continueront à ne faire aucun cas de la stratification et de la structure en grappes du plan d'échantillonnage. On peut effectuer cette transformation en divisant chaque poids par le poids moyen global avant d'entreprendre l'analyse.

Afin de fournir un moyen d'évaluer la qualité des estimations totalisées, Statistique Canada a produit un ensemble de tables de variabilité d'échantillonnage approximative pour l'EEFA. On peut employer ces tables pour obtenir des coefficients de variation approximatifs pour les estimations et proportions de type nominal. Voir le chapitre 13 pour plus de détails.

9.4 Lignes directrices pour la diffusion en fonction de la variabilité d'échantillonnage

Avant de diffuser et (ou) de publier des estimations tirées de ces bandes de microdonnées, les utilisateurs doivent commencer par établir le nombre d'enquêtés qui ont fourni les données entrant dans le calcul de l'estimation. Si ce nombre est inférieur à 30, l'estimation pondérée ne doit pas être diffusée quelle que soit la valeur de son coefficient de variation. Pour les estimations pondérées basées sur des échantillons composés de 30 enquêtés ou plus, les utilisateurs doivent calculer le coefficient de variation de l'estimation et suivre les lignes directrices ci-dessous.

Lignes directrices relatives à la variabilité d'échantillonnage

Type d'estimation	c.v. (en %)	Lignes directrices
1. Sans réserve	0.0 - 16.5	On peut envisager une diffusion générale non restreinte des estimations. Aucune annotation particulière n'est nécessaire.
2. Sous réserve	16.6 - 25.0	On peut envisager une diffusion générale non restreinte des estimations, en y joignant une mise en garde aux utilisateurs suivants quant à la variabilité d'échantillonnage élevée liée aux estimations. Les estimations de ce genre doivent être identifiées par la lettre R (ou d'une autre manière semblable).
3. Confidentielle	25.1 - 33.3	On ne peut envisager une diffusion générale non restreinte des estimations que si la variabilité d'échantillonnage est obtenue au moyen d'une méthode de calcul exact de la variance. À défaut de variances exactes, il faut supprimer ces estimations des tableaux statistiques et les remplacer par des tirets (---).
4. Diffusion interdite	33.4 ou plus	Les estimations ne peuvent être diffusées sous aucune forme OU dans aucun cas. Dans les tableaux statistiques, ces estimations doivent être supprimées et remplacées par des tirets (---).

NOTA : Ces lignes directrices relatives à la variabilité d'échantillonnage doivent être appliquées à des estimations pondérées arrondies.

10. QUESTIONNAIRES ET FEUILLES DES CODES

1) Dossier du ménage (formulaire 03) et Feuille des codes

2) Questionnaire de l'Enquête sur la population active (formulaire 05) et Feuille des codes

3) Questionnaire supplémentaire (formulaire 06)

Dossier du ménage (formulaire 03)

Le Dossier du ménage (formulaire 03) sert à dresser la liste de tous les membres du ménage dont le lieu habituel de résidence est le logement sélectionné. Il est à la fois un document de contrôle/d'opérations des enquêtes et une fiche de renseignements socio-démographiques sur les membres du ménage.

Dossier du ménage (formulaire 03) - Feuille des codes

Statistics Canada / Statistique Canada

DOSSIER DU MÉNAGE

DOCUMENT CONFIDENTIEL une fois rempli

1 FORMULE 03

2 N° du dossier | 3 Date d'enquête | 4 N° de fiche | 5 N° de l'intervieweur désigné — Aucun changement ☐ 1 ou | Votre n° d'intervieweur

6 U.P.S. | Groupe | Groupe | N° de renouv. | 7 N° de liste | Mult. | 8 Genre de logement — Inscrivez le code

9 Noms: l'heure de chaque visite au ménage

1	Lun	:	:	:	:	:	:
2	Mar.	:	:	:	:	:	:
3	Mer	:	:	:	:	:	:
4	Jeu	:	:	:	:	:	:
5	Ven.	:	:	:	:	:	:
6	Sam	:	:	:	:	:	:

10 Adresse de liste

11 À L'INTERVIEWEUR:
- S'agit-il de la première interview à ce logement ou d'un nouveau ménage depuis la dernière interview?

Oui 1 ○ Passez à 12 — Non 2 ○ Passez à 20

12 EST-CE QUE (lisez l'adresse de liste au poste 10) **EST VOTRE ADRESSE POSTALE EXACTE?**

Oui 1 ○ Passez à 13 — Non 2 ○ Inscrire l'adresse postale exacte sur la formule 23 et passez à 13

PREMIÈRE INTERVIEW DANS CE MÉNAGE

13 PRÉFÉREZ-VOUS ÊTRE INTERVIEWÉ(E) EN FRANÇAIS OU EN ANGLAIS?

Anglais 1 ○ — Français 2 ○ — L'un ou l'autre 3 ○ — Ni l'un ni l'autre 4 ○

14 À L'INTERVIEWEUR: Langue de l'interview:

Anglais 1 ○ — Français 2 ○ — Autre 3 ○ — Passez à 15

INTERVIEW SUBSÉQUENTE

20
- S'il s'agit d'une interview sur place 1 ○ Passez à 21
- Autrement, demandez: **DEMEUREZ-VOUS ENCORE DANS LE MÊME LOGEMENT QUE LE MOIS DERNIER?**
- lorsque possible, confirmez l'adresse de liste

Oui 2 ○ Passez à 21 — Non 3 ○ Visite sur place nécessaire

21 LES PERSONNES SUIVANTES DEMEURENT-ELLES ENCORE DANS CE LOGEMENT?
- Lisez tous les noms inscrits à 32.
- Inscrivez le code approprié au poste 40.

15 VEUILLEZ NOMMER TOUTES LES PERSONNES QUI DEMEURENT ACTUELLEMENT ICI ET QUI N'ONT PAS DE RÉSIDENCE HABITUELLE AILLEURS.

Inscrivez les noms à 32

16 Y A-T-IL DES PERSONNES QUI SONT ABSENTES DU MÉNAGE PARCE QU'ELLES SONT AUX ÉTUDES, EN VISITE, EN VOYAGE OU À L'HÔPITAL, MAIS QUI DEMEURENT HABITUELLEMENT ICI?

Oui 1 ○ Inscrivez les noms à 32 et passez à 22 — Non 2 ○ Passez à 22

22 Y A-T-IL QUELQU'UN D'AUTRE QUI DEMEURE DANS CE LOGEMENT, PAR EXEMPLE UN PARENT, UN CHAMBREUR, UN PENSIONNAIRE OU UN EMPLOYÉ?

Oui 1 ○ Inscrivez les noms à 32, REMPLISSEZ les postes 33 à 40, puis passez à 42

Non 2 ○
- Pour une première interview, REMPLISSEZ les postes 33 à 40, puis passez à 42
- Pour une interview subséquente, passez à 42

31 DM P.	L.	32 Noms des membres du ménage	33 Âge	34 Sexe	35 É. M.	36 U. F. e m.	37 L. a. vec le C.	38 Niv. d'inst. 1	2	40 Composition	50 Réponses aux questions supplémentaires L.	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
	1	Prénom / Nom de famille									1													
	2	Prénom / Nom de famille									2													
	3	Prénom / Nom de famille									3													
	4	Prénom / Nom de famille									4													
	5	Prénom / Nom de famille									5													
	6	Prénom / Nom de famille									6													
	7	Prénom / Nom de famille									7													
	8	Prénom / Nom de famille									8													

42 CE LOGEMENT APPARTIENT-IL À UN MEMBRE DE CE MÉNAGE?

Oui 1 ○ Passez directement aux FORMULES 05 et 06 — Non 2 ○ Remplissez la FORMULE 04

REMPLISSEZ À LA FIN DE L'INTERVIEW

43 POUR TOUS LES MÉNAGES

N° de téléphone — Permission d'interviewer par téléphone: Accordée 3 ○ / Refusée 4 ○ → Passez à 44

Pas de téléphone 1 ○ — ou — N° de téléphone refusé 2 ○ — Passez à 44

44 *Déterminez et inscrivez le meilleur moment pour contacter ce ménage.*

45 CODE-RÉPONSE

Mois

Code

SI CODE "8" EXPLIQUEZ DANS LES NOTES

46 Cette interview a-t-elle été faite par téléphone? Oui 1 ○ Non 2 ○

47 Contrôle des formules

	04	05	06
Formules imprimées			
Remplies			

48

L.	A l'intérieur	Sur la page
1	1 ○	
2	2 ○	
3	3 ○	
4	4 ○	

NOTES

Passez au verso pour NOTES additionnelles ○

7-5030-475 21-12-89 SOC/ENM-035-02581 SOC-P-PU-018

SEE REVERSE FOR ENGLISH

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada 1985, chapitre S19

Statistique Canada | Statistics Canada

FEUILLE DES CODES

Dossier du ménage (Formule 03)

English version available on request ☐

8

1 Maison individuelle
2 Maison double
3 Maison en rangée
4 Duplex
5 Appartement
6 Institution
7 Hôtel, maison de chambres ou pension
8 Baraquement, camp de bûcheron, de construction, etc.
9 Maison mobile
0 Autre *Précisez dans les NOTES*

34

M Masculin
F Féminin

35 QUEL EST L'ÉTAT MATRIMONIAL DE...?
(Lisez les catégories à l'enquêté)

1 Actuellement marié(e) ou vivant en union libre
2 Célibataire (jamais marié(e))
3 Veuve ou veuf
4 Séparé(e) ou divorcé(e)

36 *Attribuez une lettre à tous les membres du ménage dont le lien avec le chef de famille constitue une* catégorie au poste 37.
("A" pour chaque membre de la première famille, "B" pour chaque membre de la deuxième famille, etc.)

37 *Chaque lettre utilisée au poste 36 doit correspondre à un "chef de famille" différent au poste 37.*

1 Chef de famille
2 Conjoint
3 Fils ou fille (adopté(e) ou non, ou d'un autre lit)
4 Petit-fils ou petite-fille
5 Gendre ou bru
6 Enfant en tutelle (moins de 18 ans)
7 Père ou mère
8 Père ou mère du conjoint
9 Frère ou soeur
0 Autre parent – *Précisez dans les* NOTES
Les chambreurs, pensionnaires et amis non apparentés doivent être identifiés par une lettre distincte au poste 36.

38

Colonne 1: QUEL EST LE PLUS HAUT NIVEAU D'ÉTUDES PRIMAIRES OU SECONDAIRES QUE...A ACHEVÉ?

0 6e année ou moins — *Québec: Secondaire II ou moins*
1 9e-10e années — *Québec: Secondaire III ou IV*; *Terre-Neuve: la 1re année du secondaire*
11e-13e années — *Québec: Secondaire V*; *Terre-Neuve: 2e à 4e années du secondaire*

↓

.....A-T-IL (ELLE) OBTENU UN DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES?

2 Non
3 Oui

Colonne 2: ....A-T-IL(ELLE) FAIT D'AUTRES ÉTUDES OU REÇU UNE AUTRE FORMATION?

0 Non
Oui →

CETTE FORMATION PEUT-ELLE COMPTER POUR L'OBTENTION D'UN CERTIFICAT OU DIPLÔME D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT?

0 Non
Oui →

QUEL EST LE PLUS HAUT CERTIFICAT OU DIPLÔME QUE...A OBTENU?

1 Aucun diplôme ou certificat d'études postsecondaires
2 Diplôme ou certificat de métier obtenu d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage
3 Diplôme ou certificat non universitaire obtenu d'un collège communautaire, CEGEP, école de sciences infirmières, etc.
4 Certificat universitaire inférieur au baccalauréat
5 Baccalauréat
6 Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat

40

0 Ne fait pas partie du ménage ce mois-ci
1 Membre civil du ménage ce mois-ci
2 Membre à plein temps des Forces armées canadiennes ce mois-ci
3 Membre du ménage de 70 ans et plus (interviews subséquentes seulement)

45 PREMIER CODE: Inscrit par l'intervieweur
NOTE: *Pour tout code autre que X, expliquez la situation sur la formule appropriée*

		FORMULES
X	Questionnaire EPA rempli pour tous les membres admissibles du ménage	22
E	Questionnaire EPA rempli pour certains membres admissibles (et non tous) du ménage	15/22
N	Personne à la maison (après plusieurs tentatives de contacter le ménage)	15/22
R	Refus du ménage	15/22
K	Impossibilité d'interviewer pour cause de décès, de maladie, de problème de langue ou de toute autre circonstance inhabituelle reliée au ménage	15/22
L	Impossibilité d'interviewer à cause du mauvais temps	15/22
T	Ménage temporairement absent	15/22
V	Logement vacant (ou emplacement de roulotte vacant et logement saisonnier vacant)	22
C	Logement en construction	22
B	Logement occupé par des personnes ne devant pas être interviewées	15/22
D	Logement démoli, transformé en local d'affaires, déménagé, abandonné (inhabitable), inscrit par erreur	12/22
A	Interview annulée, faute d'intervieweur (Réservé au bureau régional)	

DEUXIÈME CODE: Réservé au bureau régional
En blanc Interviewez ou essayez d'interviewer de nouveau
3 N'interviewez pas à moins d'un changement complet de la composition du ménage
4 Essayez d'interviewer de nouveau, une lettre a été envoyée
5 Essayez d'interviewer de nouveau, un membre du personnel du bureau régional est entré personnellement en contact avec le ménage

UTILISATION DES NUMÉROS DE DOSSIER TEMPORAIRES

T					A

Commencez toujours par "T" ce qui signifie "Temporaire". | Utilisez les 4 derniers chiffres de votre numéro de tâche | "A" pour le premier logement supplémentaire, "B" pour le deuxième, "C" pour le troisième, etc.

7-6030-440.2: 13-11-89

Canada

Questionnaire de l'Enquête sur la population active (formulaire 05)

Le questionnaire de l'Enquête sur la population active (formulaire 05) sert à réunir des renseignements sur l'activité actuelle et l'activité la plus récente sur le marché du travail de tous les membres du ménage âgés de 15 ans ou plus. Il renferme des questions sur les heures de travail, la durée d'occupation de l'emploi, le genre de travail, les raisons expliquant les heures de travail perdues ou les heures d'absence, la recherche d'emploi, la disponibilité pour un emploi et la fréquentation scolaire.

Questionnaire de l'Enquête sur la population active (formulaire 05) - Feuille des codes

Statistique Canada / Statistics Canada

QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE SUR LA POPULATION ACTIVE

DOCUMENT CONFIDENTIEL une fois rempli
SEE REVERSE FOR ENGLISH

N° de dossier 2 | Date d'enquête 3 Mois Année | N° de fiche 4 | Nom de famille

N° de page-ligne du DM | Prénom

5 | 6 | 7

1 FORMULE 05

10 LA SEMAINE DERNIÈRE, ... A-T-IL(ELLE) TRAVAILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE? *(Peu importe le nombre d'heures.)*
Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 30* — Incapacité PERMANENTE 3 ○ *Passez à 50*

11 ... AVAIT-IL(ELLE) PLUS D'UN EMPLOI OU PLUS D'UNE ENTREPRISE LA SEMAINE DERNIÈRE?
Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 13*

12 ÉTAIT-CE DÛ À UN CHANGEMENT D'EMPLOYEUR LA SEMAINE DERNIÈRE?
Oui 1 ○ Non 2 ○

13 COMBIEN D'HEURES PAR SEMAINE ... TRAVAILLE-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT:
À SON EMPLOI (principal)? ☐☐ *Si le total est 30 ou plus, passez à 15*
à d'autres emplois? ☐☐

14 POURQUOI ... TRAVAILLE-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE?
☐ *Inscrivez le code*

15 LA SEMAINE DERNIÈRE, COMBIEN D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES ... A-T-IL(ELLE) TRAVAILLÉ?
(Comptez les heures, rémunérées ou non, à tous les emplois.) ☐☐ *Pour "aucune" inscrivez 00*

16 LA SEMAINE DERNIÈRE, COMBIEN D'HEURES ... A-T-IL(ELLE) ÉTÉ ABSENT(E) DU TRAVAIL POUR UNE RAISON QUELCONQUE? *(Jour férié, vacances, maladie, conflit de travail, etc.)*
(Tous les emplois) ☐☐ *Pour "aucune", inscrivez 00 et passez à 18*

17 QUELLE ÉTAIT LA RAISON PRINCIPALE DE CETTE ABSENCE?
☐ *Inscrivez le code*

18 COMBIEN D'HEURES ... A-T-IL(ELLE) EFFECTIVEMENT TRAVAILLÉ LA SEMAINE DERNIÈRE:
À SON EMPLOI (principal)? ☐☐
à d'autres emplois? ☐☐

19 AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES, ... S'EST-IL(ELLE) CHERCHÉ UN AUTRE EMPLOI?
Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 72*

30 LA SEMAINE DERNIÈRE, ... AVAIT-IL(ELLE) UN EMPLOI OU UNE ENTREPRISE AUXQUELS IL-(ELLE) N'A PAS TRAVAILLÉ?
Oui 1 ○ *Passez à 33* Non 2 ○ *7*

31 LA SEMAINE DERNIÈRE, ... AVAIT-IL(ELLE) UN EMPLOI DEVANT COMMENCER À UNE DATE FUTURE DÉTERMINÉE? Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 50*

32 À PARTIR DE LA FIN DE SEMAINE DERNIÈRE, DANS COMBIEN DE SEMAINES ... DONT-IL(ELLE) COMMENCER À TRAVAILLER À SON NOUVEL EMPLOI? ☐☐ *Passez à 50*

33 POURQUOI ... S'EST-IL(ELLE) ABSENTÉ(E) DU TRAVAIL LA SEMAINE DERNIÈRE? ☐ *Inscrivez le code. Si c'est 6, passez à 37*

34 ... AVAIT-IL(ELLE) PLUS D'UN EMPLOI OU PLUS D'UNE ENTREPRISE LA SEMAINE DERNIÈRE?
Oui 1 ○ Non 2 ○

35 COMBIEN D'HEURES PAR SEMAINE ... TRAVAILLE-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT:
À SON EMPLOI (principal)? ☐☐ *Si le total est 30 ou plus, passez à 37*
à d'autres emplois? ☐☐

36 POURQUOI ... TRAVAILLE-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE? ☐ *Inscrivez le code*

37 JUSQU'À LA FIN DE LA SEMAINE DERNIÈRE, PENDANT COMBIEN DE SEMAINES CONSÉCUTIVES ... AVAIT-IL(ELLE) ÉTÉ ABSENT(E) DU TRAVAIL? ☐☐

38 ... REÇOIT-IL(ELLE) UNE RÉMUNÉRATION DE SON EMPLOYEUR POUR SES ABSENCES DE LA SEMAINE DERNIÈRE?
Oui 1 ○ Non 2 ○

39 *À L'INTERVIEWEUR:*
• *Si code 5 (mise à pied) à 33* 1 ○ *passez à 55*
• *Autrement* 2 ○ *passez à 40*

40 AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES, ... S'EST-IL(ELLE) CHERCHÉ UN AUTRE EMPLOI?
Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 72*

50 ... A-T-IL(ELLE) DÉJÀ TRAVAILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE?
Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 55*

51 QUAND ... A-T-IL(ELLE) TRAVAILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE LA DERNIÈRE FOIS?
Aucun changement 1 ▶ Mois Année — OU ▶ Mois Année
Si le mois est inconnu, mettez - - à "Mois"

52 *À L'INTERVIEWEUR:*
(1) Si la date à 51 se situe en avril ...
(2) Si la date à 51 est le même que ou se situe après Mois Année
1 ○ *passez à 55*
2 ○ *passez à 53*

53 ... TRAVAILLAIT-IL(ELLE) HABITUELLEMENT 30 HEURES OU PLUS PAR SEMAINE?
À temps plein (30 heures ou plus par semaine) 1 ○ — *À temps partiel* (moins de 30 heures par semaine) 2 ○

54 QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE ... A LAISSÉ CET EMPLOI?
☐ *Inscrivez le code*

55 *À L'INTERVIEWEUR:*
• *Si "incapacité permanente" à 10* 1 ○ *passez à 80*
• *Autrement* 2 ○ *passez à 56*

56 AU COURS DES 6 DERNIERS MOIS, ... S'EST-IL(ELLE) CHERCHÉ DU TRAVAIL?
Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 64*

57 • AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES, QU'A FAIT ... POUR SE TROUVER DU TRAVAIL? *(Notez toute méthode indiquée.)*
Rien ☐ 1 *Passez à 62*

• AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES, ... A-T-IL(ELLE) FAIT AUTRE CHOSE POUR SE TROUVER DU TRAVAIL? *Notez toute autre méthode indiquée. Pour chaque méthode donnée, demandez:*

• QUAND ..... LA DERNIÈRE FOIS? *(Répétez la méthode)*

S'est-il(elle) adressé(e)	Méthode employée	Nombre de semaines depuis la dernière fois (ou est la semaine d'int.)
à un BUREAU de placement PUBLIC	2	
à un BUREAU de placement PRIVÉ	3	
à un SYNDICAT	4	
directement à des EMPLOYEURS	5	
à des AMIS ou des parents	6	
A-t-il(elle) publié une ANNONCE ou répondu à une ANNONCE	7	
A-t-il(elle) CONSULTÉ les ANNONCES	8	
AUTRE. Précisez dans les NOTES	9	

58 JUSQU'À LA FIN DE LA SEMAINE DERNIÈRE, PENDANT COMBIEN DE SEMAINES ... AVAIT-IL(ELLE) CHERCHÉ DU TRAVAIL? *(Ne comptant pas les semaines travaillées.)* ☐☐

59 QUELLE ÉTAIT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE ... AVANT QU'IL(ELLE) COMMENCE À SE CHERCHER DU TRAVAIL? ☐ *Inscrivez le code*

60 ... CHERCHE-T-IL(ELLE) UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS?
Oui 1 ○ (Plus de 6 mois) Non 2 ○ (Moins de 6 mois incl. 6 mois)

61 ... CHERCHE-T-IL(ELLE) UN EMPLOI À TEMPS PLEIN OU UN EMPLOI À TEMPS PARTIEL?
À temps plein (30 heures ou plus par semaine) 1 ○ — *À temps partiel* (moins de 30 heures par semaine) 2 ○
Passez à 63

62 QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE ... N'A PAS CHERCHÉ DE TRAVAIL LA SEMAINE DERNIÈRE? ☐ *Inscrivez le code*

63 Y A-T-IL UNE RAISON QUI AURAIT EMPÊCHÉ ... DE PRENDRE UN EMPLOI LA SEMAINE DERNIÈRE? ☐ *Inscrivez le code*

64 *À L'INTERVIEWEUR:*
• *Si "Non" (jamais travaillé) à 50* 2 ○ *passez à 80*
• *S'il y a un "X" dans la case du haut à 52* 3 ○ *passez à 80*
• *Autrement* 4 ○ *passez à 72*

DESCRIPTION DE L'EMPLOI OU DE L'ENTREPRISE (activité principale)

72 POUR QUI ... TRAVAILLE-T-IL(ELLE)? *(Nom de l'entreprise, de l'organisme gouvernemental ou de la personne.)*
Aucun changement 1 ▶ — OU ▶

73 QUAND ... A-T-IL(ELLE) COMMENCÉ À TRAVAILLER POUR CET EMPLOYEUR?
Aucun changement 1 ▶ Mois Année — OU ▶ Mois Année
Si le mois est inconnu, mettez - - à "Mois"

74 DE QUEL GENRE D'ENTREPRISE, D'INDUSTRIE OU DE SERVICE S'AGISSAIT-IL? *(Donnez une description complète, par ex., gouvernement fédéral, conserverie, services forestiers.)*
Aucun changement 1 ▶ — OU ▶

75A QUEL GENRE DE TRAVAIL ... FAISAIT-IL(ELLE)? *(Par exemple, commis de bureau, travailleur(se) d'usine, technicien(ne) forestier(ère).)*
Aucun changement 1 ▶ — OU ▶

75B DANS CE TRAVAIL, QUELLES ÉTAIENT LES ACTIVITÉS OU FONCTIONS LES PLUS IMPORTANTES DE ...? *(Par ex., classement de documents, séchage de légumes, estimation forestière.)*
Aucun changement 1 ▶ — OU ▶

76 Catégorie de travailleur:
Emploi principal ..... Aucun changement 1 ▶ ☐ — OU ▶ ☐ *Inscrivez le code*

77 Autre emploi ..... Aucun changement 1 ▶ ☐ — OU ▶ ☐ *Inscrivez le code* *passez à 80*

NOTES

N° de page	
99	
99	
99	

ACTIVITÉ SCOLAIRE (si 65 ans et plus, passez à 90)

80 LA SEMAINE DERNIÈRE, ... FRÉQUENTAIT-IL(ELLE) UNE ÉCOLE, UN COLLÈGE OU UNE UNIVERSITÉ?
Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 90*

81 ... ÉTAIT-IL(ELLE) INSCRIT(E) COMME ÉTUDIANT(E) À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL?
À temps plein 1 ○ — À temps partiel 2 ○

82 DE QUEL GENRE D'ÉCOLE S'AGIT-IL?
☐ *Inscrivez le code*

SOURCE DE RENSEIGNEMENTS

90 *N° de page-ligne du DM de la personne qui a fourni les renseignements ci-dessus.*
La dernière interview ☐☐ — Cette interview ☐☐

7-5030-476: 05-06-89 SQC/ENM-035-02581 SQC-P-PU-015

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

Canada

Statistique Canada Statistics Canada

FEUILLE DES CODES

English version available on request ☐

Questionnaire de l'enquête sur la population active (Formule 05)

14, 36

1 Maladie ou invalidité de l'enquêté
2 Obligations personnelles ou familiales
3 Va à l'école
4 N'a pu trouver que du travail à temps partiel
5 Ne voulait pas de travail à plein temps
6 Travail à plein temps, moins de 30 heures par semaine
0 **Autre** – *Précisez dans les NOTES*

17

1 Maladie ou invalidité de l'enquêté
2 Obligations personnelles ou familiales
3 Temps
4 Conflit de travail (grève ou lock-out)
5 Mise à pied, s'attend à un rappel **(travailleurs rémunérés seulement)**
6 Début d'un nouvel emploi au cours de la semaine, ou fin de l'emploi (ne s'attend pas à y retourner)
7 Vacances
8 Jour férié (ou fête religieuse)
9 Travail à temps réduit (en raison du manque d'équipement, de l'entretien ou de la réparation de l'usine, etc.)
0 **Autre** – *Précisez dans les NOTES*

33

1 Maladie ou invalidité de l'enquêté
2 Obligations personnelles ou familiales (comprend les congés de maternité)
3 Temps
4 Conflit de travail (grève ou lock-out)
5 Mise à pied temporaire, s'attend à un rappel **(travailleurs rémunérés seulement)**
6 Nouvel emploi devant commencer à une date future
7 Vacances
8 Entreprise saisonnière **(sauf travailleurs rémunérés)**
0 **Autre** – *Précisez dans les NOTES*

54

1 Maladie ou invalidité de l'enquêté
2 Obligations personnelles ou familiales
Comprend: mariage, grossesse, voyage, vacances, maladie dans la famille, etc.
3 Va à l'école
4 A quitté son emploi sans raison précise
5 A perdu son emploi ou a été mis(e) à pied **(travailleurs rémunérés seulement)**
Comprend: emploi saisonnier, régime de disponibilité, emploi temporaire, congédiement (renvoi), l'employeur a déménagé ou s'est retiré des affaires, situation économique, etc.
6 A déménagé
7 N'était pas satisfait(e) de son emploi
Comprend: Rémunération insuffisante, mauvaise répartition des heures de travail, problèmes de transport, insalubrité des lieux de travail, incompatibilité avec son employeur ou ses collègues, aucune possibilité d'avancement, etc.
8 A pris sa retraite
0 **Autre** – *Précisez dans les NOTES*

59

1 Travaillait
2 Tenait maison
3 Allait à l'école
0 **Autre** – *NE* précisez **PAS** dans les NOTES

62

1 Était malade ou invalide
2 Avait des obligations personnelles ou familiales
3 Allait à l'école
4 N'est plus intéressé(e) à trouver du travail
5 Attendait un rappel (à son emploi précédent)
6 A trouvé un nouvel emploi
7 Attendait que des employeurs lui répondent
8 Pense qu'il n'existe pas de travail disponible dans la région qui réponde à ses aptitudes
9 N'a donné aucune raison
0 **Autre** – *Précisez dans les NOTES*

63

Oui, parce qu'il (elle):

1 Était malade ou invalide
2 Avait des obligations personnelles ou familiales
3 Allait à l'école
4 Avait déjà un emploi
0 **Autre** – *Précisez dans les NOTES*
5 **Non** (était prêt(e) à travailler)

76

"DANS SON EMPLOI....EST-IL(ELLE) UN TRAVAILLEUR RÉMUNÉRÉ, UN TRAVAILLEUR INDÉPENDANT OU UN TRAVAILLEUR FAMILIAL NON RÉMUNÉRÉ?"

"DANS SON AUTRE EMPLOI....EST-IL(ELLE) UN TRAVAILLEUR RÉMUNÉRÉ, UN TRAVAILLEUR INDÉPENDANT OU UN TRAVAILLEUR FAMILIAL NON RÉMUNÉRÉ?"

77

A travaillé pour d'autres

1 Travailleur rémunéré
2 Travailleur familial non rémunéré

A travaillé à son compte

3 Entreprise constituée – **Avec** aide rémunérée
4 Entreprise constituée – **Sans** aide rémunérée
5 Entreprise non constituée – **Avec** aide rémunérée
6 Entreprise non constituée *(Comprend les travailleurs à leur compte sans entreprise)* – **Sans** aide rémunérée

82

1 École primaire ou secondaire
2 Collège communautaire ou CEGEP
3 Université
0 **Autre** – *Précisez dans les NOTES*

7-5030-440.2: 29-1-90

Questionnaire de l'enquête supplémentaire (formulaire 06)

Contenu

L'Enquête de 1992 sur l'éducation et sur la formation des adultes contient un total de 122 questions réparties dans huit sections (de A à H). La première section comprend une série de questions de sélection visant à faire en sorte que les enquêtés répondent par la suite aux groupes de questions appropriés. Les trois sections suivantes (de B à D) contiennent des questions sur la formation appuyée par l'employeur, tandis que les trois sections suivantes (d'E à G) contiennent des questions sur la formation non appuyée par l'employeur. La dernière section contient des questions de nature plus générale.

Fig. 1. Structure du questionnaire de l'EEFA de 1992

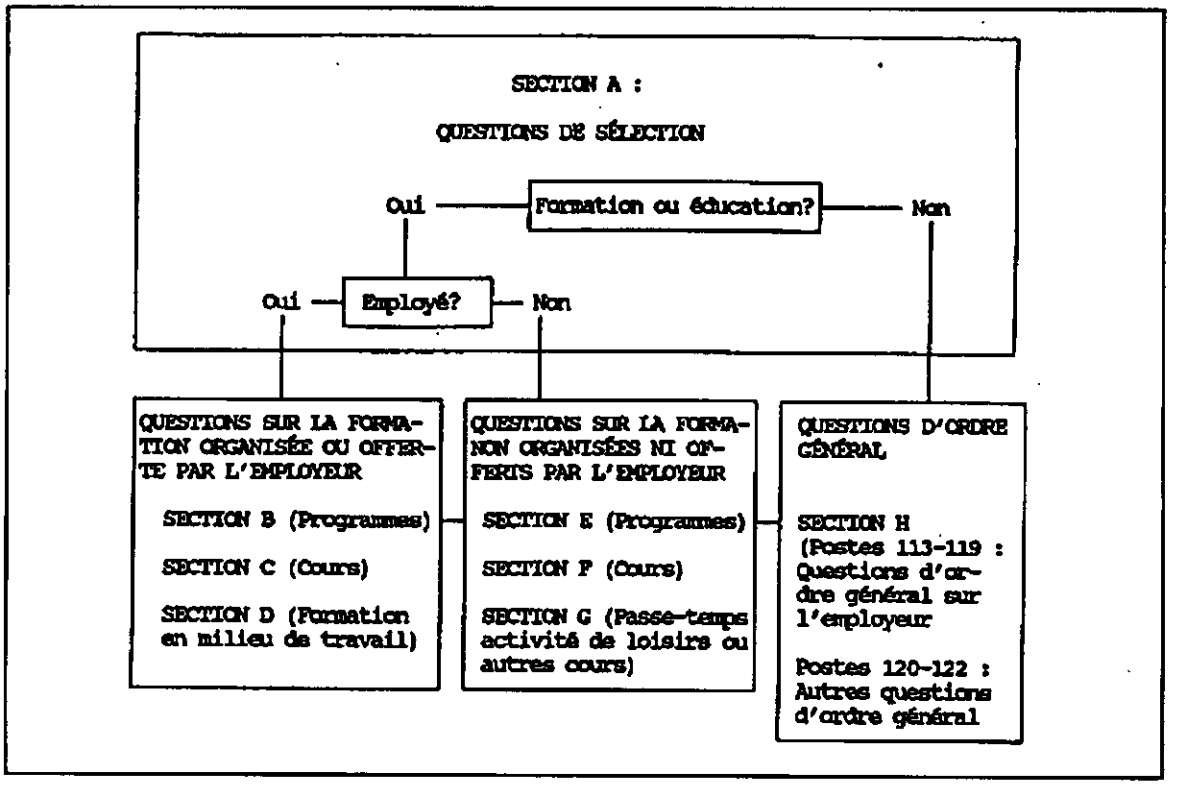

La structure du questionnaire est telle qu'on ne doit poser aux enquêtés que les groupes de questions concernent leur cas

particulier. Les sections concernant la formation appuyée par l'employeur, quant aux programmes (B) et aux cours (C), sont presque identiques à celles concernant la formation non appuyée par l'employeur, quant aux programmes (E) et aux cours (F). Il est peu probable qu'un enquêté suivant un programme appuyé par l'employeur suive aussi un programme non appuyé par l'employeur. Par conséquent, aucun enquêté ne se verra poser les 122 questions. Par exemple, les enquêtés qui n'ont reçu aucune formation ne se verront pas poser plus de 17 questions.

On trouvera ci-dessous de brefs résumés du contenu de chacune des huit sections.

Partie A. Questions de sélection

Les questions de cette section sont conçues pour déterminer si un enquêté a reçu une éducation ou une formation quelconque; si l'enquêté est âgé de plus de 70 ans; si l'enquêté est employé et, dans l'affirmative, si l'employeur a appuyé la formation ou l'éducation. Selon les réponses aux questions de cette section, l'enquêté est renvoyé à la section appropriée du questionnaire. Il y a lieu de noter qu'on répond à certaines des questions de sélection en se reportant aux formulaires 03 et 05 de l'EPA.

Partie B. Programmes de formation appuyés par l'employeur

Cette section concerne les enquêtés qui ont suivi des programmes d'études permettant d'obtenir un diplôme d'études primaires ou secondaires, un certificat d'apprentissage, un diplôme ou un certificat de formation professionnelle ou de métier, un diplôme ou en certificat du niveau collégial ou un grade, un diplôme ou un certificat universitaire et qui ont reçu l'appui de leur employeur. Les questions de cette section concernent le soutien financier, la méthode de formation, la durée de la formation, l'utilisation au travail des compétences acquises et l'achèvement des programmes.

Partie C. Cours de formation appuyés par l'employeur

Cette section concerne les enquêtés qui ont suivi des cours, des ateliers, des séminaires ou des cours individuels qui étaient appuyés par leur employeur. Les questions de cette section concernent le soutien financier, l'endroit de la formation, la méthode de formation, la durée de la formation, l'utilisation au travail des compétences acquises et l'achèvement des cours.

Partie D. Formation sur le tas donnée par l'employeur

Cette section vise à recueillir des renseignements sur l'incidence de la formation sur le tas et de la formation pratique. Les questions sont conçues pour permettre de recueillir des renseignements concernant la personne qui a organisé la formation, celle qui a dispensé la formation, la fréquence de la formation et le caractère adéquat de la formation.

Partie E. Programmes de formation non appuyés par l'employeur

Cette section est semblable à la section B, sauf qu'elle concerne l'éducation ou la formation qui n'a pas été appuyée par l'employeur. En conséquence, quelques questions sont différentes et le libellé de certaines questions a été légèrement modifié.

Partie F. Cours non appuyés par l'employeur

Cette section est semblable à la section C, sauf qu'elle concerne les cours qui n'ont pas été appuyés par l'employeur. La nature générale des questions est semblable à celle de la section C, cependant, quelques questions sont différentes et le libellé de certaines questions a été légèrement modifié.

Partie G. Tous les autres cours non appuyés par l'employeur

Cette section vise à recueillir des renseignements sur les cours relatifs aux passe-temps, aux loisirs ou aux intérêts personnels, aux cours de perfectionnement personnels ou aux autres cours non recueillis dans la section F. Les questions suivent le même modèle que celui de la section F.

Partie H. Questions générales

Ces questions visent à recueillir des renseignements concernant la taille de l'entreprise, l'appartenance à des syndicats, le caractère adéquat de la formation, les obstacles à la formation et le revenu.

Division des enquêtes des ménages

Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes

F 06

Document confidentiel une fois rempli

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre, S19.

APPOSEZ L'ÉTIQUETTE ICI

1 [ ] Nº de dossier
2 [ ] Nº de séquence
3 [0 1 9 2] Date d'enquête
4 [ ] Nº de page-ligne du DM
5 [ ] Nº de tâche
6 [ ] - [ ] - [ ] Nº de téléphone
7 [ ] Prénom
8 [ ] Nom de famille
9 [ ] Langue [ ] Âge

10. État du questionnaire :

- Rempli O
- Rempli en partie O
- Non-réponse à l'EPA O
- Autre O

11. Registre des appels et rendez-vous :

	Date	Notes
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		

À L'INTERVIEWEUR :

12. Y-a-t-il eu des changements dans la composition des membres du ménage âgés de 17 ans ou plus?

Oui O *Passez à 13*

Non O *Passez à 14*

13. Dressez la liste de tous les membres éligibles du ménage âgés de 17 ans ou plus, en commençant par le plus vieux pour finir avec le plus jeune.

Consultez la grille de sélection et faites un "X" à côté du répondant choisi.

1. _____ O
2. _____ O
3. _____ O
4. _____ O
5. _____ O
6. _____ O
7. _____ O
8. _____ O
9. _____ O

REMPLISSEZ LES POSTES 1 À 9 PUIS PASSEZ À 14.

14. Pour l'enquête supplémentaire de ce mois-ci, la personne choisie pour l'interview est ..... Est-il/elle là?

Oui O *Passez à 15*

Non O *Prenez rendez-vous et inscrivez-le à 11*

15. Bonjour. Mon nom est ... et je travaille pour Statistique Canada. Nous menons actuellement une enquête pour le compte d'Emploi et Immigration Canada qui porte sur l'éducation et la formation. Votre participation volontaire est requise afin que les résultats de l'enquête soient exacts. Vos réponses demeureront confidentielles, en vertu de la Loi sur la Statistique.

8-5103-153.2: 1991-10-10 SDC/ENM-040-04172

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

PARTIE A. QUESTIONS DE SÉLECTION

16. Au cours des douze derniers mois, autrement dit depuis janvier 1991, avez vous suivi un programme de formation ou d'éducation comprenant des cours, des leçons privées, des cours par correspondance, des ateliers, de la formation en cours d'emploi, de la formation en apprentissage, des cours d'arts et de bricolage, à des fins récréatives ou tout autre programme de formation ou d'éducation?

Oui [1] ○ *Passez à 17*

Non [2] ○ *Passez à 21*

À L'INTERVIEWEUR :

(Âge et situation vis-à-vis de l'emploi)

17. Formule 03

L'âge déclaré au poste 33 est-il égal ou supérieur à 70 ans?

Oui ○ *Passez à 67*

Non ○ *Passez à 18*

18. Formule 05

L'année déclarée au poste 51 est-elle égale à 1991 ou 1992?

Oui ○ Passez à 24

Non ○ Passez à 19

19. Formule 05

Au poste 51, l'espace prévu pour l'année est-il laissé en blanc?

Oui ○ *Passez à 20*

Non ○ *Passez à 67*

20. Formule 05

Au poste 73, l'espace prévu pour l'année est-il laissé en blanc?

Oui ○ Passez à 67

Non ○ Passez à 25

21. Formule 03

L'âge déclaré au poste 33 est-il égal ou supérieur à 70 ans?

Oui ○ *Passez à 120*

Non ○ *Passez à 22*

22. Formule 05

L'année déclarée au poste 51 est-elle égale à 1991 ou 1992?

Oui ○ *Passez à 113*

Non ○ *Passez à 22a*

22a. Formule 05

Au poste 51, l'espace prévu pour l'année est-il laissé en blanc?

Oui ○ *Passez à 23*

Non ○ *Passez à 120*

23. Formule 05

Au poste 73, l'espace prévu pour l'année est-il laissé en blanc?

Oui ○ Passez à 120

Non ○ Passez à 113

24. Occupiez-vous un emploi ou possédiez-vous une entreprise lorsque vous suiviez ce programme de formation ou d'éducation?

Oui [3] ○

Non [4] ○ Passez à 67

Dans le cas de travailleurs autonomes, remplacez le mot "employeur" par "entreprise".

25. Est-ce que votre employeur appuyait ce programme de formation ou d'éducation? Par ceci j'entends, est-ce que l'employeur offrait la formation, payait les cours ou le transport, offrait un congé ou tout autre type d'appui?

Oui [5] ○

Non [6] ○ *Passez à 61*

PARTIE B. PROGRAMMES DE FORMATION ORGANISÉS OU OFFERTS PAR L'EMPLOYEUR	Programme 1
26. Les questions qui suivent portent sur le programme de formation ou d'éducation appuyé par votre employeur. Suiviez-vous ce programme de formation ou d'éducation en vue d'obtenir .. *(Lisez toutes les catégories)*	un diplôme d'études primaires ou secondaires? Oui 7 ○ Non 8 ○ →
27. Quel(le) était la/le principal(e) matière/domaine d'étude de votre .. *(lisez l'item à la question 26 pour lequel "OUI" a été coché et posez les questions des postes 28 à 41)*?	
28. Est-ce que votre employeur appuyait votre formation ou éducation en ..	Oui Non payant les frais de scolarité? 01 ○ 02 ○ payant les frais du matériel scolaire? 03 ○ 04 ○ donnant un congé ou accordant un congé d'étude? 05 ○ 06 ○ offrant les locaux ou les équipements? 07 ○ 08 ○ offrant le transport ou l'hébergement? 09 ○ 10 ○ donnant la formation? 11 ○ 12 ○ offrant d'autres appuis? 13 ○ 14 ○
	Si "OUI" à une des réponses, posez les questions 29 à 41. 1 ○ *Si "NON" à toutes les réponses, Passez à 27 et répétez pour le programme suivant à la question 26.* 2 ○ *Si aucun autre programme suivi, Passez à 43.*
29. Outre l'employeur, qui a payé pour ce programme de formation ou d'éducation?	*(Les réponses multiples sont acceptées)* Lui ou elle-même/la famille 1 ○ Le gouvernement 2 ○ Autre 3 ○ Personne d'autre 4 ○ Pas de frais 5 ○ Ne sait pas 6 ○
30. Ce programme de formation ou d'éducation a-t-il été offert ..	Oui Non sous forme d'enseignement en classe? 01 ○ 02 ○ à l'aide d'un ordinateur comme outil pédagogique? 05 ○ 06 ○ sous forme de télé-enseignement (comme les cours par correspondance ou à la télévision)? 07 ○ 08 ○ à l'aide d'autres méthodes? 09 ○ 10 ○

Programme 2	Programme 3	Programme 4	Programme 5
un certificat d'apprentissage? Oui 7 ○ Non 8 ○ →	un diplôme/certificat de métier ou de formation professionnelle? Oui 7 ○ Non 8 ○ →	un diplôme/certificat collégial? Oui 7 ○ Non 8 ○ →	un diplôme/certificat universitaire? Oui 7 ○ Non 8 ○ *Si "OUI" à l'une des catégories de 26 :* Oui ○ *Passez à 27* Sinon ○ *Passez à 42*
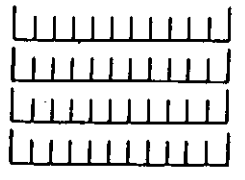	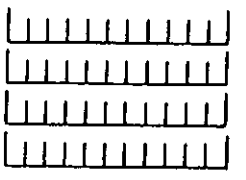	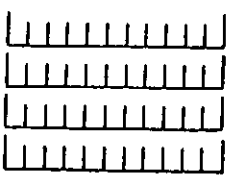	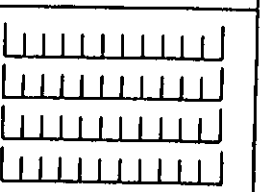
Oui Non payant les frais de scolarité? 01 ○ 02 ○ payant les frais du matériel scolaire? 03 ○ 04 ○ donnant un congé ou accordant un congé d'étude? 05 ○ 06 ○ offrant les locaux ou les équipements? 07 ○ 08 ○ offrant le transport ou l'hébergement? 09 ○ 10 ○ donnant la formation? 11 ○ 12 ○ offrant d'autres appuis? 13 ○ 14 ○	Oui Non payant les frais de scolarité? 01 ○ 02 ○ payant les frais du matériel scolaire? 03 ○ 04 ○ donnant un congé ou accordant un congé d'étude? 05 ○ 06 ○ offrant les locaux ou les équipements? 07 ○ 08 ○ offrant le transport ou l'hébergement? 09 ○ 10 ○ donnant la formation? 11 ○ 12 ○ offrant d'autres appuis? 13 ○ 14 ○	Oui Non payant les frais de scolarité? 01 ○ 02 ○ payant les frais du matériel scolaire? 03 ○ 04 ○ donnant un congé ou accordant un congé d'étude? 05 ○ 06 ○ offrant les locaux ou les équipements? 07 ○ 08 ○ offrant le transport ou l'hébergement? 09 ○ 10 ○ donnant la formation? 11 ○ 12 ○ offrant d'autres appuis? 13 ○ 14 ○	Oui Non payant les frais de scolarité? 01 ○ 02 ○ payant les frais du matériel scolaire? 03 ○ 04 ○ donnant un congé ou accordant un congé d'étude? 05 ○ 06 ○ offrant les locaux ou les équipements? 07 ○ 08 ○ offrant le transport ou l'hébergement? 09 ○ 10 ○ donnant la formation? 11 ○ 12 ○ offrant d'autres appuis? 13 ○ 14 ○
Si "OUI" à une des réponses, posez les questions 29 à 41. 1 ○ *Si "NON" à toutes les réponses, Passez à 27 et répétez pour le programme suivant à la question 26.* 2 ○ *Si aucun autre programme suivi, Passez à 43.*	*Si "OUI" à une des réponses, posez les questions 29 à 41.* 1 ○ *Si "NON" à toutes les réponses, Passez à 27 et répétez pour le programme suivant à la question 26.* 2 ○ *Si aucun autre programme suivi, Passez à 43.*	*Si "OUI" à une des réponses, posez les questions 29 à 41.* 1 ○ *Si "NON" à toutes les réponses, Passez à 27 et répétez pour le programme suivant à la question 26.* 2 ○ *Si aucun autre programme suivi, Passez à 43.*	*Si "OUI" à une des réponses, posez les questions 29 à 41.* 1 ○ *Si "NON" à toutes les réponses, Passez à 43.* 2 ○
(Les réponses multiples sont acceptées) Lui ou elle-même/la famille 1 ○ Le gouvernement 2 ○ Autre 3 ○ Personne d'autre 4 ○ Pas de frais 5 ○ Ne sait pas 6 ○	*(Les réponses multiples sont acceptées)* Lui ou elle-même/la famille 1 ○ Le gouvernement 2 ○ Autre 3 ○ Personne d'autre 4 ○ Pas de frais 5 ○ Ne sait pas 6 ○	*(Les réponses multiples sont acceptées)* Lui ou elle-même/la famille 1 ○ Le gouvernement 2 ○ Autre 3 ○ Personne d'autre 4 ○ Pas de frais 5 ○ Ne sait pas 6 ○	*(Les réponses multiples sont acceptées)* Lui ou elle-même/la famille 1 ○ Le gouvernement 2 ○ Autre 3 ○ Personne d'autre 4 ○ Pas de frais 5 ○ Ne sait pas 6 ○
Oui Non sous forme d'enseignement en classe? 01 ○ 02 ○ sous forme de formation en cours d'emploi? 03 ○ 04 ○ à l'aide d'un ordinateur comme outil pédagogique? 05 ○ 06 ○ sous forme de télé-enseignement (comme les cours par correspondance ou à la télévision)? 07 ○ 08 ○ à l'aide d'autres méthodes? 09 ○ 10 ○	Oui Non sous forme d'enseignement en classe? 01 ○ 02 ○ sous forme de contrat d'apprentissage ou de formation en cours d'emploi? 03 ○ 04 ○ à l'aide d'un ordinateur comme outil pédagogique? 05 ○ 06 ○ sous forme de télé-enseignement (comme les cours par correspondance ou à la télévision)? 07 ○ 08 ○ à l'aide d'autres méthodes? 09 ○ 10 ○	Oui Non sous forme d'enseignement en classe? 01 ○ 02 ○ sous forme de contrat d'apprentissage ou de formation en cours d'emploi? 03 ○ 04 ○ à l'aide d'un ordinateur comme outil pédagogique? 05 ○ 06 ○ sous forme de télé-enseignement (comme les cours par correspondance ou à la télévision)? 07 ○ 08 ○ à l'aide d'autres méthodes? 09 ○ 10 ○	Oui Non sous forme d'enseignement en classe? 01 ○ 02 ○ sous forme de contrat d'apprentissage ou de formation en cours d'emploi? 03 ○ 04 ○ à l'aide d'un ordinateur comme outil pédagogique? 05 ○ 06 ○ sous forme de télé-enseignement (comme les cours par correspondance ou à la télévision)? 07 ○ 08 ○ à l'aide d'autres méthodes? 09 ○ 10 ○

	Programme 1 Diplôme primaire/ secondaire
31. Depuis janvier 1991, avez-vous suivi une partie ou la totalité de ce programme de formation ou d'éducation à temps plein?	Oui [1] ○ Non [2] ○ *Passez à 34*
32. Pendant combien de semaines avez-vous suivi le programme de formation ou d'éducation à temps plein?	⌊⌊⌋⌋ Semaines
33. Combien d'heures par semaine comportait le programme?	⌊⌊⌋⌋ Heures
34. Avez-vous suivi une partie ou la totalité de ce programme de formation ou d'éducation à temps partiel?	Oui [3] ○ Non [4] ○ *Passez à 37*
35. Pendant combien de semaines avez-vous suivi le programme de formation ou d'éducation à temps partiel?	⌊⌊⌋⌋ Semaines
36. Combien d'heures par semaine comportait le programme?	⌊⌊⌋⌋ Heures
37. Dans quelle mesure mettez-vous en application au travail les aptitudes ou les connaissances acquises au cours du programme de formation ou d'éducation? *(Lisez les catégories)*	**Beaucoup** [5] ○ **Quelque peu** [6] ○ **Très peu** [7] ○ **Pas du tout** [8] ○
38. Est-ce votre employeur qui vous a suggéré de suivre la formation?	Oui [1] ○ *Passez à 40* Non [2] ○
39. Qui a pris l'initiative de la formation? *(Lisez les catégories)*	**Demande émanant de vous-même ou des autres employés** [3] ○ **Formation intégrée à la convention collective** [4] ○ **Formation recommandée ou offerte par le syndicat** [5] ○ **Exigences légales ou professionnelles** [6] ○ **Autre** [7] ○ **Ne sait pas** [8] ○
40. Depuis janvier 1991, avez-vous reçu un diplôme ou un certificat pour la formation suivie?	Oui [1] ○ *Passez à 27 et répétez pour le programme suivant à 26.* *Si pas d'autre programme à 26, Passez à 43.* Non [2] ○
41. Suivez-vous toujours ce programme de formation ou d'éducation?	Oui [3] ○ Non [4] ○ *Passez à 27 et répétez pour le programme suivant à 26.* *Si pas d'autre programme à 26, Passez à 43.*

Programme 2	Programme 3	Programme 4	Programme 5
Certificat d'apprentissage	Diplôme de formation professionnelle	Diplôme collégial	Diplôme universitaire
Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 34*	Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 34*	Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 34*	Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 34*
⌊⌊⌋ Semaines	⌊⌊⌋ Semaines	⌊⌊⌋ Semaines	⌊⌊⌋ Semaines
⌊⌊⌋ Heures	⌊⌊⌋ Heures	⌊⌊⌋ Heures	⌊⌊⌋ Heures
Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 37*	Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 37*	Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 37*	Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 37*
⌊⌊⌋ Semaines	⌊⌊⌋ Semaines	⌊⌊⌋ Semaines	⌊⌊⌋ Semaines
⌊⌊⌋ Heures	⌊⌊⌋ Heures	⌊⌊⌋ Heures	⌊⌊⌋ Heures
Beaucoup 5 ○ Quelque peu 6 ○ Très peu 7 ○ Pas du tout 8 ○	Beaucoup 5 ○ Quelque peu 6 ○ Très peu 7 ○ Pas du tout 8 ○	Beaucoup 5 ○ Quelque peu 6 ○ Très peu 7 ○ Pas du tout 8 ○	Beaucoup 5 ○ Quelque peu 6 ○ Très peu 7 ○ Pas du tout 8 ○
Oui 1 ○ *Passez à 40* Non 2 ○	Oui 1 ○ *Passez à 40* Non 2 ○	Oui 1 ○ *Passez à 40* Non 2 ○	Oui 1 ○ *Passez à 40* Non 2 ○
Demande émanant de vous-même ou des autres employés 3 ○ Formation intégrée à la convention collective 4 ○ Formation recommandée ou offerte par le syndicat 5 ○ Exigences légales ou professionnelles 6 ○ Autre 7 ○ Ne sait pas 8 ○	Demande émanant de vous-même ou des autres employés 3 ○ Formation intégrée à la convention collective 4 ○ Formation recommandée ou offerte par le syndicat 5 ○ Exigences légales ou professionnelles 6 ○ Autre 7 ○ Ne sait pas 8 ○	Demande émanant de vous-même ou des autres employés 3 ○ Formation intégrée à la convention collective 4 ○ Formation recommandée ou offerte par le syndicat 5 ○ Exigences légales ou professionnelles 6 ○ Autre 7 ○ Ne sait pas 8 ○	Demande émanant de vous-même ou des autres employés 3 ○ Formation intégrée à la convention collective 4 ○ Formation recommandée ou offerte par le syndicat 5 ○ Exigences légales ou professionnelles 6 ○ Autre 7 ○ Ne sait pas 8 ○
Oui 1 ○ *Passez à 27 et répétez pour le programme suivant à 26.* *Si pas d'autre programme à 26, Passez à 43.* Non 2 ○	Oui 1 ○ *Passez à 27 et répétez pour le programme suivant à 26.* *Si pas d'autre programme à 26, Passez à 43.* Non 2 ○	Oui 1 ○ *Passez à 27 et répétez pour le programme suivant à 26.* *Si pas d'autre programme à 26, Passez à 43.* Non 2 ○	Oui 1 ○ *Passez à 43* Non 2 ○
Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 27 et répétez pour le programme suivant à 26.* *Si pas d'autre programme à 26, Passez à 43.*	Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 27 et répétez pour le programme suivant à 26.* *Si pas d'autre programme à 26, Passez à 43.*	Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 27 et répétez pour le programme suivant à 26.* *Si pas d'autre programme à 26, Passez à 43.*	Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 43*

PARTIE C. FORMATION-ÉTUDES ORGANISÉES OU OFFERTES PAR L'EMPLOYEUR	Cours 1
42. Est-ce que la formation organisée ou offerte par l'employeur était donnée sous forme de cours, d'ateliers, de séminaires ou sous forme d'auto-apprentissage?	Oui 1 ○ *Passez à 44* Non 2 ○ *Passez à 59*
43. Depuis janvier 1991, avez-vous eu d'autres cours, ateliers, séminaires ou formation sous forme d'auto-apprentissage auxquels participait votre employeur et qui ne faisaient pas partie du(des) programme(s) d'étude déjà mentionnés?	Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 60*
44. Quels(les) étaient les principaux(les) domaines/matières d'étude de ce programme de formation ou d'éducation ? *(Inscrivez chaque matière séparément dans chaque cours (1 à 5) et posez les questions des postes 45 à 58.)*	
45. Votre employeur appuyait-il le programme de .. *(lisez la matière du poste 44)* en ..	Oui Non payant les frais de scolarité? 01 ○ 02 ○ payant les frais du matériel scolaire? 03 ○ 04 ○ donnant un congé ou accordant un congé d'étude? 05 ○ 06 ○ offrant les locaux ou les équipements? 07 ○ 08 ○ offrant le transport ou l'hébergement? 09 ○ 10 ○ donnant la formation? 11 ○ 12 ○ offrant d'autres appuis? 13 ○ 14 ○
	Si "OUI" à une des réponses, posez les questions 46 à 58. 1 ○ *Si "NON" à toutes les réponses, Passez à 45 et répétez pour la matière suivante à 44.* 2 ○ *Si aucune autre matière suivie, Passez à 60.*
46. Outre l'employeur, qui a payé pour ce programme de formation ou d'éducation?	*(Les réponses multiples sont acceptées)* Lui ou elle-même/la famille 1 ○ Le gouvernement 2 ○ Autre 3 ○ Personne d'autre 4 ○ Pas de frais 5 ○ Ne sait pas 6 ○
47. Où avez-vous suivi ce programme de formation ou d'éducation? Était-ce ..	Oui Non à votre lieu de travail? 01 ○ 02 ○ dans un centre de formation? 03 ○ 04 ○ à l'université? 05 ○ 06 ○ au collège? 07 ○ 08 ○ dans une école primaire ou secondaire? 09 ○ 10 ○ dans une école de commerce? 11 ○ 12 ○ ailleurs? 13 ○ 14 ○

Cours 2	Cours 3	Cours 4	Cours 5
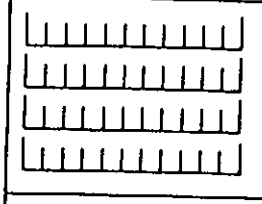	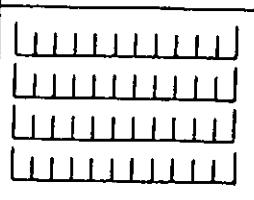	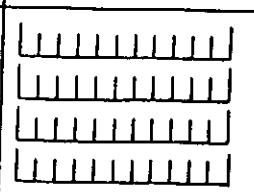	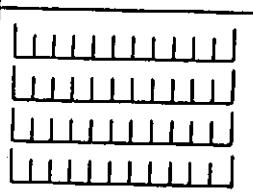
Oui Non payant les frais de scolarité? 01 ○ 02 ○ payant les frais du matériel scolaire? 03 ○ 04 ○ donnant un congé ou accordant un congé d'étude? 05 ○ 06 ○ offrant les locaux ou les équipements? 07 ○ 08 ○ offrant le transport ou l'hébergement? 09 ○ 10 ○ donnant la formation? 11 ○ 12 ○ offrant d'autres appuis? 13 ○ 14 ○	Oui Non payant les frais de scolarité? 01 ○ 02 ○ payant les frais du matériel scolaire? 03 ○ 04 ○ donnant un congé ou accordant un congé d'étude? 05 ○ 06 ○ offrant les locaux ou les équipements? 07 ○ 08 ○ offrant le transport ou l'hébergement? 09 ○ 10 ○ donnant la formation? 11 ○ 12 ○ offrant d'autres appuis? 13 ○ 14 ○	Oui Non payant les frais de scolarité? 01 ○ 02 ○ payant les frais du matériel scolaire? 03 ○ 04 ○ donnant un congé ou accordant un congé d'étude? 05 ○ 06 ○ offrant les locaux ou les équipements? 07 ○ 08 ○ offrant le transport ou l'hébergement? 09 ○ 10 ○ donnant la formation? 11 ○ 12 ○ offrant d'autres appuis? 13 ○ 14 ○	Oui Non payant les frais de scolarité? 01 ○ 02 ○ payant les frais du matériel scolaire? 03 ○ 04 ○ donnant un congé ou accordant un congé d'étude? 05 ○ 06 ○ offrant les locaux ou les équipements? 07 ○ 08 ○ offrant le transport ou l'hébergement? 09 ○ 10 ○ donnant la formation? 11 ○ 12 ○ offrant d'autres appuis? 13 ○ 14 ○
Si "OUI" à une des réponses, posez les questions 46 à 58. 1 ○ *Si "NON" à toutes les réponses, Passez à 45 et répétez pour la matière suivante à 44.* 2 ○ *Si aucune autre matière suivie, Passez à 60.*	*Si "OUI" à une des réponses, posez les questions 46 à 58.* 1 ○ *Si "NON" à toutes les réponses, Passez à 45 et répétez pour la matière suivante à 44.* 2 ○ *Si aucune autre matière suivie, Passez à 60.*	*Si "OUI" à une des réponses, posez les questions 46 à 58.* 1 ○ *Si "NON" à toutes les réponses, Passez à 45 et répétez pour la matière suivante à 44.* 2 ○ *Si aucune autre matière suivie, Passez à 60.*	*Si "OUI" à une des réponses, posez les questions 46 à 58.* 1 ○ *Si "NON" à toutes les réponses, Passez à 60.* 2 ○
(Les réponses multiples sont acceptées) Lui ou elle-même/la famille 1 ○ Le gouvernement 2 ○ Autre 3 ○ Personne d'autre 4 ○ Pas de frais 5 ○ Ne sait pas 6 ○	*(Les réponses multiples sont acceptées)* Lui ou elle-même/la famille 1 ○ Le gouvernement 2 ○ Autre 3 ○ Personne d'autre 4 ○ Pas de frais 5 ○ Ne sait pas 6 ○	*(Les réponses multiples sont acceptées)* Lui ou elle-même/la famille 1 ○ Le gouvernement 2 ○ Autre 3 ○ Personne d'autre 4 ○ Pas de frais 5 ○ Ne sait pas 6 ○	*(Les réponses multiples sont acceptées)* Lui ou elle-même/la famille 1 ○ Le gouvernement 2 ○ Autre 3 ○ Personne d'autre 4 ○ Pas de frais 5 ○ Ne sait pas 6 ○
Oui Non à votre lieu de travail? 01 ○ 02 ○ dans un centre de formation? 03 ○ 04 ○ à l'université? 05 ○ 06 ○ au collège? 07 ○ 08 ○ dans une école primaire ou secondaire? 09 ○ 10 ○ dans une école de commerce? 11 ○ 12 ○ ailleurs? 13 ○ 14 ○	Oui Non à votre lieu de travail? 01 ○ 02 ○ dans un centre de formation? 03 ○ 04 ○ à l'université? 05 ○ 06 ○ au collège? 07 ○ 08 ○ dans une école primaire ou secondaire? 09 ○ 10 ○ dans une école de commerce? 11 ○ 12 ○ ailleurs? 13 ○ 14 ○	Oui Non à votre lieu de travail? 01 ○ 02 ○ dans un centre de formation? 03 ○ 04 ○ à l'université? 05 ○ 06 ○ au collège? 07 ○ 08 ○ dans une école primaire ou secondaire? 09 ○ 10 ○ dans une école de commerce? 11 ○ 12 ○ ailleurs? 13 ○ 14 ○	Oui Non à votre lieu de travail? 01 ○ 02 ○ dans un centre de formation? 03 ○ 04 ○ à l'université? 05 ○ 06 ○ au collège? 07 ○ 08 ○ dans une école primaire ou secondaire? 09 ○ 10 ○ dans une école de commerce? 11 ○ 12 ○ ailleurs? 13 ○ 14 ○

	Cours 1
48. Ce programme de formation ou d'éducation était-il donné par ..	Oui Non un établissement scolaire? 1 ○ 2 ○ des employés de votre entreprise? 3 ○ 4 ○ des consultants? 5 ○ 6 ○ quelqu'un d'autre? 7 ○ 8 ○
49. Ce programme de formation ou d'éducation a-t-il été offert ..	Oui Non sous forme d'enseignement en classe? 01 ○ 02 ○ sous forme de contrat d'apprentissage ou de formation en cours d'emploi? 03 ○ 04 ○ à l'aide d'un ordinateur comme outil pédagogique? 05 ○ 06 ○ sous forme de télé-enseignement (comme les cours par correspondance ou à la télévision)? 07 ○ 08 ○ à l'aide d'autres méthodes? 09 ○ 10 ○
50. Depuis janvier 1991, avez-vous suivi une partie ou la totalité de ce programme de formation ou d'éducation pendant six heures ou plus par jour?	Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 52*
51. Pendant combien de jours avez-vous suivi ce programme de formation ou d'éducation?	⌊⌊⌊⌋ Jours
52. Avez-vous suivi une partie ou la totalité de ce programme de formation ou d'éducation pendant moins de six heures par jour?	Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 54*
53. Combien d'heures comportait cette formation de moins de six heures par jour?	⌊⌊⌋ Heures
54. Dans quelle mesure mettez-vous en application au travail les aptitudes ou les connaissances acquises au cours du programme de formation ou d'éducation? *(Lisez les catégories)*	Beaucoup 5 ○ Quelque peu 6 ○ Très peu 7 ○ Pas du tout 8 ○
55. Est-ce votre employeur qui vous a suggéré de suivre la formation?	Oui 1 ○ *Passez à 57* Non 2 ○
56. Qui a pris l'initiative de la formation? *(Lisez les catégories)*	Demande émanant de vous-même ou des autres employés 3 ○ Formation intégrée à la convention collective 4 ○ Formation recommandée ou offerte par le syndicat 5 ○ Exigences légales ou professionnelles 6 ○ Autre 7 ○ Ne sait pas 8 ○
57. Avez-vous terminé la formation?	Oui 1 ○ *Passez à 45 et répétez pour la matière suivante à 44.* *Si pas d'autre matière suivie, Passez à 60.* Non 2 ○
58. Suivez-vous toujours le programme de formation ou d'éducation?	Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 45 et répétez pour la matière suivante à 44.* *Si pas d'autre matière suivie, Passez à 60.*

Cours 2	Cours 3	Cours 4	Cours 5
Oui Non	Oui Non	Oui Non	Oui Non
un établissement scolaire? 1 ○ 2 ○	un établissement scolaire? 1 ○ 2 ○	un établissement scolaire? 1 ○ 2 ○	un établissement scolaire? 1 ○ 2 ○
des employés de votre entreprise? 3 ○ 4 ○	des employés de votre entreprise? 3 ○ 4 ○	des employés de votre entreprise? 3 ○ 4 ○	des employés de votre entreprise? 3 ○ 4 ○
des consultants? 5 ○ 6 ○	des consultants? 5 ○ 6 ○	des consultants? 5 ○ 6 ○	des consultants? 5 ○ 6 ○
quelqu'un d'autre? 7 ○ 8 ○	quelqu'un d'autre? 7 ○ 8 ○	quelqu'un d'autre? 7 ○ 8 ○	quelqu'un d'autre? 7 ○ 8 ○
Oui Non	Oui Non	Oui Non	Oui Non
sous forme d'enseignement en classe? 01 ○ 02 ○	sous forme d'enseignement en classe? 01 ○ 02 ○	sous forme d'enseignement en classe? 01 ○ 02 ○	sous forme d'enseignement en classe? 01 ○ 02 ○
sous forme de contrat d'apprentissage ou de formation en cours d'emploi? 03 ○ 04 ○	sous forme de contrat d'apprentissage ou de formation en cours d'emploi? 03 ○ 04 ○	sous forme de contrat d'apprentissage ou de formation en cours d'emploi? 03 ○ 04 ○	sous forme de contrat d'apprentissage ou de formation en cours d'emploi? 03 ○ 04 ○
à l'aide d'un ordinateur comme outil pédagogique? 05 ○ 06 ○	à l'aide d'un ordinateur comme outil pédagogique? 05 ○ 06 ○	à l'aide d'un ordinateur comme outil pédagogique? 05 ○ 06 ○	à l'aide d'un ordinateur comme outil pédagogique? 05 ○ 06 ○
sous forme de téléenseignement (comme les cours par correspondance ou à la télévision)? 07 ○ 08 ○	sous forme de téléenseignement (comme les cours par correspondance ou à la télévision)? 07 ○ 08 ○	sous forme de téléenseignement (comme les cours par correspondance ou à la télévision)? 07 ○ 08 ○	sous forme de téléenseignement (comme les cours par correspondance ou à la télévision)? 07 ○ 08 ○
à l'aide d'autres méthodes? 09 ○ 10 ○	à l'aide d'autres méthodes? 09 ○ 10 ○	à l'aide d'autres méthodes? 09 ○ 10 ○	à l'aide d'autres méthodes? 09 ○ 10 ○
Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 52*	Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 52*	Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 52*	Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 52*
⌊⌊⌊⌋ Jours	⌊⌊⌊⌋ Jours	⌊⌊⌊⌋ Jours	⌊⌊⌊⌋ Jours
Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 54*	Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 54*	Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 54*	Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 54*
⌊⌊⌊⌋ Heures	⌊⌊⌊⌋ Heures	⌊⌊⌊⌋ Heures	⌊⌊⌊⌋ Heures
Beaucoup 5 ○ Quelque peu 6 ○ Très peu 7 ○ Pas du tout 8 ○	Beaucoup 5 ○ Quelque peu 6 ○ Très peu 7 ○ Pas du tout 8 ○	Beaucoup 5 ○ Quelque peu 6 ○ Très peu 7 ○ Pas du tout 8 ○	Beaucoup 5 ○ Quelque peu 6 ○ Très peu 7 ○ Pas du tout 8 ○
Oui 1 ○ *Passez à 57* Non 2 ○	Oui 1 ○ *Passez à 57* Non 2 ○	Oui 1 ○ *Passez à 57* Non 2 ○	Oui 1 ○ *Passez à 57* Non 2 ○
Demande émanant de vous-même ou des autres employés 3 ○ Formation intégrée à la convention collective 4 ○ Formation recommandée ou offerte par le syndicat 5 ○ Exigences légales ou professionnelles 6 ○ Autre 7 ○ Ne sait pas 8 ○	Demande émanant de vous-même ou des autres employés 3 ○ Formation intégrée à la convention collective 4 ○ Formation recommandée ou offerte par le syndicat 5 ○ Exigences légales ou professionnelles 6 ○ Autre 7 ○ Ne sait pas 8 ○	Demande émanant de vous-même ou des autres employés 3 ○ Formation intégrée à la convention collective 4 ○ Formation recommandée ou offerte par le syndicat 5 ○ Exigences légales ou professionnelles 6 ○ Autre 7 ○ Ne sait pas 8 ○	Demande émanant de vous-même ou des autres employés 3 ○ Formation intégrée à la convention collective 4 ○ Formation recommandée ou offerte par le syndicat 5 ○ Exigences légales ou professionnelles 6 ○ Autre 7 ○ Ne sait pas 8 ○
Oui 1 ○ *Passez à 45 et répétez pour la matière suivante à 44.* *Si pas d'autre matière suivie, Passez à 60.* Non 2 ○	Oui 1 ○ *Passez à 45 et répétez pour la matière suivante à 44.* *Si pas d'autre matière suivie, Passez à 60.* Non 2 ○	Oui 1 ○ *Passez à 45 et répétez pour la matière suivante à 44.* *Si pas d'autre matière suivie, Passez à 60.* Non 2 ○	Oui 1 ○ *Passez à 60* Non 2 ○
Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 45 et répétez pour la matière suivante à 44.* *Si pas d'autre matière suivie, Passez à 60.*	Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 45 et répétez pour la matière suivante à 44.* *Si pas d'autre matière suivie, Passez à 60.*	Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 45 et répétez pour la matière suivante à 44.* *Si pas d'autre matière suivie, Passez à 60.*	Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 60*

PARTIE D. FORMATION EN MILIEU DE TRAVAIL RELATIF À L'EMPLOYEUR

59. Cette formation fournie par l'employeur était-elle sous forme de formation en milieu de travail ou de formation sur le tas? Ceci comprend le temps mis à apprendre de nouvelles tâches ou augmenter vos compétences durant les heures de travail habituelles.

Oui [1] ○ *Passez à 62*

Non [2] ○ *Passez à 66*

60. Depuis janvier 1991, avez-vous reçu quelqu'autre formation en milieu de travail ou sur le tas non mentionnée auparavant? Ceci comprend le temps mis à apprendre de nouvelles tâches ou augmenter vos compétences durant les heures de travail habituelles.

Oui [3] ○ *Passez à 62*

Non [4] ○ *Passez à 66*

61. Depuis janvier 1991, avez-vous reçu de la formation en milieu de travail ou sur le tas? Ceci comprend le temps mis à apprendre de nouvelles tâches ou augmenter vos compétences durant les heures de travail habituelles.

Oui [1] ○

Non [2] ○ *Passez à 66*

62. Généralement, qui initiait la formation?

(Lisez les catégories) (Les réponses multiples sont acceptées)

Vous-même/autres employés	[3] ○
Votre superviseur	[4] ○
Exigences légales ou professionnelles	[5] ○
Recommandé par le syndicat/formation intégrée à la convention collective	[6] ○
Autre	[7] ○

63. Qui donnait habituellement cette formation en milieu de travail ou sur le tas? Était-ce donné par ..

(Les réponses multiples sont acceptées)

un superviseur/collègue de travail?	[1] ○
vous-même (de façon autodidacte)?	[2] ○
un instructeur de votre entreprise?	[3] ○
un instructeur de l'extérieur?	[4] ○
quelqu'un d'autre? *(spécifiez)*	[5] ○

64. Au cours des derniers 12 mois, avez-vous suivi un programme de formation en cours d'emploi ..

régulièrement?	[6] ○
à l'occasion?	[7] ○
rarement?	[8] ○
ne s'applique pas	[9] ○

65. Pour vous permettre de faire votre travail actuel efficacement, cette formation sur le tas reçue de votre employeur était-elle ..

très adéquate?	[1] ○
adéquate?	[2] ○
adéquate en partie seulement?	[3] ○
inadéquate?	[4] ○
ne s'applique pas	[5] ○

PARTIE E. PROGRAMMES DE FORMATION NON ORGANISÉS NI OFFERTS PAR LES EMPLOYEURS	Programme 1
66. Les quelques questions qui suivent portent sur les programmes de formation ou d'éducation qui n'étaient ni organisés ni offerts par un employeur. Depuis janvier 1991, avez-vous suivi un programme de formation ou d'éducation, qui n'était pas appuyé par votre employeur?	Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 97*
67. Suiviez-vous ce programme de formation ou d'éducation en vue d'obtenir .. *(Lisez toutes les catégories)*	un diplôme d'études primaires ou secondaires? Oui 3 ○ Non 4 ○ →
68. Quel(le) était le/la principal(e) domaine/matière d'étude de votre .. *(lisez l'item à la question 67 pour lequel "OUI" a été coché et posez les questions des postes 69 à 80)*?	
69. Ce programme de formation ou d'éducation a-t-il été offert ..	Oui Non sous forme d'enseignement en classe? 01 ○ 02 ○ à l'aide d'un ordinateur comme outil pédagogique? 05 ○ 06 ○ sous forme de télé-enseignement (comme les cours par correspondance ou à la télévision)? 07 ○ 08 ○ à l'aide d'autres méthodes? 09 ○ 10 ○
70. Depuis janvier 1991, avez-vous suivi une partie ou la totalité de ce programme de formation ou d'éducation à temps plein?	Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 73*
71. Pendant combien de semaines avez-vous suivi le programme de formation ou d'éducation à temps plein?	⌊⌊⌋ Semaines
72. Combien d'heures par semaine comportait le programme?	⌊⌊⌋ Heures
73. Avez-vous suivi une partie ou la totalité de ce programme de formation ou d'éducation à temps partiel?	Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 76*
74. Pendant combien de semaines avez-vous suivi le programme de formation ou d'éducation à temps partiel?	⌊⌊⌋ Semaines
75. Combien d'heures par semaine comportait le programme à temps partiel?	⌊⌊⌋ Heures
76. Qui a payé les frais de scolarité de ce programme?	*(Les réponses multiples sont acceptées)* Lui ou elle-même/la famille 1 ○ Le gouvernement 2 ○ Syndicat ou association professionnelle 3 ○ Autre 4 ○ Pas de frais 5 ○ Ne sait pas 6 ○

Programme 2	Programme 3	Programme 4	Programme 5
un certificat d'apprentissage? Oui 3 ○ Non 4 ○ →	un diplôme/certificat de métier ou de formation professionnelle? Oui 3 ○ Non 4 ○ →	un diplôme/certificat collégial? Oui 3 ○ Non 4 ○ →	un diplôme/certificat universitaire? Oui 3 ○ Non 4 ○ *Si "OUI" à l'une des catégories de 67 :* Oui ○ *Passez à 68* Sinon ○ *Passez à 81*
Oui Non sous forme d'enseignement en classe? 01 ○ 02 ○ sous forme de formation en cours d'emploi? 03 ○ 04 ○ à l'aide d'un ordinateur comme outil pédagogique? 05 ○ 06 ○ sous forme de télé-enseignement (comme les cours par correspondance ou à la télévision)? 07 ○ 08 ○ à l'aide d'autres méthodes? 09 ○ 10 ○	Oui Non sous forme d'enseignement en classe? 01 ○ 02 ○ sous forme de contrat d'apprentissage ou de formation en cours d'emploi? 03 ○ 04 ○ à l'aide d'un ordinateur comme outil pédagogique? 05 ○ 06 ○ sous forme de télé-enseignement (comme les cours par correspondance ou à la télévision)? 07 ○ 08 ○ à l'aide d'autres méthodes? 09 ○ 10 ○	Oui Non sous forme d'enseignement en classe? 01 ○ 02 ○ sous forme de contrat d'apprentissage ou de formation en cours d'emploi? 03 ○ 04 ○ à l'aide d'un ordinateur comme outil pédagogique? 05 ○ 06 ○ sous forme de télé-enseignement (comme les cours par correspondance ou à la télévision)? 07 ○ 08 ○ à l'aide d'autres méthodes? 09 ○ 10 ○	Oui Non sous forme d'enseignement en classe? 01 ○ 02 ○ sous forme de contrat d'apprentissage ou de formation en cours d'emploi? 03 ○ 04 ○ à l'aide d'un ordinateur comme outil pédagogique? 05 ○ 06 ○ sous forme de télé-enseignement (comme les cours par correspondance ou à la télévision)? 07 ○ 08 ○ à l'aide d'autres méthodes? 09 ○ 10 ○
Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 73*	Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 73*	Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 73*	Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 73*
Semaines	Semaines	Semaines	Semaines
Heures	Heures	Heures	Heures
Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 76*	Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 76*	Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 76*	Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 76*
Semaines	Semaines	Semaines	Semaines
Heures	Heures	Heures	Heures
(Les réponses multiples sont acceptées) Lui ou elle-même la famille 1 ○ Le gouvernement 2 ○ Syndicat ou association professionnelle 3 ○ Autre 4 ○ Pas de frais 5 ○ Ne sait pas 6 ○	*(Les réponses multiples sont acceptées)* Lui ou elle-même la famille 1 ○ Le gouvernement 2 ○ Syndicat ou association professionnelle 3 ○ Autre 4 ○ Pas de frais 5 ○ Ne sait pas 6 ○	*(Les réponses multiples sont acceptées)* Lui ou elle-même la famille 1 ○ Le gouvernement 2 ○ Syndicat ou association professionnelle 3 ○ Autre 4 ○ Pas de frais 5 ○ Ne sait pas 6 ○	*(Les réponses multiples sont acceptées)* Lui ou elle-même la famille 1 ○ Le gouvernement 2 ○ Syndicat ou association professionnelle 3 ○ Autre 4 ○ Pas de frais 5 ○ Ne sait pas 6 ○

	Programme 1 Diplôme primaire secondaire
77. Quelle était la raison principale pour laquelle vous avez suivi ce programme? Était-ce ..	**en vue de votre carrière ou de votre emploi?** [7] ○ *Passez à 78* **par intérêt personnel?** [8] ○ **autre** [9] ○ *Passez à 79*
78. Dans quelle mesure mettez-vous en application au travail les aptitudes ou les connaissances acquises au cours du programme de formation ou d'éducation? *(Lisez les catégories)*	**Beaucoup** [1] ○ **Quelque peu** [2] ○ **Très peu** [3] ○ **Pas du tout** [4] ○ **Ne s'applique pas** [5] ○
79. Depuis janvier 1991, avez-vous reçu un diplôme ou un certificat pour la formation suivie?	Oui [6] ○ *Passez à 68 et répétez pour le programme suivant à 67.* *Si aucun autre programme suivi, Passez à 82.* Non [7] ○
80. Suivez-vous toujours le programme de formation ou d'éducation?	Oui [8] ○ Non [9] ○ *Passez à 68 et répétez pour le programme suivant à 67.* *Si aucun autre programme suivi, Passez à 82.*

Programme 2	Programme 3	Programme 4	Programme 5
Certificat d'apprentissage	Diplôme de formation professionnelle	Diplôme collégial	Diplôme universitaire
en vue de votre carrière ou de votre emploi? 7 ○ *Passez à 78* par intérêt personnel? 8 ○ *Passez à 79* autre 9 ○	en vue de votre carrière ou de votre emploi? 7 ○ *Passez à 78* par intérêt personnel? 8 ○ *Passez à 79* autre 9 ○	en vue de votre carrière ou de votre emploi? 7 ○ *Passez à 78* par intérêt personnel? 8 ○ *Passez à 79* autre 9 ○	en vue de votre carrière ou de votre emploi? 7 ○ *Passez à 78* par intérêt personnel? 8 ○ *Passez à 79* autre 9 ○
Beaucoup 1 ○ Quelque peu 2 ○ Très peu 3 ○ Pas du tout 4 ○ Ne s'applique pas 5 ○	Beaucoup 1 ○ Quelque peu 2 ○ Très peu 3 ○ Pas du tout 4 ○ Ne s'applique pas 5 ○	Beaucoup 1 ○ Quelque peu 2 ○ Très peu 3 ○ Pas du tout 4 ○ Ne s'applique pas 5 ○	Beaucoup 1 ○ Quelque peu 2 ○ Très peu 3 ○ Pas du tout 4 ○ Ne s'applique pas 5 ○
Oui 6 ○ *Passez à 68 et répétez pour le programme suivant à 67.* *Si aucun autre programme suivi, Passez à 82.* Non 7 ○	Oui 6 ○ *Passez à 68 et répétez pour le programme suivant à 67.* *Si aucun autre programme suivi, Passez à 82.* Non 7 ○	Oui 6 ○ *Passez à 68 et répétez pour le programme suivant à 67.* *Si aucun autre programme suivi, Passez à 82.* Non 7 ○	Oui 6 ○ *Passez à 82* Non 7 ○
Oui 8 ○ Non 9 ○ *Passez à 68 et répétez pour le programme suivant à 67.* *Si aucun autre programme suivi, Passez à 82.*	Oui 8 ○ Non 9 ○ *Passez à 68 et répétez pour le programme suivant à 67.* *Si aucun autre programme suivi, Passez à 82.*	Oui 8 ○ Non 9 ○ *Passez à 68 et répétez pour le programme suivant à 67.* *Si aucun autre programme suivi, Passez à 82.*	Oui 8 ○ Non 9 ○ *Passez à 82*

PARTIE F. COURS NON ORGANISÉS NI OFFERTS PAR L'EMPLOYEUR	Cours 1
81. Est-ce que la formation était donnée sous forme de cours, d'atelier, de séminaire ou sous forme d'auto-apprentissage?	Oui 1 ○ *Passez à 83* Non 2 ○ *Passez à 97*
82. Depuis janvier 1991, avez-vous suivi d'autres cours, ateliers, séminaires ou reçu de la formation sous forme d'auto-apprentissage auxquels ne participait pas votre employeur et qui ne faisaient pas partie du(des) programme(s) d'étude déjà mentionné?	Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 97*
83. Quels(les) étaient les principaux(les) domaines/matières d'étude de ce programme de formation ou d'éducation? *(Inscrivez chaque matière séparément dans chaque cours (1 à 5) et posez les questions des postes 84 à 96.)*	⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊
84. Quelle était la principale raison pour laquelle vous avez pris le programme de .. *(lisez la matière du poste 83)*? Était-ce ..	en vue de votre carrière ou de votre emploi? 5 ○ *Passez à 87* par intérêt personnel? 6 ○ autre 7 ○
85. Où avez-vous suivi ce programme de formation ou d'éducation? Était-ce à ..	Oui Non une école? 1 ○ 2 ○ un centre communautaire? 3 ○ 4 ○ un centre sportif ou de loisirs? 5 ○ 6 ○ ailleurs? 7 ○ 8 ○
86. Combien d'heures comportait la formation?	⌊⌊⌊⌋ Heures *Passez à 96*
87. Où avez-vous suivi ce programme de formation ou d'éducation? Était-ce ..	Oui Non à l'université? 01 ○ 02 ○ au collège? 03 ○ 04 ○ dans une école primaire ou secondaire? 05 ○ 06 ○ dans une école de commerce? 07 ○ 08 ○ ailleurs? 09 ○ 10 ○
88. Ce programme de formation ou d'éducation était-il offert ..	Oui Non sous forme d'enseignement en classe? 01 ○ 02 ○ sous forme de contrat d'apprentissage ou de formation en cours d'emploi? 03 ○ 04 ○ à l'aide d'un ordinateur comme outil pédagogique? 05 ○ 06 ○ sous forme de téléenseignement (comme les cours par correspondance ou à la télévision)? 07 ○ 08 ○ à l'aide d'autres méthodes? 09 ○ 10 ○

Cours 2	Cours 3	Cours 4	Cours 5
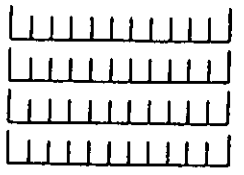	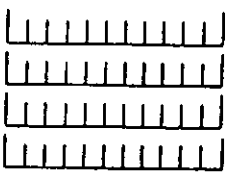	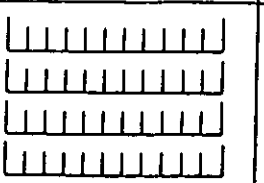	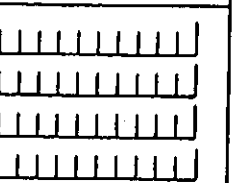
en vue de votre carrière ou de votre emploi? 5 ○ *Passez à 87* par intérêt personnel? 6 ○ autre 7 ○	en vue de votre carrière ou de votre emploi? 5 ○ *Passez à 87* par intérêt personnel? 6 ○ autre 7 ○	en vue de votre carrière ou de votre emploi? 5 ○ *Passez à 87* par intérêt personnel? 6 ○ autre 7 ○	en vue de votre carrière ou de votre emploi? 5 ○ *Passez à 87* par intérêt personnel? 6 ○ autre 7 ○
Oui Non une école? 1 ○ 2 ○ un centre communautaire? 3 ○ 4 ○ un centre sportif ou de loisirs? 5 ○ 6 ○ ailleur? 7 ○ 8 ○	Oui Non une école? 1 ○ 2 ○ un centre communautaire? 3 ○ 4 ○ un centre sportif ou de loisirs? 5 ○ 6 ○ ailleurs? 7 ○ 8 ○	Oui Non une école? 1 ○ 2 ○ un centre communautaire? 3 ○ 4 ○ un centre sportif ou de loisirs? 5 ○ 6 ○ ailleurs? 7 ○ 8 ○	Oui Non une école? 1 ○ 2 ○ un centre communautaire? 3 ○ 4 ○ un centre sportif ou de loisirs? 5 ○ 6 ○ ailleurs? 7 ○ 8 ○
Heures *Passez à 96*	Heures *Passez à 96*	Heures *Passez à 96*	Heures *Passez à 96*
Oui Non à l'université? 01 ○ 02 ○ au collège? 03 ○ 04 ○ dans une école primaire ou secondaire? 05 ○ 06 ○ dans une école de commerce? 07 ○ 08 ○ ailleurs? 09 ○ 10 ○	Oui Non à l'université? 01 ○ 02 ○ au collège? 03 ○ 04 ○ dans une école primaire ou secondaire? 05 ○ 06 ○ dans une école de commerce? 07 ○ 08 ○ ailleurs? 09 ○ 10 ○	Oui Non à l'université? 01 ○ 02 ○ au collège? 03 ○ 04 ○ dans une école primaire ou secondaire? 05 ○ 06 ○ dans une école de commerce? 07 ○ 08 ○ ailleurs? 09 ○ 10 ○	Oui Non à l'université? 01 ○ 02 ○ au collège? 03 ○ 04 ○ dans une école primaire ou secondaire? 05 ○ 06 ○ dans une école de commerce? 07 ○ 08 ○ ailleurs? 09 ○ 10 ○
Oui Non sous forme d'enseignement en classe? 01 ○ 02 ○ sous forme de contrat d'apprentissage ou de formation en cours d'emploi? 03 ○ 04 ○ à l'aide d'un ordinateur comme outil pédagogique? 05 ○ 06 ○ sous forme de téléenseignement (comme les cours par correspondance ou à la télévision)? 07 ○ 08 ○ à l'aide d'autres méthodes? 09 ○ 10 ○	Oui Non sous forme d'enseignement en classe? 01 ○ 02 ○ sous forme de contrat d'apprentissage ou de formation en cours d'emploi? 03 ○ 04 ○ à l'aide d'un ordinateur comme outil pédagogique? 05 ○ 06 ○ sous forme de téléenseignement (comme les cours par correspondance ou à la télévision)? 07 ○ 08 ○ à l'aide d'autres méthodes? 09 ○ 10 ○	Oui Non sous forme d'enseignement en classe? 01 ○ 02 ○ sous forme de contrat d'apprentissage ou de formation en cours d'emploi? 03 ○ 04 ○ à l'aide d'un ordinateur comme outil pédagogique? 05 ○ 06 ○ sous forme de téléenseignement (comme les cours par correspondance ou à la télévision)? 07 ○ 08 ○ à l'aide d'autres méthodes? 09 ○ 10 ○	Oui Non sous forme d'enseignement en classe? 01 ○ 02 ○ sous forme de contrat d'apprentissage ou de formation en cours d'emploi? 03 ○ 04 ○ à l'aide d'un ordinateur comme outil pédagogique? 05 ○ 06 ○ sous forme de téléenseignement (comme les cours par correspondance ou à la télévision)? 07 ○ 08 ○ à l'aide d'autres méthodes? 09 ○ 10 ○

	Cours 1
89. Depuis janvier 1991, avez-vous suivi une partie ou la totalité de ce programme de formation ou d'éducation pendant six heures ou plus par jour?	Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 91*
90. Pendant combien de jours avez-vous suivi ce programme de formation ou d'éducation?	⌊⌊⌊⌋ Jours
91. Avez-vous suivi une partie ou la totalité de ce programme de formation ou d'éducation pendant moins de six heures par jour?	Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 93*
92. Au total, combien d'heures comportait cette formation de moins de six heures par jour?	⌊⌊⌊⌋ Heures
93. Dans quelle mesure mettez-vous en application au travail les aptitudes ou les connaissances acquises au cours du programme de formation ou d'éducation? *(Lisez les catégories)*	**Beaucoup** 5 ○ **Quelque peu** 6 ○ **Très peu** 7 ○ **Pas du tout** 8 ○ Ne s'applique pas 9 ○
94. Avez-vous terminé cette formation?	Oui 1 ○ *Passez à 95* Non 2 ○
95. Suivez-vous toujours ce programme de formation ou d'éducation?	Oui 3 ○ Non 4 ○
96. Qui a payé les frais de scolarité pour le programme de formation ou d'éducation?	*(Les réponses multiples sont acceptées)* Lui ou elle-même la famille ○ Le gouvernement 2 ○ Syndicat ou association professionnelle 3 ○ Autre 4 ○ Pas de frais 5 ○ Ne sait pas 6 ○ *Passez à 84 et répétez pour la matière suivante à 83.* *Si aucune autre matière suivie, Passez à 97.*

Cours 2	Cours 3	Cours 4	Cours 5
Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 91*	Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 91*	Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 91*	Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 91*
⌊⌊⌊⌋ Jours	⌊⌊⌊⌋ Jours	⌊⌊⌊⌋ Jours	⌊⌊⌋ Jours
Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 93*	Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 93*	Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 93*	Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 93*
⌊⌊⌊⌋ Heures	⌊⌊⌊⌋ Heures	⌊⌊⌊⌋ Heures	⌊⌊⌊⌋ Heures
Beaucoup 5 ○ **Quelque peu** 6 ○ **Très peu** 7 ○ **Pas du tout** 8 ○ Ne s'applique pas 9 ○	**Beaucoup** 5 ○ **Quelque peu** 6 ○ **Très peu** 7 ○ **Pas du tout** 8 ○ Ne s'applique pas 9 ○	**Beaucoup** 5 ○ **Quelque peu** 6 ○ **Très peu** 7 ○ **Pas du tout** 8 ○ Ne s'applique pas 9 ○	**Beaucoup** 5 ○ **Quelque peu** 6 ○ **Très peu** 7 ○ **Pas du tout** 8 ○ Ne s'applique pas 9 ○
Oui 1 ○ *Passez à 96* Non 2 ○	Oui 1 ○ *Passez à 96* Non 2 ○	Oui 1 ○ *Passez à 96* Non 2 ○	Oui 1 ○ *Passez à 96* Non 2 ○
Oui 3 ○ Non 4 ○	Oui 3 ○ Non 4 ○	Oui 3 ○ Non 4 ○	Oui 3 ○ Non 4 ○
(Les réponses multiples sont acceptées) Lui ou elle-même/la famille 1 ○ Le gouvernement 2 ○ Syndicat ou association professionnelle 3 ○ Autre 4 ○ Pas de frais 5 ○ Ne sait pas 6 ○ *Passez à 84 et répétez pour la matière suivante à 83.* *Si aucune autre matière suivie, Passez à 97.*	*(Les réponses multiples sont acceptées)* Lui ou elle-même/la famille 1 ○ Le gouvernement 2 ○ Syndicat ou association professionnelle 3 ○ Autre 4 ○ Pas de frais 5 ○ Ne sait pas 6 ○ *Passez à 84 et répétez pour la matière suivante à 83.* *Si aucune autre matière suivie, Passez à 97.*	*(Les réponses multiples sont acceptées)* Lui ou elle-même/la famille 1 ○ Le gouvernement 2 ○ Syndicat ou association professionnelle 3 ○ Autre 4 ○ Pas de frais 5 ○ Ne sait pas 6 ○ *Passez à 84 et répétez pour la matière suivante à 83.* *Si aucune autre matière suivie, Passez à 97.*	*(Les réponses multiples sont acceptées)* Lui ou elle-même/la famille 1 ○ Le gouvernement 2 ○ Syndicat ou association professionnelle 3 ○ Autre 4 ○ Pas de frais 5 ○ Ne sait pas 6 ○ *Passez à 97*

PARTIE G. TOUT AUTRE COURS NON ORGANISÉ NI OFFERT PAR L'EMPLOYEUR	Cours 1
97. Depuis janvier 1991, vous êtes-vous inscrit à des cours portant sur un passe-temps ou une activité de loisirs, des cours de développement personnel ou tout autre cours de formation ou d'éducation?	Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 112*
98. Quels(les) étaient les principaux(les) domaines/matières d'étude de ce programme de formation ou d'éducation? *(Inscrivez chaque matière séparément dans chaque cours (1 à 5) et posez les questions des postes 99 à 111.)*	☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐
99. Quelle était la raison principale pour laquelle vous avez pris la programme de .. *(lisez la matière du poste 98)*? Était-ce ..	en vue de votre carrière ou de votre emploi? 3 ○ *Passez à 102* par intérêt personnel? 4 ○ autre 5 ○
100. Où avez-vous suivi ce programme de formation ou d'éducation? Était-ce à ..	Oui Non une école? 1 ○ 2 ○ un centre communautaire? 3 ○ 4 ○ un centre sportif ou de loisirs? 5 ○ 6 ○ ailleurs? 7 ○ 8 ○
101. Combien d'heures comportait la formation?	☐☐☐ Heures *Passez à 111*
102. Où avez-vous suivi ce programme de formation ou d'éducation? Était-ce ..	Oui Non à l'université? 01 ○ 02 ○ au collège? 03 ○ 04 ○ dans une école primaire ou secondaire? 05 ○ 06 ○ dans une école de commerce? 07 ○ 08 ○ ailleurs? 09 ○ 10 ○
103. Ce programme de formation ou d'éducation était-il offert ..	Oui Non sous forme d'enseignement en classe? 1 ○ 2 ○ à l'aide d'un ordinateur comme outil pédagogique? 3 ○ 4 ○ sous forme de télé-enseignement (comme les cours par correspondance ou à la télévision)? 5 ○ 6 ○ à l'aide d'autres méthodes? 7 ○ 8 ○

Cours 2	Cours 3	Cours 4	Cours 5
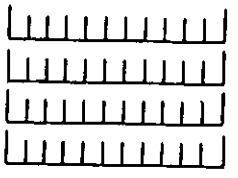	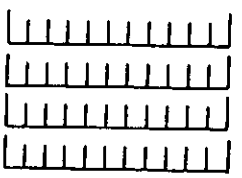	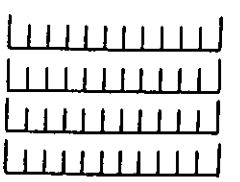	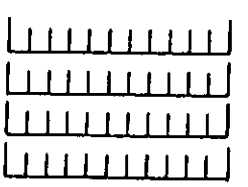
en vue de votre carrière ou de votre emploi? 3 ○ *Passez à 102* par intérêt personnel? 4 ○ autre 5 ○	en vue de votre carrière ou de votre emploi? 3 ○ *Passez à 102* par intérêt personnel? 4 ○ autre 5 ○	en vue de votre carrière ou de votre emploi? 3 ○ *Passez à 102* par intérêt personnel? 4 ○ autre 5 ○	en vue de votre carrière ou de votre emploi? 3 ○ *Passez à 102* par intérêt personnel? 4 ○ autre 5 ○
Oui Non une école? 1 ○ 2 ○ un centre communautaire? 3 ○ 4 ○ un centre sportif ou de loisirs? 5 ○ 6 ○ ailleurs? 7 ○ 8 ○	Oui Non une école? 1 ○ 2 ○ un centre communautaire? 3 ○ 4 ○ un centre sportif ou de loisirs? 5 ○ 6 ○ ailleurs? 7 ○ 8 ○	Oui Non une école? 1 ○ 2 ○ un centre communautaire? 3 ○ 4 ○ un centre sportif ou de loisirs? 5 ○ 6 ○ ailleurs? 7 ○ 8 ○	Oui Non une école? 1 ○ 2 ○ un centre communautaire? 3 ○ 4 ○ un centre sportif ou de loisirs? 5 ○ 6 ○ ailleurs? 7 ○ 8 ○
Heures *Passez à 111*	Heures *Passez à 111*	Heures *Passez à 111*	Heures *Passez à 111*
Oui Non à l'université? 01 ○ 02 ○ au collège? 03 ○ 04 ○ dans une école primaire ou secondaire? 05 ○ 06 ○ dans une école de commerce? 07 ○ 08 ○ ailleurs? 09 ○ 10 ○	Oui Non à l'université? 01 ○ 02 ○ au collège? 03 ○ 04 ○ dans une école primaire ou secondaire? 05 ○ 06 ○ dans une école de commerce? 07 ○ 08 ○ ailleurs? 09 ○ 10 ○	Oui Non à l'université? 01 ○ 02 ○ au collège? 03 ○ 04 ○ dans une école primaire ou secondaire? 05 ○ 06 ○ dans une école de commerce? 07 ○ 08 ○ ailleurs? 09 ○ 10 ○	Oui Non à l'université? 01 ○ 02 ○ au collège? 03 ○ 04 ○ dans une école primaire ou secondaire? 05 ○ 06 ○ dans une école de commerce? 07 ○ 08 ○ ailleurs? 09 ○ 10 ○
Oui Non sous forme d'enseignement en classe? 1 ○ 2 ○ à l'aide d'un ordinateur comme outil pédagogique? 3 ○ 4 ○ sous forme de télé-enseignement (comme les cours par correspondance ou à la télévision)? 5 ○ 6 ○ à l'aide d'autres méthodes? 7 ○ 8 ○	Oui Non sous forme d'enseignement en classe? 1 ○ 2 ○ à l'aide d'un ordinateur comme outil pédagogique? 3 ○ 4 ○ sous forme de télé-enseignement (comme les cours par correspondance ou à la télévision)? 5 ○ 6 ○ à l'aide d'autres méthodes? 7 ○ 8 ○	Oui Non sous forme d'enseignement en classe? 1 ○ 2 ○ à l'aide d'un ordinateur comme outil pédagogique? 3 ○ 4 ○ sous forme de télé-enseignement (comme les cours par correspondance ou à la télévision)? 5 ○ 6 ○ à l'aide d'autres méthodes? 7 ○ 8 ○	Oui Non sous forme d'enseignement en classe? 1 ○ 2 ○ à l'aide d'un ordinateur comme outil pédagogique? 3 ○ 4 ○ sous forme de télé-enseignement (comme les cours par correspondance ou à la télévision)? 5 ○ 6 ○ à l'aide d'autres méthodes? 7 ○ 8 ○

	Cours 1
104. Depuis janvier 1991, avez-vous suivi une partie ou la totalité de ce programme de formation ou d'éducation pendant six heures ou plus par jour?	Oui [1] O Non [2] O *Passez à 106*
105. Pendant combien de jours avez-vous suivi ce programme de formation ou d'éducation?	⌊⌊⌊⌋ Jours
106. Avez-vous suivi une partie ou la totalité de ce programme de formation ou d'éducation pendant moins de six heures par jour?	Oui [3] O Non [4] O *Passez à 108*
107. Au total, combien d'heures par semaine comportait cette formation de moins de six heures par jour?	⌊⌊⌊⌋ Heures
108. Dans quelle mesure mettez-vous en application au travail les aptitudes ou les connaissances acquises au cours du programme de formation ou d'éducation? *(Lisez les catégories)*	**Beaucoup** [5] O **Quelque peu** [6] O **Très peu** [7] O **Pas du tout** [8] O Ne s'applique pas [9] O
109. Avez-vous terminé cette formation?	Oui [1] O *Passez à 111* Non [2] O
110. Suivez-vous toujours ce programme de formation ou d'éducation?	Oui [3] O Non [4] O
111. Qui a payé les frais de scolarité pour le programme de formation ou d'éducation?	*(Les réponses multiples sont acceptées)* Lui ou elle-même/la famille [1] O Le gouvernement [2] O Syndicat ou association professionnelle [3] O Autre [4] O Pas de frais [5] O Ne sait pas [6] O *Passez à 99 et répétez pour la matière suivante à 98.* *Si aucune autre matière suivie, Passez à 112.*

Cours 2	Cours 3	Cours 4	Cours 5
Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 106*	Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 106*	Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 106*	Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 106*
⌊⌊⌊ Jours	⌊⌊⌊ Jours	⌊⌊⌊ Jours	⌊⌊⌊ Jours
Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 108*	Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 108*	Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 108*	Oui 3 ○ Non 4 ○ *Passez à 108*
⌊⌊⌊ Heures	⌊⌊⌊ Heures	⌊⌊⌊ Heures	⌊⌊⌊ Heures
Beaucoup 5 ○ Quelque peu 6 ○ Très peu 7 ○ Pas du tout 8 ○ Ne s'applique pas 9 ○	Beaucoup 5 ○ Quelque peu 6 ○ Très peu 7 ○ Pas du tout 8 ○ Ne s'applique pas 9 ○	Beaucoup 5 ○ Quelque peu 6 ○ Très peu 7 ○ Pas du tout 8 ○ Ne s'applique pas 9 ○	Beaucoup 5 ○ Quelque peu 6 ○ Très peu 7 ○ Pas du tout 8 ○ Ne s'applique pas 9 ○
Oui 1 ○ *Passez à 111* Non 2 ○	Oui 1 ○ *Passez à 111* Non 2 ○	Oui 1 ○ *Passez à 111* Non 2 ○	Oui 1 ○ *Passez à 111* Non 2 ○
Oui 3 ○ Non 4 ○	Oui 3 ○ Non 4 ○	Oui 3 ○ Non 4 ○	Oui 3 ○ Non 4 ○
(Les réponses multiples sont acceptées) Lui ou elle-même/la famille 1 ○ Le gouvernement 2 ○ Syndicat ou association professionnelle 3 ○ Autre 4 ○ Pas de frais 5 ○ Ne sait pas 6 ○ *Passez à 99 et répétez pour la matière suivante à 98.* *Si aucune autre matière suivie, Passez à 112.*	*(Les réponses multiples sont acceptées)* Lui ou elle-même/la famille 1 ○ Le gouvernement 2 ○ Syndicat ou association professionnelle 3 ○ Autre 4 ○ Pas de frais 5 ○ Ne sait pas 6 ○ *Passez à 99 et répétez pour la matière suivante à 98.* *Si aucune autre matière suivie, Passez à 112.*	*(Les réponses multiples sont acceptées)* Lui ou elle-même/la famille 1 ○ Le gouvernement 2 ○ Syndicat ou association professionnelle 3 ○ Autre 4 ○ Pas de frais 5 ○ Ne sait pas 6 ○ *Passez à 99 et répétez pour la matière suivante à 98.* *Si aucune autre matière suivie, Passez à 112.*	*(Les réponses multiples sont acceptées)* Lui ou elle-même/la famille 1 ○ Le gouvernement 2 ○ Syndicat ou association professionnelle 3 ○ Autre 4 ○ Pas de frais 5 ○ Ne sait pas 6 ○ *Passez à 112*

PARTIE H. QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

112. À L'INTERVIEWEUR :

Si "OUI" à 18
OU
Si "NON" à 20 } [1] ○ *Passez à 113*

Sinon [2] ○ *Passez à 120*

113. Les quelques questions qui suivent sont d'ordre général.
(Dans le cas de travailleurs autonomes, remplacez le mot "employeur" par "entreprise".)

Votre employeur exerce-t-il ou exerçait-il des activités à plus d'un emplacement au Canada?

Oui [3] ○

Non [4] ○

114. Environ combien de personnes en tout travaillent ou travaillaient à tous les emplacements situés au Canada? Était-ce ..

moins de 20? [5] ○
20 à 99? [6] ○
100 à 499? [7] ○
500 ou plus? [8] ○
ne sait pas [9] ○

115. En général, la formation offerte par votre employeur à vous ou vos confrères était-elle ..

très adéquate? [1] ○
adéquate? [2] ○
adéquate en partie seulement? [3] ○
inadéquate? [4] ○
ne s'applique pas/pas reçu de formation [5] ○

116. Depuis janvier 1991, y avait-il des programmes de formation ou d'éducation dont vous AVIEZ BESOIN pour votre travail mais que vous n'avez pas suivis?

Oui [6] ○

Non [7] ○ *Passez à 118*

117. Pour quelles raisons n'avez-vous pas suivi ce programme de formation ou d'éducation?
(Les réponses multiples sont acceptées)

Trop occupé(e) [1] ○
Programmes de formation non offerts [2] ○
Trop cher/pas d'argent [3] ○
Responsabilités familiales [4] ○
Raisons de santé [5] ○
Autre [6] ○

118. Étiez-vous membre d'un syndicat ou autre groupe qui négociait collectivement avec votre employeur?

Oui [7] ○ *Passez à 120*

Non [8] ○

119. Même si vous n'étiez pas membre d'un syndicat, votre salaire était-il couvert par une convention collective négociée par un syndicat ou autre groupe?

Oui [1] ○

Non [2] ○

Ne sait pas [3] ○

120. Depuis janvier 1991, y avait-il d'autres programmes de formation ou d'éducation que vous <u>AURIEZ VOULU</u> suivre mais n'avez pas suivis? Ceci inclut les cours suivis à des fins récréatives ou pour votre développement personnel.

Oui [4] ○

Non [5] ○ *Passez à 122*

121. Pour quelles raisons n'avez-vous pas suivi ce programme de formation ou d'éducation?

(Les réponses multiples sont acceptées)

Trop occupé(e) [1] ○

Programmes de formation non offerts [2] ○

Trop cher/pas d'argent [3] ○

Responsabilités familiales [4] ○

Raisons de santé [5] ○

Autre [6] ○

122. En 1991, quel était votre revenu provenant des sources suivantes?

Revenu total provenant des salaires ou des traitements avant impôt et retenues ⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌋⌋⌋⌋⌋⌋ .00

Sans revenu [1] ○

Ne sait pas [2] ○

Refus [3] ○

Revenu net (si travailleur autonome) *(Si "pertes" inscrire "sans revenu")* ⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌋⌋⌋⌋⌋⌋ .00

Sans revenu [4] ○

Ne sait pas [5] ○

Refus [6] ○

Autres revenus tel que revenus d'investissement ou de pension, bourse d'études, etc. ⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌋⌋⌋⌋⌋⌋ .00

Sans revenu [7] ○

Ne sait pas [8] ○

Refus [9] ○

MERCI DE VOTRE COLLABORATION.

11. PONDÉRATION

Procédures de pondération pour l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes

L'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes ayant utilisé un sous-échantillon de l'EPA, le calcul des poids pour les enregistrements de l'enquête pour l'année est évidemment lié à la procédure de pondération employée pour l'EPA. Voici une brève description de la procédure de pondération de l'EPA.

11.1 Pondération de l'EPA

Dans l'EPA, le poids final attribué à chaque enregistrement est le produit des facteurs suivants : le poids de base, le sous-poids de grappe, le facteur de compensation de la non-réponse, le facteur rural-urbain et le facteur d'ajustement du rapport âge-sexe-province. Voici une description de chacun de ces facteurs.

Poids de base

Dans un échantillon probabiliste, les poids à utiliser pour obtenir des estimations non biaisées de la population sont déterminés par le plan d'échantillonnage. Chaque enregistrement doit être pondéré par l'inverse de la probabilité de choisir la personne à laquelle se rapporte l'enregistrement. Dans le cas d'un échantillon aléatoire simple de 2 %, cette probabilité serait de .02 pour chaque personne et les données dans chaque enregistrement doivent être pondérées par 1/.02=50.

Sous-poids de grappe

La délimitation des grappes se fait de manière telle que le nombre de logements dans l'échantillon augmente très légèrement lorsque le parc immobilier s'accroît modérément. On peut tolérer une croissance importante dans une grappe isolée avant que l'échantillon supplémentaire ne pose des difficultés pour la collecte des données sur le terrain. Cependant, s'il y a une croissance pour plusieurs grappes dans la tâche d'un intervieweur, son effet cumulatif peut engendrer une surcharge de travail. Dans les grappes où il s'est produit une croissance importante, on procède à un sous-échantillonnage afin que le travail confié aux intervieweurs demeure raisonnable. Le sous-poids de grappe représente l'inverse du rapport de sous-échantillonnage dans les grappes où il y a eu sous-échantillonnage.

Non-réponse

En dépit des mécanismes de contrôle stricts employés pour l'EPA, un certain taux de non-réponse est inévitable malgré les multiples tentatives des intervieweurs. Le taux de non-réponse à l'EPA est d'environ 5 %. Pour certains types de non-réponses (ménage temporairement absent, refus), si l'on a recueilli des renseignements sur le ménage lors d'une interview réalisée au cours d'un mois précèdent, ces données sont reportées et utilisées pour le mois en cours.

Dans d'autres cas, on compense la non-réponse en augmentant proportionnellement le poids des ménages répondants. On multiplie le poids de chaque enregistrement de réponse par le rapport entre le nombre de ménages qui auraient dû être interviewés et le nombre de ménages qui l'ont effectivement été. Cette correction se fait séparément pour des régions géographiques qu'on appelle unités de compensation. Elle repose sur l'hypothèse que les ménages qui ont été interviewés représentent les caractéristiques de ceux qui auraient dû l'être. Les estimations seront légèrement biaisées dans la mesure où cette hypothèse s'avère fausse.

Facteur rural-urbain

Dans les UNAR où la population rurale et urbaine n'est pas suffisante pour pouvoir constituer des strates rurales et urbaines bien délimitées, chaque unité primaire d'échantillonnage (UPÉ) est composée d'une partie rurale et d'une partie urbaine. Le recensement de 1981 fournit des renseignements sur la population totale des secteurs rural et urbain de chaque UPÉ ainsi que sur chacune des régions économiques (RÉ) où il n'existe pas de stratification clairement établie en secteur urbain et secteur rural. Une comparaison par RÉ avec les effectifs ruraux ou urbains du recensement de 1981 indique si ces secteurs respectifs sont sur ou sous-représentés par les UPÉ sélectionnées. On divise le rapport des chiffres ruraux-urbains effectifs par les estimations correspondantes. Ces deux facteurs sont calculés pour chacune des régions économiques (RÉ) concernées au moment de la sélection des UPÉ et on les introduit dans chacun des enregistrements tirés de l'échantillon pour le secteur approprié (rural ou urbain) de l'UNAR. Les modifications à ces facteurs sont incorporées au moment du renouvellement des UPÉ.

Ajustements au niveau infraprovincial et au rapport âge-sexe-province

Le produit des facteurs de pondération décrits plus haut est appelé «sous-poids de l'EPA». Tous les membres du même logement échantillonné se voient attribuer le même sous-poids. Celui-ci peut servir à calculer une estimation valide de toute caractéristique pour laquelle des renseignements sont recueillis par l'EPA. On produit, en particulier, des estimations du nombre total de personnes de 15 ans et plus résidant dans les régions économiques provinciales et dans les 24 grandes régions métropolitaines ainsi que de groupes d'âge-sexe désignés dans chacune des dix provinces.

Des estimations distinctes sont disponibles, chaque mois, pour divers groupes d'âge-sexe par province. Il s'agit de projections démographiques fondées sur les données les plus récentes du recensement, sur les derniers enregistrements des naissances et des décès et sur les dernières estimations de la migration. Dans la dernière étape, on utilise ces renseignements auxiliaires pour transformer le sous-poids en poids final. Pour ce faire, on a recours à un modèle de régression linéaire. Ce modèle est structuré de sorte que la somme des poids finals produits soit égale aux projections du recensement pour les variables auxiliaires, nommément divers groupes d'âge-sexe, diverses régions économiques et diverses régions métropolitaines de recensement.

Cette procédure de pondération permet d'assurer la cohérence avec des chiffres externes du recensement, elle assure aussi que l'on attribue le même poids à chaque membre de la famille économique.

11.2 Pondération pour l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes

Les principes régissant le calcul des poids de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes et de l'EPA sont les mêmes. Néanmoins, cinq ajustements sont apportés aux poids de l'EPA afin de pouvoir dériver un poids définitif pour les différents enregistrements des fichiers de microdonnées de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes.

1) Un ajustement pour tenir compte de l'utilisation d'un sous-échantillon représentant les cinq sixièmes de l'échantillon complet de l'EPA.

2) Un ajustement pour tenir compte des autres non-réponses à l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, c.-à-d. la non-réponse à l'EEFA des non-répondants à l'EPA ou de ceux pour qui on a reporté les données de l'EPA du mois précédent.

3) Un ajustement pour tenir compte du choix d'une personne par ménage.

4) Un rajustement pour tenir compte des projections séparées par province, âge et sexe, après réalisation des trois premiers ajustements.

5) Un rajustement pour tenir compte des projections séparées concernant les régions économiques - régions métropolitaines de recensement, après réalisation des ajustements mentionnés ci-dessus.

Les ajustements 1 et 2 sont calculés au niveau du ménage. Pour chaque ménage répondant à l'EEFA, le sous-poids de l'EPA (soit le poids obtenu à partir des quatre premiers facteurs de pondération de l'EPA) est multiplié par :

$$\frac{\textit{somme des sous-poids de l'EPA pour chaque ménage répondant à l'EPA}}{\textit{somme des sous-poids de l'EPA pour chaque ménage répondant à l'EEFA}}$$

en vue d'obtenir un sous-poids de l'EEFA corrigé de la non-réponse, soit le poids 1 (WEIGHT 1).

On calcule l'ajustement 3 en multipliant le poids 1 (WEIGHT 1) de chaque répondant à l'EEFA par le nombre de personnes admissibles dans le ménage du répondant. On obtient ainsi le poids 2 (WEIGHT 2).

Le rajustement 4 s'obtient par la multiplication du poids 2 (WEIGHT 2) et de la :

$$\frac{\textit{population totale pour le groupe province-âge-sexe } i}{\textit{somme des poids 2 (WEIGHT 2) pour les répondants à l'EEFA du groupe province-âge-sexe } i}$$

Le poids ainsi obtenu (WEIGHT 3) sert alors au rajustement 5. Le poids 3 (WEIGHT 3) est multiplié par un autre facteur :

$$\frac{\textit{population totale pour la RE-RMR } j}{\textit{somme des poids 3 (WEIGHT 3) pour les répondants à l'EEFA dans la RE-RMR } j}$$

pour donner le poids 4 (WEIGHT 4). Les étapes 4) et 5) sont répétées de façon itérative jusqu'à ce que les facteurs d'ajustement convergent vers 1. Ce procédé porte le nom de *pondération de la méthode du quotient*. Le poids obtenu (WEIGHT) est le poids définitif qui figure dans le fichier de microdonnées de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes.

12. CLICHÉ D'ARTICLE ET VARIABLES UNIQUES

Les utilisateurs doivent savoir que les chiffres varieront en fonction de l'enchaînement des questions. Dans la mesure du possible, pour les questions pertinentes, l'enchaînement a été identifié dans la cliché d'article. Toutefois, l'utilisateur devra parfois consulter le questionnaire pour déterminer l'enchaînement exact.

13. TABLES DE VARIABILITÉ D'ÉCHANTILLONNAGE APPROXIMATIVE

Tout d'abord, afin de permettre aux utilisateurs d'avoir facilement accès à des coefficients de variation qui s'appliqueraient à une gamme étendue d'estimations de type nominal réalisées à partir de cette bande de microdonnées, on a préparé un ensemble de «tables à consulter», appelées Tables de variabilité d'échantillonnage approximative.

Les coefficients de variation (c.v.) dans ces tables sont obtenus au moyen de la formule de la variance utilisée pour l'échantillonnage aléatoire simple en y incorporant un facteur reflétant la structure en grappes à plusieurs degrés du plan d'échantillonnage. Pour obtenir ce facteur, appelé effet du plan, on a commencé par calculer les effets du plan pour une gamme étendue de caractéristiques, puis on a choisi parmi les nombres ainsi obtenus une valeur modérée à employer dans les tables à consulter qui serait ensuite appliquée à l'ensemble des caractéristiques.

Voici la table des effets du plan, des tailles de l'échantillon et des chiffres de population par province employés pour produire les tables de variabilité d'échantillonnage approximative.

	Effets du plan	Taille de l'échantillon	Population cible
Terre-Neuve	2.00	2,302	417,614
Île-du-Prince-Édouard	1.50	1,051	93,209
Nouvelle-Écosse	2.10	3,255	667,253
Nouveau-Brunswick	1.75	2,831	537,315
Québec	2.90	8,917	5,203,184
Ontario	3.15	12,326	7,531,154
Manitoba	1.90	3,050	781,220
Saskatchewan	1.20	3,452	691,832
Alberta	1.60	4,160	1,820,989
Colombie-Britannique	2.10	3,981	2,440,727
Provinces Atlantiques	2.10	9,442	1,715,391
Provinces des Prairies	2.00	10,662	3,294,041
CANADA	3.00	45,328	20,184,498

Il convient de mentionner que tous les coefficients de variation sont approximatifs dans les tables de variabilité d'échantillonnage approximative et ne doivent donc pas être considérés comme des valeurs officielles.

On peut se procurer, contre recouvrement des coûts, des estimations de la variance réelle de variables particulières auprès de Statistique Canada. L'utilisation d'estimations de la variance réelle peut permettre aux utilisateurs de diffuser des estimations que l'on ne pourrait diffuser autrement, c'est-à-dire des estimations avec des coefficients de variation tels qu'elles sont «confidentielles» ou à «diffusion interdite».

N'oubliez pas : Si le nombre d'observations sur lesquelles une estimation est basée est inférieur à 30, il ne faut pas diffuser l'estimation pondérée quelle que soit la valeur de son coefficient de variation.

13.1 Comment utiliser les tables de c.v. pour les estimations de type nominal

Les règles suivantes doivent permettre à l'utilisateur de calculer à partir des tables de variabilité d'échantillonnage les coefficients de variation approximatifs d'estimations relatives au nombre, à la proportion ou au pourcentage de personnes dans la population enquêtée possédant une caractéristique donnée ainsi que des rapports et des écarts entre ces estimations.

Règle 1. Estimations du nombre de personnes possédant une caractéristique donnée (agrégats)

Le coefficient de variation dépend uniquement de la taille de l'estimation elle-même. Sur la table de variabilité d'échantillonnage correspondant à la région géographique appropriée, repérez le nombre estimé dans la colonne à l'extrême gauche de la table (colonne intitulée «Numérateur du pourcentage») et suivez les astérisques (le cas échéant) de gauche à droite jusqu'au premier nombre. Ce nombre constitue le coefficient de variation approximatif.

Règle 2. Estimations de proportions ou de pourcentages de personnes possédant une caractéristique donnée

Le coefficient de variation d'une proportion ou d'un pourcentage estimé dépend à la fois de la grandeur de cette proportion ou de ce pourcentage et de la grandeur du total sur lequel est fondé cette proportion ou ce pourcentage. Les proportions ou les pourcentages estimés sont relativement plus fiables que les estimations correspondantes du numérateur de la proportion ou du pourcentage, lorsque cette proportion ou ce pourcentage est fondé sur un sous-ensemble de la population. Par exemple, la proportion d'adultes qui ont suivi une formation à plein temps offerte par l'employeur sur l'ensemble des adultes ayant reçu une formation offerte par l'employeur est une mesure plus fiable que le nombre estimatif total d'adultes ayant suivi une formation à plein temps offerte par l'employeur. (Il faut noter que dans les tables, la valeur des coefficients de variation décroît de gauche à droite sur une même ligne.)

Lorsque la proportion ou le pourcentage est fondé sur la population totale de la région géographique à laquelle la table s'applique, le coefficient de variation de la proportion ou du pourcentage est égal à celui du numérateur de la proportion ou du pourcentage. Dans ce cas, on peut appliquer la règle 1.

Lorsque la proportion ou le pourcentage est fondé sur un sous-ensemble de la population totale (par exemple, les personnes qui appartiennent à un groupe d'âge particulier), il faut se reporter à la proportion ou au pourcentage (en haut de la table) et au numérateur de la proportion ou du pourcentage (dans la colonne de gauche de la table). Le coefficient de variation se trouve à l'intersection de la ligne et de la colonne appropriées.

Règle 3. Estimations des différences entre des agrégats ou des pourcentages

L'erreur-type d'une différence entre deux estimations est à peu près égale à la racine carrée de la somme des carrés de chaque erreur-type considérée séparément. L'erreur-type d'une différence ($\hat{d} = \hat{X}_1 - \hat{X}_2$) est donc :

$$\sigma_{\hat{d}} = \sqrt{(\hat{X}_1 \alpha_1)^2 + (\hat{X}_2 \alpha_2)^2}$$

où $\hat{X}_1$ représente l'estimation 1, $\hat{X}_2$ l'estimation 2, et α_1 et α_2 sont les coefficients de variation de $\hat{X}_1$ et $\hat{X}_2$ respectivement. Le coefficient de variation de $\hat{d}$ est donné par $\sigma_{\hat{d}}/\hat{d}$. Cette formule donne un résultat exact en ce qui a trait à la différence entre des caractéristiques distinctes et non corrélées, mais elle ne donne que des résultats approximatifs dans les autres cas.

Règle 4. Estimations de rapports

Si le numérateur est un sous-ensemble du dénominateur, il faut convertir le rapport en pourcentage et appliquer la règle 2. Cette situation s'appliquerait notamment au cas où le dénominateur est le nombre d'«adultes ayant suivi une formation offerte par l'employeur» et le numérateur, le nombre d'«adultes ayant suivi une formation à plein temps offerte par l'employeur».

Si le numérateur n'est pas un sous-ensemble du dénominateur, (par exemple, le rapport du nombre d'«adultes ayant suivi une formation à plein temps offerte par l'employeur» au nombre d'«adultes ayant suivi une formation à temps partiel offerte par l'employeur»), l'écart-type du rapport entre les estimations est approximativement égal à la racine carrée de la somme des carrés de chaque coefficient de variation pris séparément multipliée par R. L'erreur-type d'un rapport ($\hat{R} = \hat{X}_1 / \hat{X}_2$) est donc :

$$\sigma_{\hat{R}} = \hat{R}\sqrt{\alpha_1^2 + \alpha_2^2}$$

où α_1 et α_2 sont les coefficients de variation de $\hat{X}_1$ et $\hat{X}_2$ respectivement.

Le coefficient de variation de $\hat{R}$ est donné par $\sigma_{\hat{R}}/\hat{R}$. La formule tend à surestimer l'erreur si $\hat{X}_1$ et $\hat{X}_2$ sont corrélées positivement et à sous-estimer l'erreur si $\hat{X}_1$ et $\hat{X}_2$ sont corrélées négativement.

Règle 5. Estimations des différences entre des rapports

Dans ce cas, on combine les règles 3 et 4. On commence par calculer les coefficients de variation des deux rapports au moyen de la règle 4, puis le coefficient de variation de leur différence au moyen de la règle 3.

13.2 Exemples d'utilisation des tables de c.v. pour des estimations de type nominal

Les exemples «concrets» ci-dessous sont destinés à aider les utilisateurs à appliquer les règles que nous venons de présenter.

Exemple 1. Estimations du nombre de personnes possédant une caractéristique donnée (agrégats)

Supposons qu'un utilisateur estime à 2,979,061 le nombre d'adultes ayant reçu seulement une formation offerte par l'employeur durant la période de référence. Comment l'utilisateur détermine-t-il le coefficient de variation de cette estimation?

1) Reportez-vous à la table de c.v. pour le CANADA.

2) L'agrégat estimé (2,979,061) ne se trouve pas dans la colonne de gauche (la colonne «Numérateur du pourcentage»), il faut donc utiliser le nombre qui s'en rapproche le plus, c'est-à-dire 3,000,000.

3) Le coefficient de variation pour un agrégat estimé est la première inscription, autre que des astérisques, sur cette ligne, c'est-à-dire 2.0 %.

4) Le coefficient de variation approximatif de l'estimation est donc 2.0 %.

Il n'y a donc pas lieu de faire une mise en garde lorsque l'on publie le résultat, soit qu'il y a eu 2,979,061 adultes qui ont reçu seulement une formation offerte par l'employeur durant la période de référence.

Exemple 2. Estimations de proportions ou de pourcentages de personnes possédant une caractéristique donnée

Supposons qu'un utilisateur estime à 526,124/2,979,061=17.7 % le pourcentage d'adultes ayant reçu seulement une formation offerte par l'employeur qui se sont inscrits à un programme ou plus d'éducation. Comment l'utilisateur détermine-t-il le coefficient de variation de cette estimation?

1) Reportez-vous à la table de c.v. pour le CANADA.

2) Parce que l'estimation est un pourcentage basé sur un sous-ensemble de la population totale (c.-à-d., les adultes qui ont reçu une formation offerte par l'employeur), il faut utiliser à la fois le pourcentage (17.7 %) et la partie numérateur du pourcentage (526,124) pour déterminer le coefficient de variation.

3) Le numérateur, 526,124 ne figure pas dans la colonne de gauche (la colonne «Numérateur du pourcentage»), il faut donc utiliser le nombre qui s'en rapproche le plus, soit 500,000. De même, l'estimation du pourcentage ne figure pas parmi les en-têtes de colonnes, il faut donc utiliser le nombre qui s'en rapproche le plus, 20.0 %.

4) Le nombre qui se trouve à l'intersection de la ligne et de la colonne utilisées, soit 4.6 %, est le coefficient de variation à employer.

5) Le coefficient de variation approximatif de l'estimation est donc 4.6 %.

Il n'y a donc pas lieu de faire une mise en garde lorsque l'on publie le résultat, soit que 17.7 % des adultes ayant reçu seulement une formation offerte par l'employeur se sont inscrits à un programme ou plus d'éducation.

Exemple 3. Estimations des différences entre des agrégats ou des pourcentages

Supposons qu'un utilisateur estime à 526,124/2,979,061=17.7 % le pourcentage d'adultes ayant reçu seulement une formation offerte par l'employeur qui se sont inscrits à un programme ou plus d'éducation et à 2,403,857/4,515,020=53.2 % le pourcentage d'adultes ayant reçu une formation non offerte par l'employeur qui se sont inscrits à un programme ou plus d'éducation. Comment l'utilisateur détermine-t-il le coefficient de variation de la différence entre ces deux estimations?

1) À l'aide de la table de c.v. pour le CANADA utilisée de la même façon que dans l'exemple 2, vous établissez à 4.6 % le c.v. de l'estimation pour les personnes ayant reçu une formation offerte par l'employeur et à 1.8 % le c.v. de l'estimation pour les personnes ayant reçu une formation non offerte par l'employeur.

2) Selon la règle 3, l'erreur-type pour une différence ($\hat{d} = \hat{X}_1 - \hat{X}_2$) est :

$$\sigma_{\hat{d}} = \sqrt{(\hat{X}_1 \alpha_1)^2 + (\hat{X}_2 \alpha_2)^2}$$

où $\hat{X}_1$ est l'estimation 1, $\hat{X}_2$ est l'estimation 2 et α_1 et α_2 sont les coefficients de variation de $\hat{X}_1$ et $\hat{X}_2$ respectivement.

C'est-à-dire que l'erreur-type de la différence $\hat{d}$ = (.532-.177) = .355 est :

$$\sigma_{\hat{d}} = \sqrt{[(.177)(.046)]^2 + [(.532)(.018)]^2}$$

$$= \sqrt{(.000066) + (.000092)}$$

$$= .013$$

3) Le coefficient de variation de $\hat{d}$ est donné par $\sigma_{\hat{d}}/\hat{d}$ = .013/.355 = 0.037.

4) Le coefficient de variation approximatif de la différence entre les estimations est donc 3.7 %. Cette estimation peut être publiée sans mise en garde.

Exemple 4. Estimations de rapports

Supposons qu'un utilisateur estime à 1,684,971 le nombre d'hommes ayant suivi seulement une formation offerte par l'employeur et à 1,294,090 le nombre de femmes dans la même situation. L'utilisateur est intéressé à comparer l'estimation des femmes à celle des hommes sous la forme d'un rapport. Comment l'utilisateur détermine-t-il le coefficient de variation de cette estimation?

1) Tout d'abord, cette estimation est une estimation de rapport, où le numérateur de l'estimation (= $\hat{X}_1$) est le nombre de femmes ayant suivi une formation offerte par l'employeur. Le dénominateur de l'estimation (= X_2) est le nombre d'hommes ayant reçu une formation offerte par l'employeur.

2) Reportez-vous à la table de c.v. pour le CANADA.

3) Le numérateur de cette estimation de rapport est 1,294,090. Le chiffre qui se rapproche le plus de ce nombre est 1,000,000. On détermine le coefficient de variation pour cette estimation en trouvant la première inscription, autre que des astérisques, sur cette ligne, soit, 3.6 %.

4) Le dénominateur de cette estimation de rapport est 1,684,971. Le chiffre qui se rapproche le plus de ce nombre est 1,500,000. On détermine le coefficient de variation de cette estimation en trouvant la première inscription, autre que des astérisques, sur cette ligne, soit, 2.8 %.

5) Le coefficient de variation approximatif de l'estimation du rapport est donc donné par la règle 4, qui est,

$$\alpha_R = \sqrt{\alpha_1^2 + \alpha_2^2}$$

où α_1 et α_2 sont les coefficients de variation de $\hat{X}_1$ et $\hat{X}_2$ respectivement.

C'est-à-dire,

$$\alpha_R = \sqrt{(.036)^2 + (.028)^2}$$

$$= 0.046$$

Le rapport femmes:hommes ayant reçu seulement une formation subventionnée par l'employeur est égal à 1,294,090/1,684,971, soit 0.77 : 1. Le coefficient de variation de cette estimation est égal à 4.6 %, l'estimation peut donc être diffusée sans mise en garde.

13.3 Comment utiliser les tables de c.v. pour calculer des limites de confiance

Bien que les coefficients de variation soient largement utilisés, l'intervalle de confiance d'une estimation donne une mesure intuitive plus significative de l'erreur d'échantillonnage. Un intervalle de confiance est une façon d'énoncer la probabilité que la valeur vraie de la population se situe dans une plage de valeurs données. Par exemple, un intervalle de confiance à 95 % peut être décrit comme suit :

Si l'échantillonnage de la population se répète à l'infini, chacun des échantillons donnant un nouvel intervalle de confiance pour une estimation alors, dans 95 % des cas, l'intervalle contiendra la valeur vraie de la population.

Une fois déterminée l'erreur-type d'une estimation, on peut calculer des intervalles de confiance pour les estimations en partant de l'hypothèse qu'en procédant à un échantillonnage répété de la population, les diverses estimations obtenues pour une caractéristique de la population sont réparties selon une distribution normale autour de la valeur vraie de la population. Selon cette hypothèse, il y a environ 68 chances sur 100 que l'écart entre une estimation de l'échantillon et la valeur vraie pour la population soit inférieur à une erreur-type, environ 95 chances sur 100 que l'écart soit inférieur à deux erreurs-types et environ 99 chances sur 100 que l'écart soit inférieur à trois erreurs-types. On appelle ces différents degrés de confiance des niveaux de confiance.

Les intervalles de confiance pour une estimation, $\hat{X}$, sont généralement exprimés sous forme de deux nombres, l'un étant inférieur à l'estimation et l'autre supérieur à celle-ci, sous la forme $(\hat{X}-k, \hat{X}+k)$, où k varie selon le niveau de confiance désiré et l'erreur d'échantillonnage de l'estimation.

On peut calculer directement les intervalles de confiance pour une estimation à partir des tables de variabilité d'échantillonnage approximative, en commençant par trouver, dans la table appropriée, le coefficient de variation de l'estimation $\hat{X}$, puis en utilisant la formule ci-dessous pour obtenir l'intervalle de confiance IC correspondant :

$$IC_x = \{\hat{X} - (t)(\hat{X})(\alpha_{\hat{X}}),\ \hat{X} + (t)(\hat{X})(\alpha_{\hat{X}})\}$$

où $\alpha_{\hat{X}}$ est le coefficient de variation trouvé pour $\hat{X}$

t = 1 si l'on désire un intervalle de confiance à 68 %
t = 1.6 si l'on désire un intervalle de confiance à 90 %
t = 2 si l'on désire un intervalle de confiance à 95 %
t = 3 si l'on désire un intervalle de confiance à 99 %.

NOTA : Les lignes directrices qui s'appliquent à la diffusion des estimations s'appliquent aussi aux intervalles de confiance. Par exemple, si l'estimation ne peut être diffusée, alors l'intervalle de confiance ne peut, lui non plus, être diffusé.

13.4 Exemple d'utilisation de tables de c.v. pour obtenir des limites de confiance

Voici comment on calculerait un intervalle de confiance à 95 % pour la proportion estimée d'adultes s'étant inscrit à un programme d'éducation ou plus parmi les adultes ayant reçu une formation offerte par l'employeur (d'après l'exemple 2 de la section 13.2).

$X = 17.7\ \%$ (ou, sous forme de proportion, 0.177)

$t = 2$

$\alpha_X = 4.6\ \%$ (.046 sous forme de proportion) est le coefficient de variation de cette estimation tel que déterminé à partir des tables.

$IC_x = (.177 - (2)\ (.177)\ (.046),\ .177 + (2)\ (.177)\ (.046))$

$IC_x = (.177 - .016,\ .177 + .016)$

$IC_x = (.161,\ .193)$

On peut dire, avec une probabilité de 95 %, qu'entre 16.1 % et 19.3 % des adultes ayant reçu une formation offerte par l'employeur se sont inscrits à un programme d'éducation ou plus.

13.5 Comment utiliser les tables de c.v. pour effectuer un test t

On peut aussi utiliser les erreurs-types pour effectuer des tests d'hypothèses, une technique qui permet de faire la distinction entre les paramètres d'une population à l'aide d'estimations basées sur un échantillon. Ces estimations peuvent être des nombres, des moyennes, des pourcentages, des rapports, etc. Les test peuvent être effectués à divers niveaux de signification, où un niveau de signification est la probabilité de conclure que les caractéristiques sont différentes quand, en fait, elles sont identiques.

Soit $\mathbf{X}_1$ et $\mathbf{X}_2$ des estimations basées sur un échantillon pour deux caractéristiques qui nous intéressent. Supposons que l'erreur-type de la différence $\hat{X}_1 - \hat{X}_2$ est $\sigma_{\hat{d}}$

$$\text{Si} \quad t = \frac{\hat{X}_1 - \hat{X}_2}{\sigma_{\hat{d}}}$$

est compris entre -2 et 2, alors on ne peut tirer de conclusion à propos de la différence entre les caractéristiques au niveau de signification de 5 %. Toutefois, si ce rapport est inférieur à -2 ou supérieur à +2, la différence observée est significative au niveau de 0.05. C'est-à-dire que les caractéristiques sont significatives.

13.6 Exemple d'utilisation des tables de c.v. pour effectuer un test t

Supposons que nous désirons tester, au niveau de signification de 5 %, l'hypothèse qu'il n'y a pas de différence entre la proportion d'adultes qui se sont inscrits à un programme d'éducation ou plus chez ceux ayant reçu une formation offerte par l'employeur et cette même proportion chez ceux ayant reçu une formation non offerte par l'employeur. Dans l'exemple 3 de la section 13.2 nous avons trouvé que l'erreur-type de la différence entre ces deux estimations était égal à 0.013. Par conséquent,

$$t = \frac{\hat{X}_1 - \hat{X}_2}{\sigma_{\hat{d}}} = \frac{.532 - .177}{.013} = \frac{.355}{.013} = 27.31$$

Puisque t = 27.31 et est plus grand que 2, on doit conclure qu'il existe une différence significative au niveau de 0.05 entre les deux estimations. Autrement dit, la proportion de personnes qui se sont inscrites à un programme d'éducation est plus grande chez celles ayant suivi une formation non offerte par l'employeur que chez celles ayant reçu une formation offerte par l'employeur.

13.7 Coefficients de variation d'estimations quantitatives

Pour calculer l'erreur d'échantillonnage d'estimations quantitatives, il faudrait élaborer des tables spéciales, ce qui n'a pas été fait puisque la majorité des variables de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes sont surtout de type nominal.

Néanmoins, le coefficient de variation d'un total quantitatif est généralement supérieur à celui de l'estimation de type nominal correspondante (c'est-à-dire l'estimation du nombre de personnes contribuant à l'estimation quantitative). Si l'estimation de type nominal correspondante ne peut être diffusée, il en sera de même pour l'estimation quantitative. Par exemple, le coefficient de variation du nombre total de semaines de formation serait plus élevé que le coefficient de variation de la proportion correspondante d'adultes ayant reçu une formation. Par conséquent, si le coefficient de variation de la proportion ne peut être diffusé, ce sera aussi le cas pour le coefficient de variation de l'estimation quantitative correspondante.

On peut calculer, au besoin, les coefficients de variation d'estimations de ce genre pour une estimation particulière au moyen d'une technique appelée pseudo-réplication, qui consiste à diviser les enregistrements des fichiers de microdonnées en sous-groupes (ou sous-échantillons) et à calculer la variabilité de l'estimation d'un sous-échantillon à l'autre. Les utilisateurs désireux de calculer le coefficient de variation d'estimations quantitatives peuvent demander conseil à Statistique Canada en ce qui concerne la manière de répartir les enregistrements en sous-échantillons appropriés et les formules à utiliser pour ces calculs.

13.8 Seuils pour la diffusion des estimations relatives à l'EEFA

La taille minimum des estimations aux niveaux provincial, régional et national est indiquée dans le tableau ci-dessous.

Régions	Publiables	Publiables sous réserve	Confidentielles
Terre-Neuve	13,000	5,500	3,000
Île-du-Prince-Édouard	4,500	2,000	1,000
Nouvelle-Écosse	15,500	7,000	4,000
Nouveau-Brunswick	12,000	5,500	3,000
Québec	63,500	28,000	15,500
Ontario	70,500	31,000	17,500
Manitoba	17,500	7,500	4,500
Saskatchewan	8,500	4,000	2,000
Alberta	25,500	11,000	6,500
Colombie-Britannique	46,500	20,500	11,500
Provinces Atlantiques	14,000	6,000	3,500
Provinces Prairies	22,500	10,000	5,500
CANADA	49,500	21,500	12,000

13.9 Tables de c.v.

ENQUÊTE SUR L'ÉDUCATION ET SUR LA FORMATION
DES ADULTES - Janvier 1992

Tableaux de la Variabilité d'Échantillonnage Approximative : Terre-Neuve

NUMÉRATEUR DU POURCENTAGE ('000)	POURCENTAGE ESTIMÉ													
	0.1%	1.0%	2.0%	5.0%	10.0%	15.0%	20.0%	25.0%	30.0%	35.0%	40.0%	50.0%	70.0%	90.0%
1	********	59.8	59.5	58.5	57.0	55.4	53.7	52.0	50.3	48.4	46.5	42.5	32.9	19.0
2	********	42.3	42.0	41.4	40.3	39.2	38.0	36.8	35.5	34.2	32.9	30.0	23.3	13.4
3	********	34.5	34.3	33.8	32.9	32.0	31.0	30.0	29.0	28.0	26.9	24.5	19.0	11.0
4	********	29.9	29.7	29.3	28.5	27.7	26.9	26.0	25.1	24.2	23.3	21.2	16.5	9.5
5	**********		26.6	26.2	25.5	24.8	24.0	23.3	22.5	21.7	20.8	19.0	14.7	8.5
6	**********		24.3	23.9	23.3	22.6	21.9	21.2	20.5	19.8	19.0	17.3	13.4	7.8
7	**********		22.5	22.1	21.5	20.9	20.3	19.7	19.0	18.3	17.6	16.1	12.4	7.2
8	**********		21.0	20.7	20.1	19.6	19.0	18.4	17.8	17.1	16.5	15.0	11.6	6.7
9	**********			19.5	19.0	18.5	17.9	17.3	16.8	16.1	15.5	14.2	11.0	6.3
10	**********			18.5	18.0	17.5	17.0	16.5	15.9	15.3	14.7	13.4	10.4	6.0
11	**********			17.7	17.2	16.7	16.2	15.7	15.2	14.6	14.0	12.8	9.9	5.7
12	**********			16.9	16.5	16.0	15.5	15.0	14.5	14.0	13.4	12.3	9.5	5.5
13	**********			16.2	15.8	15.4	14.9	14.4	13.9	13.4	12.9	11.8	9.1	5.3
14	**********			15.6	15.2	14.8	14.4	13.9	13.4	12.9	12.4	11.4	8.8	5.1
15	**********			15.1	14.7	14.3	13.9	13.4	13.0	12.5	12.0	11.0	8.5	4.9
16	**********			14.6	14.2	13.8	13.4	13.0	12.6	12.1	11.6	10.6	8.2	4.7
17	**********			14.2	13.8	13.4	13.0	12.6	12.2	11.7	11.3	10.3	8.0	4.6
18	**********			13.8	13.4	13.1	12.7	12.3	11.8	11.4	11.0	10.0	7.8	4.5
19	**********			13.4	13.1	12.7	12.3	11.9	11.5	11.1	10.7	9.7	7.5	4.4
20	**********			13.1	12.7	12.4	12.0	11.6	11.2	10.8	10.4	9.5	7.4	4.2
21	**********				12.4	12.1	11.7	11.4	11.0	10.6	10.2	9.3	7.2	4.1
22	**********				12.1	11.8	11.5	11.1	10.7	10.3	9.9	9.1	7.0	4.0
23	**********				11.9	11.5	11.2	10.8	10.5	10.1	9.7	8.9	6.9	4.0
24	**********				11.6	11.3	11.0	10.6	10.3	9.9	9.5	8.7	6.7	3.9
25	**********				11.4	11.1	10.7	10.4	10.1	9.7	9.3	8.5	6.6	3.8
30	**********				10.4	10.1	9.8	9.5	9.2	8.8	8.5	7.8	6.0	3.5
35	**********				9.6	9.4	9.1	8.8	8.5	8.2	7.9	7.2	5.6	3.2
40	**********				9.0	8.8	8.5	8.2	7.9	7.7	7.4	6.7	5.2	3.0
45	**********					8.3	8.0	7.8	7.5	7.2	6.9	6.3	4.9	2.8
50	**********					7.8	7.6	7.4	7.1	6.8	6.6	6.0	4.7	2.7
55	**********					7.5	7.2	7.0	6.8	6.5	6.3	5.7	4.4	2.6
60	**********					7.1	6.9	6.7	6.5	6.3	6.0	5.5	4.2	2.5
65	**********						6.7	6.5	6.2	6.0	5.8	5.3	4.1	2.4
70	**********						6.4	6.2	6.0	5.8	5.6	5.1	3.9	2.3
75	**********						6.2	6.0	5.8	5.6	5.4	4.9	3.8	2.2
80	**********						6.0	5.8	5.6	5.4	5.2	4.7	3.7	2.1
85	**********							5.6	5.5	5.3	5.0	4.6	3.6	2.1
90	**********							5.5	5.3	5.1	4.9	4.5	3.5	2.0
95	**********							5.3	5.2	5.0	4.8	4.4	3.4	1.9
100	**********							5.2	5.0	4.8	4.7	4.2	3.3	1.9
125	**********								4.5	4.3	4.2	3.8	2.9	1.7
150	**********										3.8	3.5	2.7	1.6
200	**********											3.0	2.3	1.3
250	**********												2.1	1.2
300	**********													1.1
350	**********													1.0

NOTE: POUR UTILISER CES TABLEAUX, VEUILLEZ RÉFÉRER A LA DOCUMENTATION RELIÉE AUX MICRO-DONNÉES

ENQUÊTE SUR L'ÉDUCATION ET SUR LA FORMATION
DES ADULTES - Janvier 1992

Tableaux de la Variabilité d'Échantillonnage Approximative : Île du Prince Édouard

NUMÉRATEUR DU POURCENTAGE ('000)	POURCENTAGE ESTIMÉ													
	0.1%	1.0%	2.0%	5.0%	10.0%	15.0%	20.0%	25.0%	30.0%	35.0%	40.0%	50.0%	70.0%	90.0%
1	**********	**********	35.9	35.3	34.4	33.4	32.4	31.4	30.3	29.2	28.1	25.6	19.9	11.5
2	**********	**********	25.0	24.3	23.6	22.9	22.2	21.5	20.7	19.9	18.1	14.0	8.1	
3	**********	**********	20.4	19.9	19.3	18.7	18.1	17.5	16.9	16.2	14.8	11.5	6.6	
4	**********	**********	17.7	17.2	16.7	16.2	15.7	15.2	14.6	14.0	12.8	9.9	5.7	
5	**********	**********	**********	15.4	15.0	14.5	14.0	13.6	13.1	12.6	11.5	8.9	5.1	
6	**********	**********	**********	14.0	13.7	13.2	12.8	12.4	11.9	11.5	10.5	8.1	4.7	
7	**********	**********	**********	13.0	12.6	12.3	11.9	11.5	11.1	10.6	9.7	7.5	4.3	
8	**********	**********	**********	12.2	11.8	11.5	11.1	10.7	10.3	9.9	9.1	7.0	4.1	
9	**********	**********	**********	11.5	11.1	10.8	10.5	10.1	9.7	9.4	8.5	6.6	3.8	
10	**********	**********	**********	**********	10.6	10.3	9.9	9.6	9.2	8.9	8.1	6.3	3.6	
11	**********	**********	**********	**********	10.1	9.8	9.5	9.1	8.8	8.5	7.7	6.0	3.5	
12	**********	**********	**********	**********	9.7	9.4	9.1	8.8	8.4	8.1	7.4	5.7	3.3	
13	**********	**********	**********	**********	9.3	9.0	8.7	8.4	8.1	7.8	7.1	5.5	3.2	
14	**********	**********	**********	**********	**********	8.7	8.4	8.1	7.8	7.5	6.9	5.3	3.1	
15	**********	**********	**********	**********	**********	8.4	8.1	7.8	7.5	7.3	6.6	5.1	3.0	
16	**********	**********	**********	**********	**********	8.1	7.9	7.6	7.3	7.0	6.4	5.0	2.9	
17	**********	**********	**********	**********	**********	7.9	7.6	7.4	7.1	6.8	6.2	4.8	2.8	
18	**********	**********	**********	**********	**********	7.6	7.4	7.2	6.9	6.6	6.0	4.7	2.7	
19	**********	**********	**********	**********	**********	**********	7.2	7.0	6.7	6.4	5.9	4.6	2.6	
20	**********	**********	**********	**********	**********	**********	7.0	6.8	6.5	6.3	5.7	4.4	2.6	
21	**********	**********	**********	**********	**********	**********	6.9	6.6	6.4	6.1	5.6	4.3	2.5	
22	**********	**********	**********	**********	**********	**********	6.7	6.5	6.2	6.0	5.5	4.2	2.4	
23	**********	**********	**********	**********	**********	**********	6.5	6.3	6.1	5.9	5.3	4.1	2.4	
24	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	6.2	6.0	5.7	5.2	4.1	2.3	
25	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	6.1	5.8	5.6	5.1	4.0	2.3	
30	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	5.3	5.1	4.7	3.6	2.1	
35	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	4.7	4.3	3.4	1.9	
40	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	4.1	3.1	1.8	
45	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	3.8	3.0	1.7	
50	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	2.8	1.6	
55	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	2.7	1.5	
60	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	2.6	1.5	
65	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	2.5	1.4	
70	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	1.4	
75	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	1.3	
80	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	**********	1.3	

NOTE: POUR UTILISER CES TABLEAUX, VEUILLEZ RÉFÉRER A LA DOCUMENTATION RELIÉE AUX MICRO-DONNÉES

ENQUÊTE SUR L'ÉDUCATION ET SUR LA FORMATION
DES ADULTES - Janvier 1992

Tableaux de la Variabilité d'Échantillonnage Approximative : Nouvelle Écosse

NUMÉRATEUR DU POURCENTAGE ('000)	POURCENTAGE ESTIMÉ													
	0.1%	1.0%	2.0%	5.0%	10.0%	15.0%	20.0%	25.0%	30.0%	35.0%	40.0%	50.0%	70.0%	90.0%
1	********	65.2	64.8	63.8	62.1	60.4	58.6	56.7	54.8	52.8	50.7	46.3	35.9	20.7
2	********	46.1	45.8	45.1	43.9	42.7	41.4	40.1	38.7	37.3	35.9	32.7	25.4	14.6
3	********	37.6	37.4	36.9	35.9	34.9	33.8	32.7	31.6	30.5	29.3	26.7	20.7	12.0
4	********	32.6	32.4	31.9	31.1	30.2	29.3	28.4	27.4	26.4	25.4	23.2	17.9	10.4
5	********	29.1	29.0	28.5	27.8	27.0	26.2	25.4	24.5	23.6	22.7	20.7	16.0	9.3
6	********	26.6	26.5	26.1	25.4	24.6	23.9	23.2	22.4	21.6	20.7	18.9	14.6	8.5
7	**********	24.5	24.1	23.5	22.8	22.1	21.4	20.7	20.0	19.2	17.5	13.6	7.8
8	**********	22.9	22.6	22.0	21.3	20.7	20.1	19.4	18.7	17.9	16.4	12.7	7.3
9	**********	21.6	21.3	20.7	20.1	19.5	18.9	18.3	17.6	16.9	15.4	12.0	6.9
10	**********	20.5	20.2	19.6	19.1	18.5	17.9	17.3	16.7	16.0	14.6	11.3	6.5
11	**********	19.5	19.2	18.7	18.2	17.7	17.1	16.5	15.9	15.3	14.0	10.8	6.2
12	**********	18.7	18.4	17.9	17.4	16.9	16.4	15.8	15.2	14.6	13.4	10.4	6.0
13	**********	18.0	17.7	17.2	16.7	16.2	15.7	15.2	14.6	14.1	12.8	9.9	5.7
14	**********	17.1	16.6	16.1	15.7	15.2	14.6	14.1	13.6	12.4	9.6	5.5
15	**********	16.5	16.0	15.6	15.1	14.6	14.1	13.6	13.1	12.0	9.3	5.3
16	**********	16.0	15.5	15.1	14.6	14.2	13.7	13.2	12.7	11.6	9.0	5.2
17	**********	15.5	15.1	14.6	14.2	13.8	13.3	12.8	12.3	11.2	8.7	5.0
18	**********	15.0	14.6	14.2	13.8	13.4	12.9	12.4	12.0	10.9	8.5	4.9
19	**********	14.6	14.3	13.9	13.4	13.0	12.6	12.1	11.6	10.6	8.2	4.8
20	**********	14.3	13.9	13.5	13.1	12.7	12.3	11.8	11.3	10.4	8.0	4.6
21	**********	13.9	13.6	13.2	12.8	12.4	12.0	11.5	11.1	10.1	7.8	4.5
22	**********	13.6	13.2	12.9	12.5	12.1	11.7	11.3	10.8	9.9	7.6	4.4
23	**********	13.3	13.0	12.6	12.2	11.8	11.4	11.0	10.6	9.7	7.5	4.3
24	**********	13.0	12.7	12.3	12.0	11.6	11.2	10.8	10.4	9.5	7.3	4.2
25	**********	12.8	12.4	12.1	11.7	11.3	11.0	10.6	10.1	9.3	7.2	4.1
30	**********	11.7	11.3	11.0	10.7	10.4	10.0	9.6	9.3	8.5	6.5	3.8
35	**********	10.5	10.2	9.9	9.6	9.3	8.9	8.6	7.8	6.1	3.5
40	**********	9.8	9.5	9.3	9.0	8.7	8.3	8.0	7.3	5.7	3.3
45	**********	9.3	9.0	8.7	8.5	8.2	7.9	7.6	6.9	5.3	3.1
50	**********	8.8	8.5	8.3	8.0	7.7	7.5	7.2	6.5	5.1	2.9
55	**********	8.4	8.1	7.9	7.6	7.4	7.1	6.8	6.2	4.8	2.8
60	**********	8.0	7.8	7.6	7.3	7.1	6.8	6.5	6.0	4.6	2.7
65	**********	7.7	7.5	7.3	7.0	6.8	6.5	6.3	5.7	4.4	2.6
70	**********	7.2	7.0	6.8	6.5	6.3	6.1	5.5	4.3	2.5
75	**********	7.0	6.8	6.5	6.3	6.1	5.9	5.3	4.1	2.4
80	**********	6.8	6.5	6.3	6.1	5.9	5.7	5.2	4.0	2.3
85	**********	6.5	6.4	6.2	5.9	5.7	5.5	5.0	3.9	2.2
90	**********	6.4	6.2	6.0	5.8	5.6	5.3	4.9	3.8	2.2
95	**********	6.2	6.0	5.8	5.6	5.4	5.2	4.8	3.7	2.1
100	**********	6.0	5.9	5.7	5.5	5.3	5.1	4.6	3.6	2.1
125	**********	5.2	5.1	4.9	4.7	4.5	4.1	3.2	1.9
150	**********	4.6	4.5	4.3	4.1	3.8	2.9	1.7
200	**********	3.9	3.7	3.6	3.3	2.5	1.5
250	**********	3.2	2.9	2.3	1.3
300	**********	2.7	2.1	1.2
350	**********	1.9	1.1
400	**********	1.8	1.0
450	**********	1.7	1.0
500	**********	0.9

NOTE: POUR UTILISER CES TABLEAUX, VEUILLEZ RÉFÉRER A LA DOCUMENTATION RELIÉE AUX MICRO-DONNÉES

ENQUÊTE SUR L'ÉDUCATION ET SUR LA FORMATION
DES ADULTES - Janvier 1992

Tableaux de la Variabilité d'Échantillonnage Approximative : Nouveau Brunswick

NUMÉRATEUR DU POURCENTAGE ('000)	POURCENTAGE ESTIMÉ													
	0.1%	1.0%	2.0%	5.0%	10.0%	15.0%	20.0%	25.0%	30.0%	35.0%	40.0%	50.0%	70.0%	90.0%
1	********	57.2	56.9	56.0	54.6	53.0	51.4	49.8	48.1	46.4	44.5	40.7	31.5	18.2
2	********	40.5	40.3	39.6	38.6	37.5	36.4	35.2	34.0	32.8	31.5	28.8	22.3	12.9
3	********	33.0	32.9	32.4	31.5	30.6	29.7	28.8	27.8	26.8	25.7	23.5	18.2	10.5
4	********	28.6	28.5	28.0	27.3	26.5	25.7	24.9	24.1	23.2	22.3	20.3	15.7	9.1
5	********	25.6	25.5	25.1	24.4	23.7	23.0	22.3	21.5	20.7	19.9	18.2	14.1	8.1
6	**********		23.2	22.9	22.3	21.6	21.0	20.3	19.6	18.9	18.2	16.6	12.9	7.4
7	**********		21.5	21.2	20.6	20.0	19.4	18.8	18.2	17.5	16.8	15.4	11.9	6.9
8	**********		20.1	19.8	19.3	18.7	18.2	17.6	17.0	16.4	15.7	14.4	11.1	6.4
9	**********		19.0	18.7	18.2	17.7	17.1	16.6	16.0	15.5	14.8	13.6	10.5	6.1
10	**********		18.0	17.7	17.3	16.8	16.3	15.7	15.2	14.7	14.1	12.9	10.0	5.8
11	**********			16.9	16.4	16.0	15.5	15.0	14.5	14.0	13.4	12.3	9.5	5.5
12	**********			16.2	15.7	15.3	14.8	14.4	13.9	13.4	12.9	11.7	9.1	5.2
13	**********			15.5	15.1	14.7	14.3	13.8	13.3	12.9	12.4	11.3	8.7	5.0
14	**********			15.0	14.6	14.2	13.7	13.3	12.9	12.4	11.9	10.9	8.4	4.9
15	**********			14.5	14.1	13.7	13.3	12.9	12.4	12.0	11.5	10.5	8.1	4.7
16	**********			14.0	13.6	13.3	12.9	12.5	12.0	11.6	11.1	10.2	7.9	4.5
17	**********			13.6	13.2	12.9	12.5	12.1	11.7	11.2	10.8	9.9	7.6	4.4
18	**********			13.2	12.9	12.5	12.1	11.7	11.3	10.9	10.5	9.6	7.4	4.3
19	**********			12.9	12.5	12.2	11.8	11.4	11.0	10.6	10.2	9.3	7.2	4.2
20	**********			12.5	12.2	11.9	11.5	11.1	10.8	10.4	10.0	9.1	7.0	4.1
21	**********			12.2	11.9	11.6	11.2	10.9	10.5	10.1	9.7	8.9	6.9	4.0
22	**********			11.9	11.6	11.3	11.0	10.6	10.3	9.9	9.5	8.7	6.7	3.9
23	**********			11.7	11.4	11.1	10.7	10.4	10.0	9.7	9.3	8.5	6.6	3.8
24	**********			11.4	11.1	10.8	10.5	10.2	9.8	9.5	9.1	8.3	6.4	3.7
25	**********			11.2	10.9	10.6	10.3	10.0	9.6	9.3	8.9	8.1	6.3	3.6
30	**********				10.0	9.7	9.4	9.1	8.8	8.5	8.1	7.4	5.8	3.3
35	**********				9.2	9.0	8.7	8.4	8.1	7.8	7.5	6.9	5.3	3.1
40	**********				8.6	8.4	8.1	7.9	7.6	7.3	7.0	6.4	5.0	2.9
45	**********				8.1	7.9	7.7	7.4	7.2	6.9	6.6	6.1	4.7	2.7
50	**********				7.7	7.5	7.3	7.0	6.8	6.6	6.3	5.8	4.5	2.6
55	**********					7.1	6.9	6.7	6.5	6.3	6.0	5.5	4.2	2.5
60	**********					6.8	6.6	6.4	6.2	6.0	5.8	5.2	4.1	2.3
65	**********					6.6	6.4	6.2	6.0	5.8	5.5	5.0	3.9	2.3
70	**********					6.3	6.1	6.0	5.8	5.5	5.3	4.9	3.8	2.2
75	**********					6.1	5.9	5.8	5.6	5.4	5.1	4.7	3.6	2.1
80	**********					5.9	5.8	5.6	5.4	5.2	5.0	4.5	3.5	2.0
85	**********						5.6	5.4	5.2	5.0	4.8	4.4	3.4	2.0
90	**********						5.4	5.2	5.1	4.9	4.7	4.3	3.3	1.9
95	**********						5.3	5.1	4.9	4.8	4.6	4.2	3.2	1.9
100	**********						5.1	5.0	4.8	4.6	4.5	4.1	3.1	1.8
125	**********							4.5	4.3	4.1	4.0	3.6	2.8	1.6
150	**********								3.9	3.8	3.6	3.3	2.6	1.5
200	**********										3.1	2.9	2.2	1.3
250	**********											2.6	2.0	1.2
300	**********												1.8	1.0
350	**********												1.7	1.0
400	**********													0.9
450	**********													0.9

NOTE: POUR UTILISER CES TABLEAUX, VEUILLEZ RÉFÉRER A LA DOCUMENTATION RELIÉE AUX MICRO-DONNÉES

ENQUÊTE SUR L'ÉDUCATION ET SUR LA FORMATION
DES ADULTES - Janvier 1992

Tableaux de la Variabilité d'Échantillonnage Approximative : Québec

NUMÉRATEUR DU POURCENTAGE ('000)	POURCENTAGE ESTIMÉ													
	0.1%	1.0%	2.0%	5.0%	10.0%	15.0%	20.0%	25.0%	30.0%	35.0%	40.0%	50.0%	70.0%	90.0%
1	132.1	131.5	130.9	128.8	125.4	121.9	118.2	114.5	110.6	106.6	102.4	93.5	72.4	41.8
2	93.4	93.0	92.5	91.1	88.7	86.2	83.6	81.0	78.2	75.4	72.4	66.1	51.2	29.6
3	76.3	75.9	75.6	74.4	72.4	70.4	68.3	66.1	63.9	61.5	59.1	54.0	41.8	24.1
4	66.1	65.8	65.4	64.4	62.7	60.9	59.1	57.2	55.3	53.3	51.2	46.7	36.2	20.9
5	59.1	58.8	58.5	57.6	56.1	54.5	52.9	51.2	49.5	47.7	45.8	41.8	32.4	18.7
6	********	53.7	53.4	52.6	51.2	49.8	48.3	46.7	45.2	43.5	41.8	38.2	29.6	17.1
7	********	49.7	49.5	48.7	47.4	46.1	44.7	43.3	41.8	40.3	38.7	35.3	27.4	15.8
8	********	46.5	46.3	45.6	44.3	43.1	41.8	40.5	39.1	37.7	36.2	33.0	25.6	14.8
9	********	43.8	43.6	42.9	41.8	40.6	39.4	38.2	36.9	35.5	34.1	31.2	24.1	13.9
10	********	41.6	41.4	40.7	39.7	38.5	37.4	36.2	35.0	33.7	32.4	29.6	22.9	13.2
11	********	39.7	39.5	38.8	37.8	36.7	35.6	34.5	33.3	32.1	30.9	28.2	21.8	12.6
12	********	38.0	37.8	37.2	36.2	35.2	34.1	33.0	31.9	30.8	29.6	27.0	20.9	12.1
13	********	36.5	36.3	35.7	34.8	33.8	32.8	31.8	30.7	29.6	28.4	25.9	20.1	11.6
14	********	35.2	35.0	34.4	33.5	32.6	31.6	30.6	29.6	28.5	27.4	25.0	19.4	11.2
15	********	34.0	33.8	33.3	32.4	31.5	30.5	29.6	28.6	27.5	26.4	24.1	18.7	10.8
16	********	32.9	32.7	32.2	31.4	30.5	29.6	28.6	27.7	26.6	25.6	23.4	18.1	10.5
17	********	31.9	31.7	31.2	30.4	29.6	28.7	27.8	26.8	25.8	24.8	22.7	17.6	10.1
18	********	31.0	30.8	30.4	29.6	28.7	27.9	27.0	26.1	25.1	24.1	22.0	17.1	9.9
19	********	30.2	30.0	29.6	28.8	28.0	27.1	26.3	25.4	24.5	23.5	21.4	16.6	9.6
20	********	29.4	29.3	28.8	28.0	27.3	26.4	25.6	24.7	23.8	22.9	20.9	16.2	9.3
21	********	28.7	28.6	28.1	27.4	26.6	25.8	25.0	24.1	23.3	22.3	20.4	15.8	9.1
22	********	28.0	27.9	27.5	26.7	26.0	25.2	24.4	23.6	22.7	21.8	19.9	15.4	8.9
23	********	27.4	27.3	26.9	26.1	25.4	24.7	23.9	23.1	22.2	21.4	19.5	15.1	8.7
24	********	26.8	26.7	26.3	25.6	24.9	24.1	23.4	22.6	21.8	20.9	19.1	14.8	8.5
25	********	26.3	26.2	25.8	25.1	24.4	23.6	22.9	22.1	21.3	20.5	18.7	14.5	8.4
30	********	24.0	23.9	23.5	22.9	22.3	21.6	20.9	20.2	19.5	18.7	17.1	13.2	7.6
35	********	22.2	22.1	21.8	21.2	20.6	20.0	19.4	18.7	18.0	17.3	15.8	12.2	7.1
40	********	20.8	20.7	20.4	19.8	19.3	18.7	18.1	17.5	16.9	16.2	14.8	11.4	6.6
45	********	19.6	19.5	19.2	18.7	18.2	17.6	17.1	16.5	15.9	15.3	13.9	10.8	6.2
50	********	18.6	18.5	18.2	17.7	17.2	16.7	16.2	15.6	15.1	14.5	13.2	10.2	5.9
55	**********	17.6	17.4	16.9	16.4	15.9	15.4	14.9	14.4	13.8	12.6	9.8	5.6	
60	**********	16.9	16.6	16.2	15.7	15.3	14.8	14.3	13.8	13.2	12.1	9.3	5.4	
65	**********	16.2	16.0	15.6	15.1	14.7	14.2	13.7	13.2	12.7	11.6	9.0	5.2	
70	**********	15.6	15.4	15.0	14.6	14.1	13.7	13.2	12.7	12.2	11.2	8.7	5.0	
75	**********	15.1	14.9	14.5	14.1	13.7	13.2	12.8	12.3	11.8	10.8	8.4	4.8	
80	**********	14.6	14.4	14.0	13.6	13.2	12.8	12.4	11.9	11.4	10.5	8.1	4.7	
85	**********	14.2	14.0	13.6	13.2	12.8	12.4	12.0	11.6	11.1	10.1	7.9	4.5	
90	**********	13.8	13.6	13.2	12.8	12.5	12.1	11.7	11.2	10.8	9.9	7.6	4.4	
95	**********	13.4	13.2	12.9	12.5	12.1	11.7	11.3	10.9	10.5	9.6	7.4	4.3	
100	**********	13.1	12.9	12.5	12.2	11.8	11.4	11.1	10.7	10.2	9.3	7.2	4.2	
125	**********	11.5	11.2	10.9	10.6	10.2	9.9	9.5	9.2	8.4	6.5	3.7		
150	**********	10.5	10.2	10.0	9.7	9.3	9.0	8.7	8.4	7.6	5.9	3.4		
200	**********	9.1	8.9	8.6	8.4	8.1	7.8	7.5	7.2	6.6	5.1	3.0		
250	**********	8.1	7.9	7.7	7.5	7.2	7.0	6.7	6.5	5.9	4.6	2.6		
300	**********	7.2	7.0	6.8	6.6	6.4	6.2	5.9	5.4	4.2	2.4			
350	**********	6.7	6.5	6.3	6.1	5.9	5.7	5.5	5.0	3.9	2.2			
400	**********	6.3	6.1	5.9	5.7	5.5	5.3	5.1	4.7	3.6	2.1			
450	**********	5.9	5.7	5.6	5.4	5.2	5.0	4.8	4.4	3.4	2.0			
500	**********	5.6	5.5	5.3	5.1	4.9	4.8	4.6	4.2	3.2	1.9			
750	**********	4.5	4.3	4.2	4.0	3.9	3.7	3.4	2.6	1.5				
1000	**********	3.7	3.6	3.5	3.4	3.2	3.0	2.3	1.3					
1500	**********	2.9	2.8	2.6	2.4	1.9	1.1							
2000	**********	2.3	2.1	1.6	0.9									
3000	**********	1.3	0.8											
4000	**********	0.7												

NOTE: POUR UTILISER CES TABLEAUX, VEUILLEZ RÉFÉRER A LA DOCUMENTATION RELIÉE AUX MICRO-DONNÉES

ENQUÊTE SUR L'ÉDUCATION ET SUR LA FORMATION
DES ADULTES - Janvier 1992

Tableaux de la Variabilité d'Échantillonnage Approximative : Ontario

NUMÉRATEUR DU POURCENTAGE ('000)	POURCENTAGE ESTIMÉ													
	0.1%	1.0%	2.0%	5.0%	10.0%	15.0%	20.0%	25.0%	30.0%	35.0%	40.0%	50.0%	70.0%	90.0%
1	139.0	138.4	137.7	135.5	131.9	128.2	124.4	120.4	116.3	112.1	107.7	98.3	76.2	44.0
2	98.3	97.8	97.3	95.8	93.3	90.7	88.0	85.2	82.3	79.3	76.2	69.5	53.9	31.1
3	80.2	79.9	79.5	78.3	76.2	74.0	71.8	69.5	67.2	64.7	62.2	56.8	44.0	25.4
4	69.5	69.2	68.8	67.8	66.0	64.1	62.2	60.2	58.2	56.1	53.9	49.2	38.1	22.0
5	62.2	61.9	61.6	60.6	59.0	57.3	55.6	53.9	52.0	50.1	48.2	44.0	34.1	19.7
6	56.7	56.5	56.2	55.3	53.9	52.3	50.8	49.2	47.5	45.8	44.0	40.1	31.1	18.0
7	52.5	52.3	52.0	51.2	49.9	48.5	47.0	45.5	44.0	42.4	40.7	37.2	28.8	16.6
8	********	48.9	48.7	47.9	46.6	45.3	44.0	42.6	41.1	39.6	38.1	34.8	26.9	15.5
9	********	46.1	45.9	45.2	44.0	42.7	41.5	40.1	38.8	37.4	35.9	32.8	25.4	14.7
10	********	43.8	43.5	42.9	41.7	40.5	39.3	38.1	36.8	35.5	34.1	31.1	24.1	13.9
11	********	41.7	41.5	40.9	39.8	38.7	37.5	36.3	35.1	33.8	32.5	29.6	23.0	13.3
12	********	39.9	39.7	39.1	38.1	37.0	35.9	34.8	33.6	32.4	31.1	28.4	22.0	12.7
13	********	38.4	38.2	37.6	36.6	35.6	34.5	33.4	32.3	31.1	29.9	27.3	21.1	12.2
14	********	37.0	36.8	36.2	35.3	34.3	33.2	32.2	31.1	30.0	28.8	26.3	20.4	11.8
15	********	35.7	35.5	35.0	34.1	33.1	32.1	31.1	30.0	28.9	27.8	25.4	19.7	11.4
16	********	34.6	34.4	33.9	33.0	32.1	31.1	30.1	29.1	28.0	26.9	24.6	19.0	11.0
17	********	33.6	33.4	32.9	32.0	31.1	30.2	29.2	28.2	27.2	26.1	23.8	18.5	10.7
18	********	32.6	32.4	31.9	31.1	30.2	29.3	28.4	27.4	26.4	25.4	23.2	18.0	10.4
19	********	31.7	31.6	31.1	30.3	29.4	28.5	27.6	26.7	25.7	24.7	22.6	17.5	10.1
20	********	30.9	30.8	30.3	29.5	28.7	27.8	26.9	26.0	25.1	24.1	22.0	17.0	9.8
21	********	30.2	30.0	29.6	28.8	28.0	27.1	26.3	25.4	24.5	23.5	21.5	16.6	9.6
22	********	29.5	29.4	28.9	28.1	27.3	26.5	25.7	24.8	23.9	23.0	21.0	16.2	9.4
23	********	28.9	28.7	28.3	27.5	26.7	25.9	25.1	24.3	23.4	22.5	20.5	15.9	9.2
24	********	28.2	28.1	27.7	26.9	26.2	25.4	24.6	23.7	22.9	22.0	20.1	15.5	9.0
25	********	27.7	27.5	27.1	26.4	25.6	24.9	24.1	23.3	22.4	21.5	19.7	15.2	8.8
30	********	25.3	25.1	24.7	24.1	23.4	22.7	22.0	21.2	20.5	19.7	18.0	13.9	8.0
35	********	23.4	23.3	22.9	22.3	21.7	21.0	20.4	19.7	19.0	18.2	16.6	12.9	7.4
40	********	21.9	21.8	21.4	20.9	20.3	19.7	19.0	18.4	17.7	17.0	15.5	12.0	7.0
45	********	20.6	20.5	20.2	19.7	19.1	18.5	18.0	17.3	16.7	16.1	14.7	11.4	6.6
50	********	19.6	19.5	19.2	18.7	18.1	17.6	17.0	16.5	15.9	15.2	13.9	10.8	6.2
55	********	18.7	18.6	18.3	17.8	17.3	16.8	16.2	15.7	15.1	14.5	13.3	10.3	5.9
60	********	17.9	17.8	17.5	17.0	16.6	16.1	15.5	15.0	14.5	13.9	12.7	9.8	5.7
65	********	17.2	17.1	16.8	16.4	15.9	15.4	14.9	14.4	13.9	13.4	12.2	9.4	5.5
70	********	16.5	16.5	16.2	15.8	15.3	14.9	14.4	13.9	13.4	12.9	11.8	9.1	5.3
75	********	16.0	15.9	15.7	15.2	14.8	14.4	13.9	13.4	12.9	12.4	11.4	8.8	5.1
80	**********	15.4	15.2	14.7	14.3	13.9	13.5	13.0	12.5	12.0	11.0	8.5	4.9	
85	**********	14.9	14.7	14.3	13.9	13.5	13.1	12.6	12.2	11.7	10.7	8.3	4.8	
90	**********	14.5	14.3	13.9	13.5	13.1	12.7	12.3	11.8	11.4	10.4	8.0	4.6	
95	**********	14.1	13.9	13.5	13.2	12.8	12.4	11.9	11.5	11.1	10.1	7.8	4.5	
100	**********	13.8	13.6	13.2	12.8	12.4	12.0	11.6	11.2	10.8	9.8	7.6	4.4	
125	**********	12.3	12.1	11.8	11.5	11.1	10.8	10.4	10.0	9.6	8.8	6.8	3.9	
150	**********	11.2	11.1	10.8	10.5	10.2	9.8	9.5	9.2	8.8	8.0	6.2	3.6	
200	**********	9.6	9.3	9.1	8.8	8.5	8.2	7.9	7.6	7.0	5.4	3.1		
250	**********	8.6	8.3	8.1	7.9	7.6	7.4	7.1	6.8	6.2	4.8	2.8		
300	**********	7.8	7.6	7.4	7.2	7.0	6.7	6.5	6.2	5.7	4.4	2.5		
350	**********	7.2	7.1	6.9	6.6	6.4	6.2	6.0	5.8	5.3	4.1	2.4		
400	**********	6.6	6.4	6.2	6.0	5.8	5.6	5.4	4.9	3.8	2.2			
450	**********	6.2	6.0	5.9	5.7	5.5	5.3	5.1	4.6	3.6	2.1			
500	**********	5.9	5.7	5.6	5.4	5.2	5.0	4.8	4.4	3.4	2.0			
750	**********	4.8	4.7	4.5	4.4	4.2	4.1	3.9	3.6	2.8	1.6			
1000	**********	4.1	3.9	3.8	3.7	3.5	3.4	3.1	2.4	1.4				
1500	**********	3.2	3.1	3.0	2.9	2.8	2.5	2.0	1.1					
2000	**********	2.6	2.5	2.4	2.2	1.7	1.0							
3000	**********	2.0	1.8	1.4	0.8									
4000	**********	1.2	0.7											
5000	**********	1.1	0.6											
6000	**********	0.6												

NOTE: POUR UTILISER CES TABLEAUX, VEUILLEZ RÉFÉRER A LA DOCUMENTATION RELIÉE AUX MICRO-DONNÉES

ENQUÊTE SUR L'ÉDUCATION ET SUR LA FORMATION
DES ADULTES - Janvier 1992

Tableaux de la Variabilité d'Échantillonnage Approximative : Manitoba

NUMÉRATEUR DU POURCENTAGE ('000)	POURCENTAGE ESTIMÉ													
	0.1%	1.0%	2.0%	5.0%	10.0%	15.0%	20.0%	25.0%	30.0%	35.0%	40.0%	50.0%	70.0%	90.0%
1	********	69.3	69.0	67.9	66.1	64.2	62.3	60.3	58.3	56.2	54.0	49.3	38.2	22.0
2	********	49.0	48.8	48.0	46.7	45.4	44.1	42.7	41.2	39.7	38.2	34.8	27.0	15.6
3	********	40.0	39.8	39.2	38.2	37.1	36.0	34.8	33.7	32.4	31.2	28.4	22.0	12.7
4	********	34.7	34.5	34.0	33.1	32.1	31.2	30.2	29.1	28.1	27.0	24.6	19.1	11.0
5	********	31.0	30.8	30.4	29.6	28.7	27.9	27.0	26.1	25.1	24.1	22.0	17.1	9.9
6	********	28.3	28.2	27.7	27.0	26.2	25.4	24.6	23.8	22.9	22.0	20.1	15.6	9.0
7	********	26.2	26.1	25.7	25.0	24.3	23.6	22.8	22.0	21.2	20.4	18.6	14.4	8.3
8	**********		24.4	24.0	23.4	22.7	22.0	21.3	20.6	19.9	19.1	17.4	13.5	7.8
9	**********		23.0	22.6	22.0	21.4	20.8	20.1	19.4	18.7	18.0	16.4	12.7	7.3
10	**********		21.8	21.5	20.9	20.3	19.7	19.1	18.4	17.8	17.1	15.6	12.1	7.0
11	**********		20.8	20.5	19.9	19.4	18.8	18.2	17.6	16.9	16.3	14.9	11.5	6.6
12	**********		19.9	19.6	19.1	18.5	18.0	17.4	16.8	16.2	15.6	14.2	11.0	6.4
13	**********		19.1	18.8	18.3	17.8	17.3	16.7	16.2	15.6	15.0	13.7	10.6	6.1
14	**********		18.4	18.2	17.7	17.2	16.7	16.1	15.6	15.0	14.4	13.2	10.2	5.9
15	**********		17.8	17.5	17.1	16.6	16.1	15.6	15.1	14.5	13.9	12.7	9.9	5.7
16	**********			17.0	16.5	16.1	15.6	15.1	14.6	14.0	13.5	12.3	9.5	5.5
17	**********			16.5	16.0	15.6	15.1	14.6	14.1	13.6	13.1	12.0	9.3	5.3
18	**********			16.0	15.6	15.1	14.7	14.2	13.7	13.2	12.7	11.6	9.0	5.2
19	**********			15.6	15.2	14.7	14.3	13.8	13.4	12.9	12.4	11.3	8.8	5.1
20	**********			15.2	14.8	14.4	13.9	13.5	13.0	12.6	12.1	11.0	8.5	4.9
21	**********			14.8	14.4	14.0	13.6	13.2	12.7	12.3	11.8	10.8	8.3	4.8
22	**********			14.5	14.1	13.7	13.3	12.9	12.4	12.0	11.5	10.5	8.1	4.7
23	**********			14.2	13.8	13.4	13.0	12.6	12.2	11.7	11.3	10.3	8.0	4.6
24	**********			13.9	13.5	13.1	12.7	12.3	11.9	11.5	11.0	10.1	7.8	4.5
25	**********			13.6	13.2	12.8	12.5	12.1	11.7	11.2	10.8	9.9	7.6	4.4
30	**********			12.4	12.1	11.7	11.4	11.0	10.6	10.3	9.9	9.0	7.0	4.0
35	**********			11.5	11.2	10.9	10.5	10.2	9.9	9.5	9.1	8.3	6.5	3.7
40	**********				10.5	10.2	9.9	9.5	9.2	8.9	8.5	7.8	6.0	3.5
45	**********				9.9	9.6	9.3	9.0	8.7	8.4	8.0	7.3	5.7	3.3
50	**********				9.3	9.1	8.8	8.5	8.2	7.9	7.6	7.0	5.4	3.1
55	**********				8.9	8.7	8.4	8.1	7.9	7.6	7.3	6.6	5.1	3.0
60	**********				8.5	8.3	8.0	7.8	7.5	7.3	7.0	6.4	4.9	2.8
65	**********				8.2	8.0	7.7	7.5	7.2	7.0	6.7	6.1	4.7	2.7
70	**********				7.9	7.7	7.4	7.2	7.0	6.7	6.5	5.9	4.6	2.6
75	**********				7.6	7.4	7.2	7.0	6.7	6.5	6.2	5.7	4.4	2.5
80	**********					7.2	7.0	6.7	6.5	6.3	6.0	5.5	4.3	2.5
85	**********					7.0	6.8	6.5	6.3	6.1	5.9	5.3	4.1	2.4
90	**********					6.8	6.6	6.4	6.1	5.9	5.7	5.2	4.0	2.3
95	**********					6.6	6.4	6.2	6.0	5.8	5.5	5.1	3.9	2.3
100	**********					6.4	6.2	6.0	5.8	5.6	5.4	4.9	3.8	2.2
125	**********						5.6	5.4	5.2	5.0	4.8	4.4	3.4	2.0
150	**********						5.1	4.9	4.8	4.6	4.4	4.0	3.1	1.8
200	**********								4.1	4.0	3.8	3.5	2.7	1.6
250	**********									3.6	3.4	3.1	2.4	1.4
300	**********										3.1	2.8	2.2	1.3
350	**********											2.6	2.0	1.2
400	**********												1.9	1.1
450	**********												1.8	1.0
500	**********												1.7	1.0

NOTE: POUR UTILISER CES TABLEAUX, VEUILLEZ RÉFÉRER A LA DOCUMENTATION RELIÉE AUX MICRO-DONNÉES

ENQUÊTE SUR L'ÉDUCATION ET SUR LA FORMATION
DES ADULTES - Janvier 1992

Tableaux de la Variabilité d'Échantillonnage Approximative : Saskatchewan

NUMÉRATEUR DU POURCENTAGE ('000)	POURCENTAGE ESTIMÉ													
	0.1%	1.0%	2.0%	5.0%	10.0%	15.0%	20.0%	25.0%	30.0%	35.0%	40.0%	50.0%	70.0%	90.0%
1	********	48.7	48.4	47.7	46.4	45.1	43.8	42.4	40.9	39.4	37.9	34.6	26.8	15.5
2	********	34.4	34.2	33.7	32.8	31.9	30.9	30.0	28.9	27.9	26.8	24.5	18.9	10.9
3	********	28.1	28.0	27.5	26.8	26.0	25.3	24.5	23.6	22.8	21.9	20.0	15.5	8.9
4	********	24.3	24.2	23.8	23.2	22.6	21.9	21.2	20.5	19.7	18.9	17.3	13.4	7.7
5	********	21.8	21.7	21.3	20.8	20.2	19.6	18.9	18.3	17.6	16.9	15.5	12.0	6.9
6	********	19.9	19.8	19.5	18.9	18.4	17.9	17.3	16.7	16.1	15.5	14.1	10.9	6.3
7	**********	18.3	18.0	17.5	17.0	16.5	16.0	15.5	14.9	14.3	13.1	10.1	5.8
8	**********	17.1	16.9	16.4	15.9	15.5	15.0	14.5	13.9	13.4	12.2	9.5	5.5
9	**********	16.1	15.9	15.5	15.0	14.6	14.1	13.6	13.1	12.6	11.5	8.9	5.2
10	**********	15.3	15.1	14.7	14.3	13.8	13.4	12.9	12.5	12.0	10.9	8.5	4.9
11	**********	14.6	14.4	14.0	13.6	13.2	12.8	12.3	11.9	11.4	10.4	8.1	4.7
12	**********	14.0	13.8	13.4	13.0	12.6	12.2	11.8	11.4	10.9	10.0	7.7	4.5
13	**********	13.4	13.2	12.9	12.5	12.1	11.7	11.4	10.9	10.5	9.6	7.4	4.3
14	**********		12.7	12.4	12.1	11.7	11.3	10.9	10.5	10.1	9.2	7.2	4.1
15	**********		12.3	12.0	11.6	11.3	10.9	10.6	10.2	9.8	8.9	6.9	4.0
16	**********		11.9	11.6	11.3	10.9	10.6	10.2	9.9	9.5	8.6	6.7	3.9
17	**********		11.6	11.3	10.9	10.6	10.3	9.9	9.6	9.2	8.4	6.5	3.8
18	**********		11.2	10.9	10.6	10.3	10.0	9.6	9.3	8.9	8.2	6.3	3.6
19	**********		10.9	10.6	10.3	10.0	9.7	9.4	9.0	8.7	7.9	6.1	3.5
20	**********		10.7	10.4	10.1	9.8	9.5	9.2	8.8	8.5	7.7	6.0	3.5
21	**********		10.4	10.1	9.8	9.5	9.2	8.9	8.6	8.3	7.5	5.8	3.4
22	**********		10.2	9.9	9.6	9.3	9.0	8.7	8.4	8.1	7.4	5.7	3.3
23	**********		9.9	9.7	9.4	9.1	8.8	8.5	8.2	7.9	7.2	5.6	3.2
24	**********		9.7	9.5	9.2	8.9	8.6	8.4	8.1	7.7	7.1	5.5	3.2
25	**********		9.5	9.3	9.0	8.8	8.5	8.2	7.9	7.6	6.9	5.4	3.1
30	**********		8.7	8.5	8.2	8.0	7.7	7.5	7.2	6.9	6.3	4.9	2.8
35	**********			7.8	7.6	7.4	7.2	6.9	6.7	6.4	5.8	4.5	2.6
40	**********			7.3	7.1	6.9	6.7	6.5	6.2	6.0	5.5	4.2	2.4
45	**********			6.9	6.7	6.5	6.3	6.1	5.9	5.6	5.2	4.0	2.3
50	**********			6.6	6.4	6.2	6.0	5.8	5.6	5.4	4.9	3.8	2.2
55	**********			6.3	6.1	5.9	5.7	5.5	5.3	5.1	4.7	3.6	2.1
60	**********			6.0	5.8	5.6	5.5	5.3	5.1	4.9	4.5	3.5	2.0
65	**********			5.8	5.6	5.4	5.3	5.1	4.9	4.7	4.3	3.3	1.9
70	**********				5.4	5.2	5.1	4.9	4.7	4.5	4.1	3.2	1.8
75	**********				5.2	5.1	4.9	4.7	4.6	4.4	4.0	3.1	1.8
80	**********				5.0	4.9	4.7	4.6	4.4	4.2	3.9	3.0	1.7
85	**********				4.9	4.7	4.6	4.4	4.3	4.1	3.8	2.9	1.7
90	**********				4.8	4.6	4.5	4.3	4.2	4.0	3.6	2.8	1.6
95	**********				4.6	4.5	4.3	4.2	4.0	3.9	3.5	2.7	1.6
100	**********				4.5	4.4	4.2	4.1	3.9	3.8	3.5	2.7	1.5
125	**********					3.9	3.8	3.7	3.5	3.4	3.1	2.4	1.4
150	**********						3.5	3.3	3.2	3.1	2.8	2.2	1.3
200	**********							2.9	2.8	2.7	2.4	1.9	1.1
250	**********									2.4	2.2	1.7	1.0
300	**********										2.0	1.5	0.9
350	**********											1.4	0.8
400	**********											1.3	0.8
450	**********											1.3	0.7
500	**********												0.7

NOTE: POUR UTILISER CES TABLEAUX, VEUILLEZ RÉFÉRER A LA DOCUMENTATION RELIÉE AUX MICRO-DONNÉES

ENQUÊTE SUR L'ÉDUCATION ET SUR LA FORMATION
DES ADULTES - Janvier 1992

Tableaux de la Variabilité d'Échantillonnage Approximative : Alberta

NUMÉRATEUR DU POURCENTAGE ('000)	POURCENTAGE ESTIMÉ													
	0.1%	1.0%	2.0%	5.0%	10.0%	15.0%	20.0%	25.0%	30.0%	35.0%	40.0%	50.0%	70.0%	90.0%
1	83.8	83.4	83.0	81.7	79.5	77.3	75.0	72.6	70.1	67.6	64.9	59.3	45.9	26.5
2	********	59.0	58.7	57.8	56.2	54.6	53.0	51.3	49.6	47.8	45.9	41.9	32.5	18.7
3	********	48.1	47.9	47.2	45.9	44.6	43.3	41.9	40.5	39.0	37.5	34.2	26.5	15.3
4	********	41.7	41.5	40.8	39.8	38.6	37.5	36.3	35.1	33.8	32.5	29.6	22.9	13.3
5	********	37.3	37.1	36.5	35.6	34.6	33.5	32.5	31.4	30.2	29.0	26.5	20.5	11.9
6	********	34.0	33.9	33.3	32.5	31.5	30.6	29.6	28.6	27.6	26.5	24.2	18.7	10.8
7	********	31.5	31.4	30.9	30.0	29.2	28.3	27.4	26.5	25.5	24.5	22.4	17.3	10.0
8	********	29.5	29.3	28.9	28.1	27.3	26.5	25.7	24.8	23.9	22.9	21.0	16.2	9.4
9	********	27.8	27.7	27.2	26.5	25.8	25.0	24.2	23.4	22.5	21.6	19.8	15.3	8.8
10	********	26.4	26.2	25.8	25.1	24.4	23.7	22.9	22.2	21.4	20.5	18.7	14.5	8.4
11	********	25.1	25.0	24.6	24.0	23.3	22.6	21.9	21.1	20.4	19.6	17.9	13.8	8.0
12	********	24.1	23.9	23.6	22.9	22.3	21.6	21.0	20.2	19.5	18.7	17.1	13.3	7.6
13	********	23.1	23.0	22.7	22.0	21.4	20.8	20.1	19.4	18.7	18.0	16.4	12.7	7.3
14	********	22.3	22.2	21.8	21.2	20.6	20.0	19.4	18.7	18.1	17.3	15.8	12.3	7.1
15	********	21.5	21.4	21.1	20.5	19.9	19.4	18.7	18.1	17.4	16.8	15.3	11.9	6.8
16	********	20.8	20.7	20.4	19.9	19.3	18.7	18.1	17.5	16.9	16.2	14.8	11.5	6.6
17	********	20.2	20.1	19.8	19.3	18.7	18.2	17.6	17.0	16.4	15.7	14.4	11.1	6.4
18	********	19.7	19.6	19.3	18.7	18.2	17.7	17.1	16.5	15.9	15.3	14.0	10.8	6.2
19	**********	19.0	18.7	18.2	17.7	17.2	16.6	16.1	15.5	14.9	13.6	10.5	6.1	
20	**********	18.6	18.3	17.8	17.3	16.8	16.2	15.7	15.1	14.5	13.3	10.3	5.9	
21	**********	18.1	17.8	17.3	16.9	16.4	15.8	15.3	14.7	14.2	12.9	10.0	5.8	
22	**********	17.7	17.4	16.9	16.5	16.0	15.5	14.9	14.4	13.8	12.6	9.8	5.6	
23	**********	17.3	17.0	16.6	16.1	15.6	15.1	14.6	14.1	13.5	12.4	9.6	5.5	
24	**********	16.9	16.7	16.2	15.8	15.3	14.8	14.3	13.8	13.3	12.1	9.4	5.4	
25	**********	16.6	16.3	15.9	15.5	15.0	14.5	14.0	13.5	13.0	11.9	9.2	5.3	
30	**********	15.1	14.9	14.5	14.1	13.7	13.3	12.8	12.3	11.9	10.8	8.4	4.8	
35	**********	14.0	13.8	13.4	13.1	12.7	12.3	11.9	11.4	11.0	10.0	7.8	4.5	
40	**********	12.9	12.6	12.2	11.9	11.5	11.1	10.7	10.3	9.4	7.3	4.2		
45	**********	12.2	11.9	11.5	11.2	10.8	10.5	10.1	9.7	8.8	6.8	4.0		
50	**********	11.6	11.2	10.9	10.6	10.3	9.9	9.6	9.2	8.4	6.5	3.7		
55	**********	11.0	10.7	10.4	10.1	9.8	9.5	9.1	8.8	8.0	6.2	3.6		
60	**********	10.5	10.3	10.0	9.7	9.4	9.1	8.7	8.4	7.6	5.9	3.4		
65	**********	10.1	9.9	9.6	9.3	9.0	8.7	8.4	8.1	7.3	5.7	3.3		
70	**********	9.8	9.5	9.2	9.0	8.7	8.4	8.1	7.8	7.1	5.5	3.2		
75	**********	9.4	9.2	8.9	8.7	8.4	8.1	7.8	7.5	6.8	5.3	3.1		
80	**********	9.1	8.9	8.6	8.4	8.1	7.8	7.6	7.3	6.6	5.1	3.0		
85	**********	8.9	8.6	8.4	8.1	7.9	7.6	7.3	7.0	6.4	5.0	2.9		
90	**********	8.6	8.4	8.1	7.9	7.6	7.4	7.1	6.8	6.2	4.8	2.8		
95	**********	8.2	7.9	7.7	7.4	7.2	6.9	6.7	6.1	4.7	2.7			
100	**********	8.0	7.7	7.5	7.3	7.0	6.8	6.5	5.9	4.6	2.7			
125	**********	7.1	6.9	6.7	6.5	6.3	6.0	5.8	5.3	4.1	2.4			
150	**********	6.5	6.3	6.1	5.9	5.7	5.5	5.3	4.8	3.7	2.2			
200	**********	5.5	5.3	5.1	5.0	4.8	4.6	4.2	3.2	1.9				
250	**********	4.9	4.7	4.6	4.4	4.3	4.1	3.7	2.9	1.7				
300	**********	4.3	4.2	4.0	3.9	3.7	3.4	2.7	1.5					
350	**********	4.0	3.9	3.7	3.6	3.5	3.2	2.5	1.4					
400	**********	3.6	3.5	3.4	3.2	3.0	2.3	1.3						
450	**********	3.4	3.3	3.2	3.1	2.8	2.2	1.2						
500	**********	3.1	3.0	2.9	2.7	2.1	1.2							
750	**********	2.2	1.7	1.0										
1000	**********	1.5	0.8											
1500	**********	0.7												

NOTE: POUR UTILISER CES TABLEAUX, VEUILLEZ RÉFÉRER A LA DOCUMENTATION RELIÉE AUX MICRO-DONNÉES

ENQUÊTE SUR L'ÉDUCATION ET SUR LA FORMATION
DES ADULTES - Janvier 1992

Tableaux de la Variabilité d'Échantillonnage Approximative : Colombie-Britannique

NUMÉRATEUR DU POURCENTAGE ('000)	POURCENTAGE ESTIMÉ													
	0.1%	1.0%	2.0%	5.0%	10.0%	15.0%	20.0%	25.0%	30.0%	35.0%	40.0%	50.0%	70.0%	90.0%
1	113.6	113.1	112.5	110.7	107.8	104.8	101.6	98.4	95.1	91.6	88.0	80.3	62.2	35.9
2	80.3	79.9	79.5	78.3	76.2	74.1	71.9	69.6	67.2	64.8	62.2	56.8	44.0	25.4
3	********	65.3	64.9	63.9	62.2	60.5	58.7	56.8	54.9	52.9	50.8	46.4	35.9	20.7
4	********	56.5	56.2	55.4	53.9	52.4	50.8	49.2	47.5	45.8	44.0	40.2	31.1	18.0
5	********	50.6	50.3	49.5	48.2	46.8	45.4	44.0	42.5	41.0	39.4	35.9	27.8	16.1
6	********	46.2	45.9	45.2	44.0	42.8	41.5	40.2	38.8	37.4	35.9	32.8	25.4	14.7
7	********	42.7	42.5	41.9	40.7	39.6	38.4	37.2	35.9	34.6	33.3	30.4	23.5	13.6
8	********	40.0	39.8	39.2	38.1	37.0	35.9	34.8	33.6	32.4	31.1	28.4	22.0	12.7
9	********	37.7	37.5	36.9	35.9	34.9	33.9	32.8	31.7	30.5	29.3	26.8	20.7	12.0
10	********	35.8	35.6	35.0	34.1	33.1	32.1	31.1	30.1	29.0	27.8	25.4	19.7	11.4
11	********	34.1	33.9	33.4	32.5	31.6	30.6	29.7	28.7	27.6	26.5	24.2	18.8	10.8
12	********	32.6	32.5	32.0	31.1	30.2	29.3	28.4	27.4	26.4	25.4	23.2	18.0	10.4
13	********	31.4	31.2	30.7	29.9	29.1	28.2	27.3	26.4	25.4	24.4	22.3	17.3	10.0
14	********	30.2	30.1	29.6	28.8	28.0	27.2	26.3	25.4	24.5	23.5	21.5	16.6	9.6
15	********	29.2	29.0	28.6	27.8	27.0	26.2	25.4	24.5	23.7	22.7	20.7	16.1	9.3
16	********	28.3	28.1	27.7	26.9	26.2	25.4	24.6	23.8	22.9	22.0	20.1	15.6	9.0
17	********	27.4	27.3	26.9	26.1	25.4	24.6	23.9	23.1	22.2	21.3	19.5	15.1	8.7
18	********	26.6	26.5	26.1	25.4	24.7	24.0	23.2	22.4	21.6	20.7	18.9	14.7	8.5
19	********	25.9	25.8	25.4	24.7	24.0	23.3	22.6	21.8	21.0	20.2	18.4	14.3	8.2
20	********	25.3	25.2	24.8	24.1	23.4	22.7	22.0	21.3	20.5	19.7	18.0	13.9	8.0
21	********	24.7	24.5	24.2	23.5	22.9	22.2	21.5	20.7	20.0	19.2	17.5	13.6	7.8
22	********	24.1	24.0	23.6	23.0	22.3	21.7	21.0	20.3	19.5	18.8	17.1	13.3	7.7
23	********	23.6	23.5	23.1	22.5	21.8	21.2	20.5	19.8	19.1	18.4	16.8	13.0	7.5
24	********	23.1	23.0	22.6	22.0	21.4	20.7	20.1	19.4	18.7	18.0	16.4	12.7	7.3
25	**********	22.5	22.1	21.6	21.0	20.3	19.7	19.0	18.3	17.6	16.1	12.4	7.2	
30	**********	20.5	20.2	19.7	19.1	18.6	18.0	17.4	16.7	16.1	14.7	11.4	6.6	
35	**********	19.0	18.7	18.2	17.7	17.2	16.6	16.1	15.5	14.9	13.6	10.5	6.1	
40	**********	17.8	17.5	17.0	16.6	16.1	15.6	15.0	14.5	13.9	12.7	9.8	5.7	
45	**********	16.8	16.5	16.1	15.6	15.1	14.7	14.2	13.7	13.1	12.0	9.3	5.4	
50	**********	15.7	15.2	14.8	14.4	13.9	13.4	13.0	12.4	11.4	8.8	5.1		
55	**********	14.9	14.5	14.1	13.7	13.3	12.8	12.4	11.9	10.8	8.4	4.8		
60	**********	14.3	13.9	13.5	13.1	12.7	12.3	11.8	11.4	10.4	8.0	4.6		
65	**********	13.7	13.4	13.0	12.6	12.2	11.8	11.4	10.9	10.0	7.7	4.5		
70	**********	13.2	12.9	12.5	12.1	11.8	11.4	10.9	10.5	9.6	7.4	4.3		
75	**********	12.8	12.4	12.1	11.7	11.4	11.0	10.6	10.2	9.3	7.2	4.1		
80	**********	12.4	12.1	11.7	11.4	11.0	10.6	10.2	9.8	9.0	7.0	4.0		
85	**********	12.0	11.7	11.4	11.0	10.7	10.3	9.9	9.5	8.7	6.8	3.9		
90	**********	11.7	11.4	11.0	10.7	10.4	10.0	9.7	9.3	8.5	6.6	3.8		
95	**********	11.4	11.1	10.7	10.4	10.1	9.8	9.4	9.0	8.2	6.4	3.7		
100	**********	11.1	10.8	10.5	10.2	9.8	9.5	9.2	8.8	8.0	6.2	3.6		
125	**********	9.6	9.4	9.1	8.8	8.5	8.2	7.9	7.2	5.6	3.2			
150	**********	8.8	8.6	8.3	8.0	7.8	7.5	7.2	6.6	5.1	2.9			
200	**********	7.6	7.4	7.2	7.0	6.7	6.5	6.2	5.7	4.4	2.5			
250	**********	6.6	6.4	6.2	6.0	5.8	5.6	5.1	3.9	2.3				
300	**********	6.0	5.9	5.7	5.5	5.3	5.1	4.6	3.6	2.1				
350	**********	5.6	5.4	5.3	5.1	4.9	4.7	4.3	3.3	1.9				
400	**********	5.1	4.9	4.8	4.6	4.4	4.0	3.1	1.8					
450	**********	4.8	4.6	4.5	4.3	4.1	3.8	2.9	1.7					
500	**********	4.4	4.3	4.1	3.9	3.6	2.8	1.6						
750	**********	3.3	3.2	2.9	2.3	1.3								
1000	**********	2.5	2.0	1.1										
1500	**********	1.6	0.9											
2000	**********	0.8												

NOTE: POUR UTILISER CES TABLEAUX, VEUILLEZ RÉFÉRER A LA DOCUMENTATION RELIÉE AUX MICRO-DONNÉES

ENQUÊTE SUR L'ÉDUCATION ET SUR LA FORMATION
DES ADULTES - Janvier 1992

Tableaux de la Variabilité d'Échantillonnage Approximative : Région de l'Atlantique

NUMÉRATEUR DU POURCENTAGE ('000)	POURCENTAGE ESTIMÉ													
	0.1%	1.0%	2.0%	5.0%	10.0%	15.0%	20.0%	25.0%	30.0%	35.0%	40.0%	50.0%	70.0%	90.0%
1	61.6	61.3	61.0	60.1	58.5	56.8	55.1	53.4	51.6	49.7	47.7	43.6	33.7	19.5
2	********	43.4	43.1	42.5	41.3	40.2	39.0	37.7	36.5	35.1	33.7	30.8	23.9	13.8
3	********	35.4	35.2	34.7	33.7	32.8	31.8	30.8	29.8	28.7	27.6	25.2	19.5	11.2
4	********	30.7	30.5	30.0	29.2	28.4	27.6	26.7	25.8	24.8	23.9	21.8	16.9	9.7
5	********	27.4	27.3	26.9	26.1	25.4	24.6	23.9	23.1	22.2	21.3	19.5	15.1	8.7
6	********	25.0	24.9	24.5	23.9	23.2	22.5	21.8	21.0	20.3	19.5	17.8	13.8	8.0
7	********	23.2	23.1	22.7	22.1	21.5	20.8	20.2	19.5	18.8	18.0	16.5	12.8	7.4
8	********	21.7	21.6	21.2	20.7	20.1	19.5	18.9	18.2	17.6	16.9	15.4	11.9	6.9
9	********	20.4	20.3	20.0	19.5	18.9	18.4	17.8	17.2	16.6	15.9	14.5	11.2	6.5
10	********	19.4	19.3	19.0	18.5	18.0	17.4	16.9	16.3	15.7	15.1	13.8	10.7	6.2
11	********	18.5	18.4	18.1	17.6	17.1	16.6	16.1	15.5	15.0	14.4	13.1	10.2	5.9
12	********	17.7	17.6	17.3	16.9	16.4	15.9	15.4	14.9	14.3	13.8	12.6	9.7	5.6
13	********	17.0	16.9	16.7	16.2	15.8	15.3	14.8	14.3	13.8	13.2	12.1	9.4	5.4
14	********	16.4	16.3	16.1	15.6	15.2	14.7	14.3	13.8	13.3	12.8	11.6	9.0	5.2
15	********	15.8	15.7	15.5	15.1	14.7	14.2	13.8	13.3	12.8	12.3	11.2	8.7	5.0
16	********	15.3	15.2	15.0	14.6	14.2	13.8	13.3	12.9	12.4	11.9	10.9	8.4	4.9
17	********	14.9	14.8	14.6	14.2	13.8	13.4	12.9	12.5	12.0	11.6	10.6	8.2	4.7
18	**********	14.4	14.2	13.8	13.4	13.0	12.6	12.2	11.7	11.2	10.3	8.0	4.6	
19	**********	14.0	13.8	13.4	13.0	12.6	12.2	11.8	11.4	10.9	10.0	7.7	4.5	
20	**********	13.6	13.4	13.1	12.7	12.3	11.9	11.5	11.1	10.7	9.7	7.5	4.4	
21	**********	13.3	13.1	12.8	12.4	12.0	11.6	11.2	10.8	10.4	9.5	7.4	4.3	
22	**********	13.0	12.8	12.5	12.1	11.8	11.4	11.0	10.6	10.2	9.3	7.2	4.2	
23	**********	12.7	12.5	12.2	11.8	11.5	11.1	10.7	10.4	10.0	9.1	7.0	4.1	
24	**********	12.5	12.3	11.9	11.6	11.2	10.9	10.5	10.1	9.7	8.9	6.9	4.0	
25	**********	12.2	12.0	11.7	11.4	11.0	10.7	10.3	9.9	9.5	8.7	6.7	3.9	
30	**********	11.1	11.0	10.7	10.4	10.1	9.7	9.4	9.1	8.7	8.0	6.2	3.6	
35	**********	10.2	9.9	9.6	9.3	9.0	8.7	8.4	8.1	7.4	5.7	3.3		
40	**********	9.5	9.2	9.0	8.7	8.4	8.2	7.9	7.5	6.9	5.3	3.1		
45	**********	9.0	8.7	8.5	8.2	8.0	7.7	7.4	7.1	6.5	5.0	2.9		
50	**********	8.5	8.3	8.0	7.8	7.5	7.3	7.0	6.7	6.2	4.8	2.8		
55	**********	8.1	7.9	7.7	7.4	7.2	7.0	6.7	6.4	5.9	4.6	2.6		
60	**********	7.8	7.5	7.3	7.1	6.9	6.7	6.4	6.2	5.6	4.4	2.5		
65	**********	7.4	7.3	7.0	6.8	6.6	6.4	6.2	5.9	5.4	4.2	2.4		
70	**********	7.2	7.0	6.8	6.6	6.4	6.2	5.9	5.7	5.2	4.0	2.3		
75	**********	6.9	6.7	6.6	6.4	6.2	6.0	5.7	5.5	5.0	3.9	2.2		
80	**********	6.7	6.5	6.4	6.2	6.0	5.8	5.6	5.3	4.9	3.8	2.2		
85	**********	6.5	6.3	6.2	6.0	5.8	5.6	5.4	5.2	4.7	3.7	2.1		
90	**********	6.2	6.0	5.8	5.6	5.4	5.2	5.0	4.6	3.6	2.1			
95	**********	6.0	5.8	5.7	5.5	5.3	5.1	4.9	4.5	3.5	2.0			
100	**********	5.8	5.7	5.5	5.3	5.2	5.0	4.8	4.4	3.4	1.9			
125	**********	5.2	5.1	4.9	4.8	4.6	4.4	4.3	3.9	3.0	1.7			
150	**********	4.8	4.6	4.5	4.4	4.2	4.1	3.9	3.6	2.8	1.6			
200	**********	4.0	3.9	3.8	3.6	3.5	3.4	3.1	2.4	1.4				
250	**********	3.6	3.5	3.4	3.3	3.1	3.0	2.8	2.1	1.2				
300	**********	3.2	3.1	3.0	2.9	2.8	2.5	1.9	1.1					
350	**********	2.9	2.8	2.7	2.6	2.3	1.8	1.0						
400	**********	2.7	2.6	2.5	2.4	2.2	1.7	1.0						
450	**********	2.4	2.3	2.2	2.1	1.6	0.9							
500	**********	2.3	2.2	2.1	1.9	1.5	0.9							
750	**********	1.6	1.2	0.7										
1000	**********	1.1	0.6											
1500	**********	0.5												

NOTE: POUR UTILISER CES TABLEAUX, VEUILLEZ RÉFÉRER A LA DOCUMENTATION RELIÉE AUX MICRO-DONNÉES

ENQUÊTE SUR L'ÉDUCATION ET SUR LA FORMATION
DES ADULTES - Janvier 1992

Tableaux de la Variabilité d'Échantillonnage Approximative : Région des Prairies

NUMÉRATEUR DU POURCENTAGE ('000)	POURCENTAGE ESTIMÉ													
	0.1%	1.0%	2.0%	5.0%	10.0%	15.0%	20.0%	25.0%	30.0%	35.0%	40.0%	50.0%	70.0%	90.0%
1	78.6	78.2	77.8	76.6	74.6	72.5	70.3	68.1	65.8	63.4	60.9	55.6	43.1	24.9
2	55.6	55.3	55.0	54.2	52.7	51.2	49.7	48.1	46.5	44.8	43.1	39.3	30.4	17.6
3	45.4	45.2	44.9	44.2	43.1	41.8	40.6	39.3	38.0	36.6	35.2	32.1	24.9	14.4
4	********	39.1	38.9	38.3	37.3	36.2	35.2	34.0	32.9	31.7	30.4	27.8	21.5	12.4
5	********	35.0	34.8	34.3	33.3	32.4	31.4	30.4	29.4	28.3	27.2	24.9	19.3	11.1
6	********	31.9	31.8	31.3	30.4	29.6	28.7	27.8	26.8	25.9	24.9	22.7	17.6	10.1
7	********	29.6	29.4	29.0	28.2	27.4	26.6	25.7	24.9	24.0	23.0	21.0	16.3	9.4
8	********	27.7	27.5	27.1	26.4	25.6	24.9	24.1	23.3	22.4	21.5	19.7	15.2	8.8
9	********	26.1	25.9	25.5	24.9	24.2	23.4	22.7	21.9	21.1	20.3	18.5	14.4	8.3
10	********	24.7	24.6	24.2	23.6	22.9	22.2	21.5	20.8	20.0	19.3	17.6	13.6	7.9
11	********	23.6	23.5	23.1	22.5	21.8	21.2	20.5	19.8	19.1	18.4	16.8	13.0	7.5
12	********	22.6	22.5	22.1	21.5	20.9	20.3	19.7	19.0	18.3	17.6	16.0	12.4	7.2
13	********	21.7	21.6	21.2	20.7	20.1	19.5	18.9	18.2	17.6	16.9	15.4	11.9	6.9
14	********	20.9	20.8	20.5	19.9	19.4	18.8	18.2	17.6	16.9	16.3	14.9	11.5	6.6
15	********	20.2	20.1	19.8	19.3	18.7	18.2	17.6	17.0	16.4	15.7	14.4	11.1	6.4
16	********	19.6	19.5	19.2	18.6	18.1	17.6	17.0	16.4	15.8	15.2	13.9	10.8	6.2
17	********	19.0	18.9	18.6	18.1	17.6	17.1	16.5	15.9	15.4	14.8	13.5	10.4	6.0
18	********	18.4	18.3	18.1	17.6	17.1	16.6	16.0	15.5	14.9	14.4	13.1	10.1	5.9
19	********	17.9	17.9	17.6	17.1	16.6	16.1	15.6	15.1	14.5	14.0	12.8	9.9	5.7
20	********	17.5	17.4	17.1	16.7	16.2	15.7	15.2	14.7	14.2	13.6	12.4	9.6	5.6
21	********	17.1	17.0	16.7	16.3	15.8	15.3	14.9	14.4	13.8	13.3	12.1	9.4	5.4
22	********	16.7	16.6	16.3	15.9	15.5	15.0	14.5	14.0	13.5	13.0	11.8	9.2	5.3
23	********	16.3	16.2	16.0	15.5	15.1	14.7	14.2	13.7	13.2	12.7	11.6	9.0	5.2
24	********	16.0	15.9	15.6	15.2	14.8	14.4	13.9	13.4	12.9	12.4	11.3	8.8	5.1
25	********	15.6	15.6	15.3	14.9	14.5	14.1	13.6	13.2	12.7	12.2	11.1	8.6	5.0
30	********	14.3	14.2	14.0	13.6	13.2	12.8	12.4	12.0	11.6	11.1	10.1	7.9	4.5
35	**********		13.2	12.9	12.6	12.2	11.9	11.5	11.1	10.7	10.3	9.4	7.3	4.2
40	**********		12.3	12.1	11.8	11.5	11.1	10.8	10.4	10.0	9.6	8.8	6.8	3.9
45	**********		11.6	11.4	11.1	10.8	10.5	10.1	9.8	9.4	9.1	8.3	6.4	3.7
50	**********		11.0	10.8	10.5	10.2	9.9	9.6	9.3	9.0	8.6	7.9	6.1	3.5
55	**********		10.5	10.3	10.1	9.8	9.5	9.2	8.9	8.5	8.2	7.5	5.8	3.4
60	**********		10.0	9.9	9.6	9.4	9.1	8.8	8.5	8.2	7.9	7.2	5.6	3.2
65	**********		9.7	9.5	9.2	9.0	8.7	8.4	8.2	7.9	7.6	6.9	5.3	3.1
70	**********			9.2	8.9	8.7	8.4	8.1	7.9	7.6	7.3	6.6	5.1	3.0
75	**********			8.8	8.6	8.4	8.1	7.9	7.6	7.3	7.0	6.4	5.0	2.9
80	**********			8.6	8.3	8.1	7.9	7.6	7.4	7.1	6.8	6.2	4.8	2.8
85	**********			8.3	8.1	7.9	7.6	7.4	7.1	6.9	6.6	6.0	4.7	2.7
90	**********			8.1	7.9	7.6	7.4	7.2	6.9	6.7	6.4	5.9	4.5	2.6
95	**********			7.9	7.7	7.4	7.2	7.0	6.7	6.5	6.2	5.7	4.4	2.6
100	**********			7.7	7.5	7.2	7.0	6.8	6.6	6.3	6.1	5.6	4.3	2.5
125	**********			6.9	6.7	6.5	6.3	6.1	5.9	5.7	5.4	5.0	3.9	2.2
150	**********			6.3	6.1	5.9	5.7	5.6	5.4	5.2	5.0	4.5	3.5	2.0
200	**********				5.3	5.1	5.0	4.8	4.7	4.5	4.3	3.9	3.0	1.8
250	**********				4.7	4.6	4.4	4.3	4.2	4.0	3.9	3.5	2.7	1.6
300	**********				4.3	4.2	4.1	3.9	3.8	3.7	3.5	3.2	2.5	1.4
350	**********					3.9	3.8	3.6	3.5	3.4	3.3	3.0	2.3	1.3
400	**********					3.6	3.5	3.4	3.3	3.2	3.0	2.8	2.2	1.2
450	**********					3.4	3.3	3.2	3.1	3.0	2.9	2.6	2.0	1.2
500	**********						3.1	3.0	2.9	2.8	2.7	2.5	1.9	1.1
750	**********							2.5	2.4	2.3	2.2	2.0	1.6	0.9
1000	**********									2.0	1.9	1.8	1.4	0.8
1500	**********											1.4	1.1	0.6
2000	**********												1.0	0.6

NOTE: POUR UTILISER CES TABLEAUX, VEUILLEZ RÉFÉRER A LA DOCUMENTATION RELIÉE AUX MICRO-DONNÉES

ENQUÊTE SUR L'ÉDUCATION ET SUR LA FORMATION
DES ADULTES - Janvier 1992

Tableaux de la Variabilité d'Échantillonnage Approximative : CANADA

NUMÉRATEUR DU POURCENTAGE ('000)	POURCENTAGE ESTIMÉ													
	0.1%	1.0%	2.0%	5.0%	10.0%	15.0%	20.0%	25.0%	30.0%	35.0%	40.0%	50.0%	70.0%	90.0%
1	116.1	115.6	115.0	113.2	110.2	107.1	103.9	100.6	97.2	93.7	90.0	82.1	63.6	36.7
2	82.1	81.7	81.3	80.1	77.9	75.7	73.5	71.1	68.7	66.2	63.6	58.1	45.0	26.0
3	67.0	66.7	66.4	65.4	63.6	61.8	60.0	58.1	56.1	54.1	52.0	47.4	36.7	21.2
4	58.1	57.8	57.5	56.6	55.1	53.5	52.0	50.3	48.6	46.8	45.0	41.1	31.8	18.4
5	51.9	51.7	51.4	50.6	49.3	47.9	46.5	45.0	43.5	41.9	40.2	36.7	28.5	16.4
6	47.4	47.2	46.9	46.2	45.0	43.7	42.4	41.1	39.7	38.2	36.7	33.5	26.0	15.0
7	43.9	43.7	43.5	42.8	41.7	40.5	39.3	38.0	36.7	35.4	34.0	31.0	24.0	13.9
8	41.0	40.9	40.7	40.0	39.0	37.9	36.7	35.6	34.4	33.1	31.8	29.0	22.5	13.0
9	38.7	38.5	38.3	37.7	36.7	35.7	34.6	33.5	32.4	31.2	30.0	27.4	21.2	12.2
10	36.7	36.6	36.4	35.8	34.8	33.9	32.9	31.8	30.7	29.6	28.5	26.0	20.1	11.6
11	35.0	34.8	34.7	34.1	33.2	32.3	31.3	30.3	29.3	28.2	27.1	24.8	19.2	11.1
12	33.5	33.4	33.2	32.7	31.8	30.9	30.0	29.0	28.1	27.0	26.0	23.7	18.4	10.6
13	32.2	32.1	31.9	31.4	30.6	29.7	28.8	27.9	27.0	26.0	25.0	22.8	17.6	10.2
14	31.0	30.9	30.7	30.3	29.5	28.6	27.8	26.9	26.0	25.0	24.0	22.0	17.0	9.8
15	30.0	29.8	29.7	29.2	28.5	27.7	26.8	26.0	25.1	24.2	23.2	21.2	16.4	9.5
16	29.0	28.9	28.7	28.3	27.6	26.8	26.0	25.2	24.3	23.4	22.5	20.5	15.9	9.2
17	28.2	28.0	27.9	27.5	26.7	26.0	25.2	24.4	23.6	22.7	21.8	19.9	15.4	8.9
18	27.4	27.2	27.1	26.7	26.0	25.2	24.5	23.7	22.9	22.1	21.2	19.4	15.0	8.7
19	26.6	26.5	26.4	26.0	25.3	24.6	23.8	23.1	22.3	21.5	20.6	18.8	14.6	8.4
20	26.0	25.8	25.7	25.3	24.6	23.9	23.2	22.5	21.7	20.9	20.1	18.4	14.2	8.2
21	********	25.2	25.1	24.7	24.0	23.4	22.7	22.0	21.2	20.4	19.6	17.9	13.9	8.0
22	********	24.6	24.5	24.1	23.5	22.8	22.2	21.4	20.7	20.0	19.2	17.5	13.6	7.8
23	********	24.1	24.0	23.6	23.0	22.3	21.7	21.0	20.3	19.5	18.8	17.1	13.3	7.7
24	********	23.6	23.5	23.1	22.5	21.9	21.2	20.5	19.8	19.1	18.4	16.8	13.0	7.5
25	********	23.1	23.0	22.6	22.0	21.4	20.8	20.1	19.4	18.7	18.0	16.4	12.7	7.3
30	********	21.1	21.0	20.7	20.1	19.6	19.0	18.4	17.7	17.1	16.4	15.0	11.6	6.7
35	********	19.5	19.4	19.1	18.6	18.1	17.6	17.0	16.4	15.8	15.2	13.9	10.8	6.2
40	********	18.3	18.2	17.9	17.4	16.9	16.4	15.9	15.4	14.8	14.2	13.0	10.1	5.8
45	********	17.2	17.1	16.9	16.4	16.0	15.5	15.0	14.5	14.0	13.4	12.2	9.5	5.5
50	********	16.3	16.3	16.0	15.6	15.1	14.7	14.2	13.7	13.2	12.7	11.6	9.0	5.2
55	********	15.6	15.5	15.3	14.9	14.4	14.0	13.6	13.1	12.6	12.1	11.1	8.6	5.0
60	********	14.9	14.8	14.6	14.2	13.8	13.4	13.0	12.5	12.1	11.6	10.6	8.2	4.7
65	********	14.3	14.3	14.0	13.7	13.3	12.9	12.5	12.1	11.6	11.2	10.2	7.9	4.6
70	********	13.8	13.7	13.5	13.2	12.8	12.4	12.0	11.6	11.2	10.8	9.8	7.6	4.4
75	********	13.3	13.3	13.1	12.7	12.4	12.0	11.6	11.2	10.8	10.4	9.5	7.3	4.2
80	********	12.9	12.9	12.7	12.3	12.0	11.6	11.2	10.9	10.5	10.1	9.2	7.1	4.1
85	********	12.5	12.5	12.3	12.0	11.6	11.3	10.9	10.5	10.2	9.8	8.9	6.9	4.0
90	********	12.2	12.1	11.9	11.6	11.3	11.0	10.6	10.2	9.9	9.5	8.7	6.7	3.9
95	********	11.9	11.8	11.6	11.3	11.0	10.7	10.3	10.0	9.6	9.2	8.4	6.5	3.8
100	********	11.6	11.5	11.3	11.0	10.7	10.4	10.1	9.7	9.4	9.0	8.2	6.4	3.7
125	********	10.3	10.3	10.1	9.9	9.6	9.3	9.0	8.7	8.4	8.0	7.3	5.7	3.3
150	********	9.4	9.4	9.2	9.0	8.7	8.5	8.2	7.9	7.6	7.3	6.7	5.2	3.0
200	********	8.2	8.1	8.0	7.8	7.6	7.3	7.1	6.9	6.6	6.4	5.8	4.5	2.6
250	**********	7.3	7.2	7.0	6.8	6.6	6.4	6.1	5.9	5.7	5.2	4.0	2.3
300	**********	6.6	6.5	6.4	6.2	6.0	5.8	5.6	5.4	5.2	4.7	3.7	2.1
350	**********	6.1	6.1	5.9	5.7	5.6	5.4	5.2	5.0	4.8	4.4	3.4	2.0
400	**********	5.7	5.7	5.5	5.4	5.2	5.0	4.9	4.7	4.5	4.1	3.2	1.8
450	**********	5.3	5.2	5.0	4.9	4.7	4.6	4.4	4.2	3.9	3.0	1.7
500	**********	5.1	4.9	4.8	4.6	4.5	4.3	4.2	4.0	3.7	2.8	1.6
750	**********	4.1	4.0	3.9	3.8	3.7	3.5	3.4	3.3	3.0	2.3	1.3
1000	**********	3.6	3.5	3.4	3.3	3.2	3.1	3.0	2.8	2.6	2.0	1.2
1500	**********	2.8	2.8	2.7	2.6	2.5	2.4	2.3	2.1	1.6	0.9
2000	**********	2.5	2.4	2.3	2.2	2.2	2.1	2.0	1.8	1.4	0.8
3000	**********	2.0	1.9	1.8	1.8	1.7	1.6	1.5	1.2	0.7
4000	**********	1.6	1.6	1.5	1.5	1.4	1.3	1.0	0.6
5000	**********	1.4	1.4	1.3	1.3	1.2	0.9	0.5
6000	**********	1.3	1.2	1.2	1.1	0.8	0.5
7000	**********	1.1	1.1	1.0	0.8	0.4
8000	**********	1.0	0.9	0.7	0.4
9000	**********	0.9	0.7	0.4
10000	**********	0.8	0.6	0.4
12500	**********	0.6	0.3
15000	**********	0.3

NOTE: POUR UTILISER CES TABLEAUX, VEUILLEZ RÉFÉRER A LA DOCUMENTATION RELIÉE AUX MICRO-DONNÉES

ANNEXE A

Codes d'éducation

Les codes des domaines d'éducation de ce fichier sont basés sur ceux utilisés pour la codification du Principal Domaine d'Études lors du Recensement et sur quelques codes supplémentaires créés afin de refléter le caractère particulier de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes (EEFA). La réduction du nombre de codes atténue le problème causé lorsque le nombre d'observations est limité et facilite les comparaisons avec les résultats de l'Enquête sur la formation des adultes de 1990 et l'Enquête sur la formation des adultes de 1986. Les usagers intéressés à la classification du Principal Domaine d'Études peuvent référer à la Publication de Statistique Canada intitulée *Guide à l'intention des utilisateurs. Données du Recensement de 1986 sur le Principal Domaine d'Études* (n° 99-130 au catalogue).

Grands groupes pour le codage de l'EEFA

Les grands groupes font référence aux grands domaines où se retrouvent des codes plus détaillés à trois chiffres. Ces grands groupes ont servi uniquement pour le codage de l'apprentissage en raison des petits effectifs de l'échantillon. Certaines variables calculées spéciales ont été créées à partir de ces grands groupes. Ces variables sont facilement reconnaissables dans le fichier.

00 Ne s'applique pas
01 Enseignement, loisirs et orientation
02 Beaux-arts et arts appliqués
03 Lettres, sciences humaines et disciplines connexes
04 Sciences sociales et disciplines connexes
05 Commerce, gestion et administration des affaires
06 Sciences et techniques agricoles et biologiques
07 Génie et sciences appliquées
08 Techniques et métiers du génie et des sciences appliquées
09 Professions, sciences et technologies de la santé
10 Mathématiques et sciences physiques
11 Autre
12 Recyclage
13 Enrichissement personnel
14 Activités
98 Ne sait pas
99 Non déclaré

NOTA : Dans certains cas, en raison de contraintes de traitement, un espace vide signifie également «ne s'applique pas».

Structure des codes à trois chiffres

ENSEIGNEMENT, LOISIRS ET ORIENTATION

001 **Enseignement - Général**
- Enseignement - Général

002 **Enseignement au primaire**
- Enseignement au primaire - Général
- Enseignement au primaire - Spécialisé
- Enseignement préscolaire, à la maternelle

003 **Enseignement au secondaire**
- Enseignement au secondaire
- Enseignement de l'anglais
- Enseignement du français
- Enseignement d'autres langues
- Enseignement des mathématiques et des sciences
- Enseignement des mathématiques et de l'informatique
- Enseignement des sciences sociales
- Enseignement au secondaire général - Autres
- Éducation permanente - Enseignement aux adultes
- Enseignement des arts et des beaux-arts
- Enseignement du commerce et des affaires
- Éducation familiale et personnelle
- Enseignement industriel et professionnel
- Enseignement de la musique
- Enseignement religieux
- Enseignement secondaire spécialisé - Autres

004 **Enseignement spécialisé**
- Enseignement spécialisé
- Enseignement aux surdoués et à l'enfance exceptionnelle
- Enseignement aux groupes ethniques - Autochtones
- Enseignement aux groupes ethniques - Autres
- Enseignement de lecture de rattrapage
- Enseignement spécialisé - Autres

005 **Domaines scolaires non enseignants/Services d'orientation et développement personnel**
- Audio-visuel en enseignement
- Administration et organisation de l'éducation
- Psychologie de l'éducation
- Statistique et sociologie de l'éducation
- Histoire, philosophie et théorie de l'éducation
- Assistance paraprofessionnelle et soutien pédagogique
- Services d'orientation - Général
- Psychologie - Orientation
- Services d'orientation matrimoniale, familiale et personnelle
- Orientation professionnelle
- Services d'orientation et développement personnel - Autres

006 **Éducation physique, hygiène et loisirs**
- Éducation physique et hygiène
- Cinésiologie et kinanthropologie
- Récréologie et service de loisirs
- Loisirs - Parcs, forêts et de plein air
- Voyages et tourismes
- Technique sportive
- Éducation physique, hygiène et loisirs - Autres

007 **Autres domaines d'enseignement**
- Autres domaines d'enseignement, n.c.a.
- Formation des enseignants au niveau postsecondaire

BEAUX-ARTS ET ARTS APPLIQUÉS

008 **Beaux-arts**
- Beaux-arts - Général
- Esthétique et critique de l'art, étude de l'art
- Histoire de l'art
- Peinture et dessin
- Poterie et céramique
- Sculpture

009 **Musique**
- Musique et musicologie
- Composition et direction
- Instruments de musique
- Histoire et théorie de la musique
- Voix, chant et opéra

010 **Autres arts d'interprétation**
- Arts d'exécution - Général
- Danse
- Art dramatique
- Théâtre

011 **Art commercial et art publicitaire/Graphisme et arts audio-visuels**
- Art commercial et art publicitaire
- Graphisme publicitaire
- Modélisme, mannequin
- Graphisme et conception graphique
- Lithographie
- Photographie
- Enregistrements musicaux
- Impression et publication
- Arts audio-visuels

012 **Arts de création et de conception**
- Arts de création et de conception - Général
- Artisanat
- Décoration intérieure

013 **Autres arts appliqués**
- Arts appliqués - Général
- Barbier
- Soins de beauté et cosmétologie
- Coiffure
- Fabrication de meubles et rembourrage
- Réparation et rénovation, arts appliqués

LETTRES, SCIENCES HUMAINES ET DISCIPLINES CONNEXES

014 **Études des classiques et des langues mortes**
- Études des classiques
- Grec ancien, latin et roman
- Langues classiques - Autres

015 **Histoire**
- Histoire - Général
- Histoire du Canada
- Histoire ancienne et médiévale
- Histoire moderne
- Histoire - Autres

016 **Bibliothéconomie et techniques de la documentation**
- Bibliothéconomie et gestion de documents
- Muséologie, techniques de muséologie

017 **Communications, mass media**
- Communications, mass media - Général
- Cinématographie
- Radio et télévision
- Journalisme, reporter

018 **Anglais, français et autres langues et littératures**
- Langue et littératures anglaises - Général
- Littérature américaine
- Littérature britannique
- Littérature canadienne (anglaise)
- Langue et littérature anglaise - Autres
- Langue et littérature française - Général
- Littérature canadienne - française
- Littérature française d'Europe
- Langue et littérature française - Autres
- Littérature comparée
- Langues et littératures asiatiques
- Langue et littérature germanique
- Langue et littérature italienne
- Langues et littératures slaves ou de l'Europe de l'Est
- Linguistique
- Langues et littérature - Autres

019 **Philosophie**
- Philosophie - Général
- Philosophie éthique
- Philosophie moderne
- Philosophie politique
- Philosophie - Autres

020 **Études religieuses**
- Religion, études religieuses
- Religions comparées
- Théogonie
- Théologie
- Études religieuses - Autres

021 **Autres lettres, sciences humaines et disciplines connexes**
- Lettres et sciences humaines - Général (Arts généraux)
- Formation en langue seconde
- Traduction et interprétation
- Création littéraire
- Lettres, sciences humaines et disciplines connexes, n.c.a. - Autres

SCIENCES SOCIALES ET DISCIPLINES CONNEXES

022 **Anthropologie et archéologie**
- Anthropologie - Général
- Ethnologie et disciplines connexes
- Anthropologie physique et anthropométrie
- Anthropologie sociale et culturelle
- Anthropologie - Autres
- Archéologie

024 **Études régionales (autres que linguistiques ou littéraires)**
- Études asiatiques
- Études canadiennes
- Études germaniques
- Études de l'Amérique latine et des Antilles
- Études du Proche-Orient et du Moyen-Orient
- Études des pays slaves ou de l'Europe de l'Est
- Études régionales - Autres

025 **Économie**
- Économie - Général
- Économie agricole
- Économétrie
- Économie internationale
- Économie du travail et des ressources humaines
- Économie - Autres

026 **Géographie**
- Géographie - Général
- Cartographie
- Géographie économique
- Géographie historique et politique
- Géographie humaine
- Géographie des ressources naturelles
- Géographie physique
- Géographie urbaine et rurale
- Géographie - Autres

027 **Droit et jurisprudence**
- Droit et jurisprudence - Général
- Droit civil, criminel, familial et common law
- Droit commercial et des sociétés commerciales
- Droit constitutionnel et international
- Droit - Autres

028 **Études de l'homme et de son environnement**
- Études de l'homme et de son environnement - Général
- Écologie humaine
- Planification et gestion des ressources
- Planification urbaine, rurale et régionale

029 **Sciences politiques**
- Sciences politiques - Général
- Politique canadienne
- Politique comparée
- Relations internationales et politique étrangère
- Sciences politiques - Autres

030 **Psychologie**
- Psychologie - Général
- Psychologie de l'enfance, de l'adolescence et du développement
- Psychologie clinique
- Psychologie sociale
- Psychologie - Autres

031 **Sociologie**
- Sociologie - Général
- Criminologie, science pénale et déviance
- Démographie
- Sociologie ethnique
- Sociologie de la famille
- Sociologie - Autres

032 **Travail social et services sociaux**
- Travail social et services sociaux - Général
- Services d'aide à l'enfance, services aux jeunes
- Techniques correctionnelles
- Gérontologie appliquée
- Techniques policières et parajudiciaires
- Services de protection
- Techniques des services sociaux - Autres

034 **Polémologie et études militaires et autres sciences sociales et disciplines connexes**

- Polémologie et études militaires
- Sciences sociales - Général
- Sciences sociales et disciplines connexes, n.c.a. - Autres

COMMERCE, GESTION ET ADMINISTRATION DES AFFAIRES

035 **Affaires et commerce**
- Affaires et commerce - Général
- Administration des affaires
- Affaires et commerce internationaux
- Affaires et commerce - Autres

036 **Gestion financière**
- Gestion financière - Général
- Comptabilité et vérification
- Estimation et évaluation
- Gestion financière - Autres

037 **Gestion et administration industrielles**
- Gestion et relations industrielles
- Gestion de la main-d'oeuvre et relations de travail
- Administration publique
- Gestion du personnel et des ressources humaines
- Gestion et administration industrielles - Autres

038 **Gestion et administration des établissements**
- Gestion des services de santé
- Administration des hôtels et restaurants
- Administration d'établissements funéraires et embaumement
- Gestion du tourisme et des stations touristiques
- Gestion des établissements - Autres

039 **Marketing, techniques marchandes et ventes**
- Relations avec la clientèle et relations publiques
- Marketing, techniques de commercialisation
- Marchandisage, techniques marchandes
- Vente et vente au détail
- Marketing et vente - Autres

040 **Secrétariat - Disciplines générales**
- Secrétariat - Général
- Soutien - Établissements bancaires
- Fonctionnement des machines de bureau
- Sténographe judiciaire
- Techniques d'archives médicales
- Secrétariat juridique
- Secrétariat médical
- Comptabilité de bureau et tenue de livres
- Traitement de textes
- Secrétariat et travail de bureau - Autres

SCIENCES ET TECHNIQUES AGRICOLES ET BIOLOGIQUES

041 **Sciences et techniques agricoles**
- Sciences agricoles
- Zootechnie - Général
- Phytotechnie et cultures agricoles
- Sciences alimentaires
- Horticulture
- Sciences des plantes agricoles - Général
- Sciences avicoles
- Sciences des sols agricoles
- Sciences agricoles - Autres
- Techniques agricoles
- Techniques d'administration agricole
- Techniques d'exploitation agricole générale
- Techniques agricoles - Autres

042 **Techniques de zootechnie**
- Techniques de zootechnie et de santé des animaux
- Techniques de l'élevage des bovins et des porcs
- Études et zootechnie chevalines
- Techniques vétérinaires, santé et soins des animaux
- Techniques de zootechnie - Autres

043 **Biochimie, biologie et biophysique**
- Biochimie
- Biologie - Général
- Génétique et biologie du développement
- Microbiologie
- Biologie moléculaire
- Biologie - Autres
- Biophysique

044 **Botanique**
- Botanique - Général
- Botanique - Autres
- Disciplines spécialisées de la botanique

045 **Sciences ménagères et disciplines connexes**
- Sciences ménagères
- Études sur la consommation
- Vêtements et textiles
- Nutrition, techniques d'alimentation et de diététique
- Préparation et services alimentaires
- Économie domestique

047 **Médecine et sciences vétérinaires et zoologie**

- Médecine vétérinaire
- Sciences vétérinaires
- Zoologie - Général
- Anatomie, écologie, génétique ou histologie animale
- Entomologie
- Biologie des pêches
- Biologie maritime
- Zoologie - Autres

048 **Autres sciences et techniques agricoles et biologiques**
- Pisciculture, techniques et traitements piscicoles
- Techniques de transformation des aliments - Général
- Chasse et piégeage
- Sciences et techniques agricoles et biologiques - Autres

GÉNIE ET SCIENCES APPLIQUÉES

049 **Architecture et génie architectural**
- Architecture - Général
- Conception architecturale - Génie
- Architecture - Autres

051 **Génie biologique et chimique**
- Génie biologique
- Génie biomédical
- Génie chimique

052 **Génie civil**
- Génie civil

054 **Génie électrique et électronique**
- Génie informatique
- Génie électrique et électronique
- Génie de la musique et de l'enregistrement

056 **Génie aéronautique et aérospatial, génie industriel, et génie mécanique**
- Génie aéronautique et aérospatial
- Génie industriel
- Génie mécanique - Général
- Génie d'instrumentation et de contrôle
- Génie en matière d'énergie

057 **Génie minier, métallurgique et pétrolier**
- Génie géologique
- Génie métallurgique
- Génie minier
- Génie pétrolier

058 **Génie des ressources et de l'environnement**
- Génie agricole
- Génie de l'environnement et des ressources
- Génie des pêches et des océans
- Génie hydrologique et partage des eaux

059 **Génie systémique et de la conception et science de l'ingénieur et génie, n.c.a.**
- Génie systémique et de la conception
- Science en génie
- Génie physique
- Génie, n.c.a.

060 **Foresterie**
- Foresterie
- Exploitation, gestion et protection forestière
- Gestion de la faune
- Sylviculture
- Foresterie - Autres

061 **Architecture paysagiste**
- Architecture paysagiste
- Conception de jardins
- Techniques paysagistes

TECHNIQUES ET MÉTIERS DU GÉNIE ET DES SCIENCES APPLIQUÉES

062 **Techniques de l'architecture**
- Techniques de l'architecture
- Dessin architectural

063 **Techniques chimiques**
- Techniques chimiques
- Techniques biochimiques
- Techniques des plastiques, de la fibre de verre et du caoutchouc
- Techniques du traitement des textiles (teintures)

064 **Techniques de la construction de bâtiments**
- Architecture navale et construction maritime
- Techniques de la construction de bâtiments
- Électricien (bâtiment)
- Finition à mur sec, plâtrage et lattage
- Chauffage et isolation
- Finition intérieure
- Maçonnerie (brique, pierre, béton)
- Plomberie et tuyauterie
- Soudure
- Menuiserie, ébénisterie

065 **Technologie du traitement des données et de l'informatique**
- Traitements des données - Général
- Technologies informatiques
- Programmation d'ordinateurs et élaboration de logiciels
- Micro-ordinateurs et systèmes d'information

066 **Technologies de l'électronique et de l'électricité**
- Technologies de l'électronique
- Technologies de l'électricité
- Technologies des micro-ondes et technologies radar
- Radio et télévision
- Technologies des télécommunications
- Technologies de l'électronique et de l'électricité

067 **Techniques de la conservation et protection de l'environnement**
- Techniques de l'environnement - Général
- Techniques des ressources terrestres
- Techniques de conservation des forêts
- Techniques des ressources renouvelables
- Conservation de la faune et des pêcheries

068 **Technologies du génie civil et général**
- Technologies du génie civil - Général
- Techniques de la construction
- Dessin industriel - Général
- Dessin industriel - Spécialisé
- Techniques d'instrumentation et de contrôle
- Techniques de la tuyauterie (autres que plomberie)
- Techniques d'arpentage et photogrammétrie

069 **Technologies du génie industriel**
- Technologies du génie industriel - Général
- Climatisation et réfrigération
- Fabrication de vêtements et de tissus
- Machinisme et usinage
- Modelage, mouleur
- Couture à la machine électrique
- Tôlerie
- Fabrication d'outils et de matrices
- Technologies du génie industriel - Autres

070 **Technologies du génie mécanique**
- Technologies du génie mécanique - Général
- Technologies du génie aéronautique
- Mécanique du matériel agricole
- Mécanique d'avions
- Mécanique automobile
- Mécanique d'équipement lourd
- Mécanique maritime
- Technologies des machines de bureau
- Mécanique des petits moteurs
- Mécanique des centrales et des machines fixes

071 **Technologies des industries primaires et du traitement des ressources**
- Technologies des produits forestiers
- Mines et transformation des métaux
- Technologies pétrolières
- Technologies des industries primaires et du traitement des ressources - Autres

072 **Technologies du transport**
- Technologies du transport - Général
- Technologies du transport aérien
- Technologies du transport maritime
- Transport commercial et public
- Transports par véhicules motorisés - Autres
- Technologies du transport ferroviaire

073 **Autres technologies du génie et des sciences appliquées, n.c.a.**
- Technologies du génie et des sciences appliquées, n.c.a. - Autres

PROFESSIONS, SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

074 **Art dentaire**
- Art ou médecine dentaire
- Sciences dentaires
- Orthodontie
- Pédodontie
- Spécialisations dentaires - Autres

075 **Médecine - Général et sciences médicales**
- Médecine généraliste
- Anatomie médicale
- Biochimie médicale
- Biophysique médicale
- Embryologie et génétique médicales
- Neurophysiologie médicale
- Pharmacologie médicale
- Physiologie médicale
- Sciences médicales - Autres

076 **Spécialisations médicales (non chirurgicales)**
- Neurologie
- Pédiatrie
- Psychiatrie
- Radiologie
- Spécialisations médicales (non chirurgicales) - Autres

077 **Sciences paracliniques**
- Sciences médicales paracliniques
- Immunologie médicale
- Microbiologie médicale
- Pathologie médicale
- Parasitologie, virologie et bactériologie médicales

078 **Chirurgie et spécialisations chirurgicales**
- Chirurgie - Général
- Obstétrique et gynécologie
- Chirurgie orthopédique
- Chirurgie plastique
- Spécialisations chirurgicales - Autres

079 **Sciences infirmières et soins infirmiers auxiliaires**
- Sciences infirmières - Général
- Soins intensifs - Infirmiers
- Soins infirmiers gériatriques
- Soins médicaux, chirurgicaux et hospitaliers - Infirmiers
- Soins obstétriques - Infirmiers
- Soins de psychiatrie et d'hygiène mentale - Infirmiers
- Santé publique et communautaire - Infirmiers
- Sciences infirmières - Autres
- Soins infirmiers auxiliaires
- Aide aux soins de santé/soutien
- Aide, soins de longue durée
- Aide infirmière

080 **Optométrie**
- Optométrie

081 **Pharmacologie et techniques pharmaceutiques**
- Techniques pharmaceutiques
- Pharmacologie et techniques pharmacologiques

082 **Santé publique**
- Santé publique - Général
- Médecine et santé communautaires
- Hygiène dentaire publique
- Épidémiologie et biostatistique
- Santé, médecine et hygiène au travail
- Médecine préventive
- Santé publique - Vétérinaire

083 **Médecine de réadaptation**
- Médecine de réadaptation - Général
- Audiologie, orthophonie
- Ergothérapie et thérapie physique
- Physiothérapie

084 **Technologies du laboratoire médical et des diagnostics et technologies des traitements médicaux**
- Technologies du laboratoire médical
- Technologies du laboratoire biologique
- Technologies de l'électronique biomédicale
- Technologies de laboratoire dentaire
- Technologies de la radiologie
- Réanimation cardiorespiratoire
- Techniques de chiropractie
- Assistance dentaire
- Techniques des soins d'urgence paramédicaux
- Techniques de l'hygiène et de la déficience mentales
- Techniques de la respiration
- Ultrasons et ultrasonographie
- Technologies de la radiographie médicale - Rayons X
- Radiothérapie et médecine nucléaire
- Technologies des traitements médicaux - Autres

086 **Équipements médicaux et prothèses et autres sciences et technologies de la santé, n.c.a.**
- Équipements médicaux et prothèses
- Sciences et technologies de la santé, n.c.a. - Autres

MATHÉMATIQUES ET SCIENCES PHYSIQUES

088 **Mathématiques appliquées**
- Mathématiques appliquées - Général
- Informatique - Général
- Informatique - Conception et analyse des systèmes
- Recherche opérationnelle
- Mathématiques appliquées - Autres

089 **Chimie**
- Chimie - Général
- Chimie analytique
- Chimie inorganique
- Chimie organique
- Chimie physique
- Spectroscopie
- Spécialisation de la chimie - Autres

090 **Géologie et disciplines connexes**
- Géologie et sciences de la terre
- Géochimie et géochronologie
- Géophysique et géomorphologie
- Hydrogéologie et hydrologie
- Minéralogie
- Pétrologie et pétrographie
- Stratigraphie et sédimentologie
- Géologie et disciplines connexes, n.c.a. - Autres

091 **Actuariat et statistique mathématiques et mathématiques**
- Actuariat
- Statistique mathématique
- Mathématiques

094 **Océanographie et sciences maritimes**
- Océanographie
- Océanographie biologique
- Océanographie des pêches
- Sciences maritimes, n.c.a. - Autres

095 **Physique**
- Physique - Général
- Astrophysique et astronomie
- Physique atomique et nucléaire
- Physique chimique
- Physique des hautes énergies et physique des particules
- Physique des solides
- Physique théorique
- Physique, n.c.a. - Autres

096 **Métallurgie et science des matériaux, météorologie et sciences générales**
- Métallurgie et science des matériaux
- Météorologie
- Sciences générales
- Techniques de laboratoire de sciences

AUTRES DISCIPLINES N.C.A./SANS SPÉCIALISATION

097 **Autres disciplines n.c.a./Sans spécialisation**
- Autres disciplines n.c.a.
- Sans spécialisation
- Unités - Études secondaires (9e à 13e année)

CODES DE FORMATION SUPPLÉMENTAIRES

098 **Recyclage**
- Recyclage - Général
- Rattrapage scolaire (1ere à 8e année)
- Formation générale (équivalences secondaires)
- Recyclage postsecondaire
- Recyclage professionnel
- Cours préparatoires à la formation professionnelle (CPFP)
- Programme de formation préparatoire à l'emploi (PFPE)
- Orientation
- Options professionnelles
- Passage à l'université

099 **Enrichissement personnel**
- Enrichissement personnel - Général
- Foyer et famille
- Consommation et finances
- Techniques d'adaptation
- Techniques de communication
- Religion et morale
- Affaires publiques, événements communautaires ou actuels
- Cours de conduite

100 **Activités de loisirs et de sports**
- Sports et plein air
- Conditionnement physique (aérobie, dansexercice)
- Jeux et passe-temps (jouer au bridge, aux échecs, etc.)

AUTRES CODES

998 **Ne sait pas**

999 **Non déclaré**

Ne s'applique pas

NOTA : En raison de contraintes de traitement, «ne s'applique pas» peut également être représenté par «000».

ADDENDA

Please note the following correction to Appendix A of the Adult Education and Training Survey Microdata User's Guide (1992):

> The entry under 098 (Upgrading) "High School (Secondary) Credit (Grades 9-13)" should be listed under 097 (All Other N.E.C./No Specialization).

The above correction pertains only to the documentation and does not affect the microdata file itself.

Also please note the following clarification to using the record layout.

> In the column for elementary or high school diploma (column 1) in Section B and Section E questions 30 and 69 respectively the question has four parts whereas in columns 2 to 5 there are five parts. This means that the total number of bytes for column 1 is one-byte shorter than for columns 2 to 5.

STATISTICS CANADA LIBRARY
STATISTICS CANADA LIBRARY
1010256290

OOS

DATE DUE

SEP 2 1 1998			